

FRÉDÉRIC PIANTONI

# Migrants en Guyane

A photograph of a bar named 'Bar Sensação'. The bar has a yellow wooden facade with the name 'Bar Sensação' written in large, red, stylized letters. A woman is sitting behind the bar counter. There are several black chairs in front of the bar. The background shows shelves with bottles and a red and white cooler.

Bar  
Sensação

ACTES SUD / MUSÉE DES CULTURES GUYANAISES



# Migrants en Guyane



FRÉDÉRIC PIANTONI

# Migrants en Guyane

*Photographies de l'auteur*

ACTES SUD / MUSÉE DES CULTURES GUYANAISES

© Actes Sud / Musée des cultures guyanaises, 2011  
ISBN : 978-2-7427-9868-1

Conception graphique et mise en page : Anne Jan

Achévé d'imprimer en mai 2011  
sur les presses de l'imprimerie Pollina à Luçon  
N° d'impression : L 57408

Dépôt légal 1<sup>re</sup> édition : juin 2011

## AVANT-PROPOS

Fabienne Mathurin-Brouard,

présidente du conseil d'administration du Musée des cultures guyanaises

L'Année des outre-mer français a été officiellement lancée en janvier 2011 pour "contribuer à changer le regard" sur ces territoires. Tel est également l'objectif de l'exposition de photographies de Frédéric Piantoni et du catalogue qui l'accompagne.

Porté par un réel talent et une grande humanité, le géographe-photographe part régulièrement, depuis une quinzaine d'années, à la rencontre d'hommes et de femmes qui tous ont fait le choix d'émigrer vers la Guyane. Avec discrétion et empathie, il recueille leur histoire, plonge avec eux dans le souvenir de parcours bien souvent difficiles. La singularité de son regard lui a permis de capter ces fragiles instants d'abandon, de dévoiler un regard ou l'esquisse d'un sourire et de créer ainsi, pour qui s'attarde sur ses portraits en noir et blanc, un sentiment de grande proximité avec ses sujets.

Etrangers en Guyane, ces hommes et ces femmes s'emploient à trouver leur place dans notre société, qui, historiquement, s'est construite sur la base du multiculturalisme. Des langues sont nées de ces rencontres, des créoles vernaculaires et véhiculaires, vecteurs d'échanges, de relations et de mobilité. Une altérité sociale originale s'élabore sur ce territoire où, aujourd'hui, plus du tiers de la population n'est pas née. Et, si la question de la cohésion sociale est au cœur de toutes les politiques publiques, sa réponse est bien à trouver dans une meilleure connaissance de nos identités. Les enfants se mêlent à l'école et dans les quartiers, et ce sont eux qui, dans un avenir proche, sauront nous démontrer que la précieuse richesse de la Guyane réside dans ce bouillonnement culturel encore

difficile à appréhender mais d'où, j'en suis convaincue, émergera une société riche de sa si grande diversité. Riche et fière d'avoir su, dans sa singularité institutionnelle, s'inscrire avec respect et originalité au sein du continent américain, dont elle est une composante.

Je suis heureuse que le Musée des cultures guyanaises porte aujourd'hui un tel projet, en métropole bien sûr, mais aussi en Guyane, au Suriname et au Brésil. Je formule le vœu qu'à Angoulême comme à Cayenne, à Paris comme à Belém et à Paramaribo, cette exposition contribue à changer durablement le regard.



# LA CONDITION MIGRATOIRE EN GUYANE

## INTRODUCTION

On ne quitte pas son pays impunément. Partir s'inscrit dans une aspiration d'élévation sociale et économique, qui est souvent une projection des ambitions des pionniers sur la descendance. L'immigration est liée à l'identité, aux mutations des sociétés d'origine et d'accueil. Elle est, par conséquent, un sujet politique. "Mobilité", "migration" : ces deux termes qualifient le mouvement des individus. Pourtant, si la première est valorisée, la seconde est assortie de stigmatisations. Cette sémantique subtile détermine les catégorisations sociales de l'étranger et, par conséquent, les cadres de l'altérité.

Emigrer, par choix ou par contrainte, constitue le dessein d'une ou plusieurs vies; dessein qui se nourrit de représentations, d'un désir d'ailleurs. Si l'imaginaire qui le porte est conditionné par des déterminants multiples (individuel et collectif) à toutes les échelles (locale, régionale, internationale), ce projet se construit par le biais de réseaux sociaux de solidarité, d'allégeances et de concurrences. Il produit des parcours au gré d'itinéraires et de lieux réels ou symboliques, de ruptures et de liens : les récits biographiques ne dégagent une cohérence qu'*a posteriori*.

Les modèles migratoires ont peu changé jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Emigrer, de manière forcée ou consentie, planifiée ou non, s'apparentait autrefois à s'établir. Puis, dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ces mouvements se sont inscrits dans un contexte géopolitique dichotomisé, entre "pays du Nord", attractifs, et "pays du Sud", désireux de se conformer au modèle dominant par l'immigration. Une génération plus tard, crises énergétiques et décolonisation généraient les premières fermetures et les premières politiques migratoires restrictives. Deux générations plus



❖ 1. Maripa-Soula, 2008.

Ce jeune homme absorbé par la lecture des messages transmis par son mobile tournait le dos à la fresque tombée du local du débarcadère. L'héritage pictural de deux cents ans de marronage contrastait avec l'attitude et les vêtements de l'adolescent, affichant les signes, assimilés, d'une urbanité mondialisée. Les oppositions sont souvent métaphoriques : s'appuyait-il sur ses racines ? Ou l'inverse ? Sa place dans cette commune aux sources du fleuve, puisant ses ressources dans le fonctionariat et une activité aurifère en déclin, n'était plus ici, mais bien dans les villes du littoral ou dans celles de "métropole". Les défis à relever, de l'intégration aux rapports avec ses origines, s'annonçaient colossaux, dans un contexte socio-économique précaire. Lui faudrait-il inventer un modèle nouveau, comme le firent ses ancêtres rebelles au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

tard, à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, l'Europe, grâce au Traité de Schengen, formalisait des frontières politiques étendues et sécurisées. L'espace Schengen émergeait par la puissance de la norme et par une capacité financière incitative et intégratrice. Trois générations plus tard, la croissance asiatique conduisait à revoir la répartition des ressources planétaires et les modèles de développement. De bipolaire et statique, le monde est devenu multipolaire, tissé par la dynamique de la mobilité, elle-même rendue possible par l'accroissement et la rapidité de moyens de transport et de communication devenus moins coûteux. Ainsi, la complexification des mouvements humains tient à la fois à des facteurs macro-économiques (géopolitiques, juridiques, environnementaux ou liés à la distribution globalisée du travail) et à des logiques d'ajustement structurel face aux contraintes locales.

L'immigration en Guyane embrasse l'ensemble de ces caractéristiques (échelles, facteurs, géopolitique, économie, société), tant l'histoire coloniale et contemporaine de cette Région d'outre-mer est associée à l'apport de populations et aux fonctions qui leur ont été dévolues. Aujourd'hui, la condition migratoire est tributaire non seulement de ce passé, mais aussi des effets de mouvements non planifiés qui illustrent la fragilité du processus de décolonisation par la départementalisation, lancé en 1946. A un an de la mise en place de la collectivité unique et d'une autonomie grandissante des compétences territoriales, l'immigration reste au cœur des débats sociaux, économiques et politiques.

#### **LA GUYANE : PARADOXES D'UN ESPACE PEU PEUPLE ET LOCALEMENT SURDENSITAIRE**

Cinq cents kilomètres de route nationale, de Saint-Georges-de-l'Oyapock à Saint-Laurent-du-Maroni, forment l'épine dorsale du département,

polarisé sur la bande littorale. Le voyageur aura probablement l'impression d'une segmentation à laquelle échappe l'agglomération cayennaise : celle d'un espace pratiquement vide, bordé par l'épaisse forêt amazonienne, et soudainement peuplé, au croisement de la route et d'un fleuve, à la rupture des dynamiques parallèle et méridienne. Au bout de l'asphalte, s'il remonte le cours du fleuve Maroni, la même organisation hachée autour des "sauts" (rapides), ruptures de charge dans la ligne d'écoulement, ne manquera pas de lui rappeler qu'il s'agit d'une autre route, structurant un autre espace, fluvial celui-là.

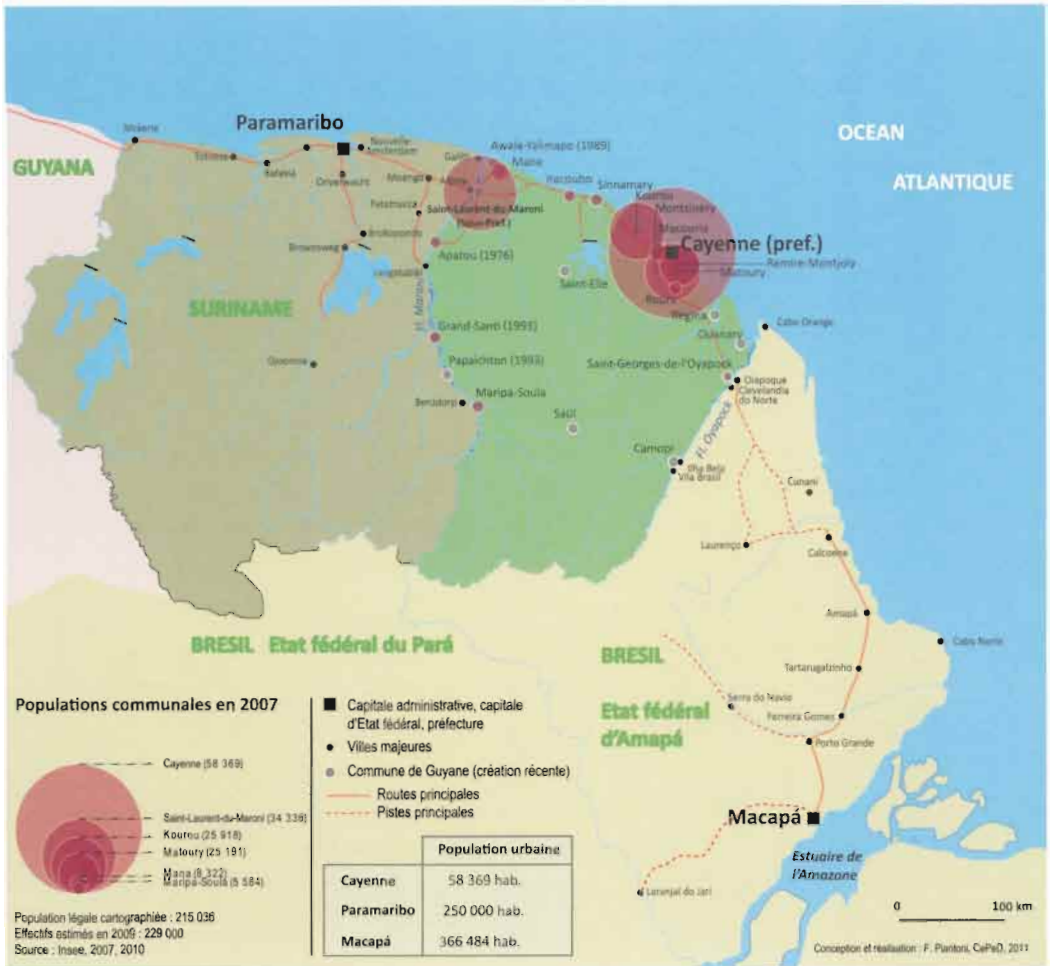
Localement, l'existence de bordures, de limites et de marges est perceptible dans les carrés urbains nichés dans la trame orthogonale des villes : "villages" chinois, brésiliens, saamaka, quartiers haïtiens de Bonhomme et Eau-Lisette. Elle est également évidente aux abords des fleuves, où le peuplement se hiérarchise en fonction du gradient d'intégration au centre urbain de l'estuaire. Là, les "pays" des Noirs Marrons ndjuka, paamaka, aluku, et des Amérindiens kali'na et wayana se substituent aux "villages" urbains.

Cerner la Guyane dans un espace de référence revient à décliner des marges successives. Evidemment sud-américaine par son ancrage continental, elle est cependant incluse dans l'ensemble des Guyanes, isolat elliptique défini par le fleuve Orénoque, le canal du Casiquiare, le Rio Negro, l'Amazone et l'océan Atlantique. Le géographe Elisée Reclus<sup>1</sup>, en démontrant la cohérence géomorphologique et historique du "bouclier granitique" des Guyanes, leur offre un ancrage identifié et dissocié de l'espace sud-américain. Paul Vidal de la Blache<sup>2</sup>, établit les limites d'un

1. Elisée Reclus (1895) in "Les Guyanes", *Géographie universelle*, livre XIX. In "L'Amazonie et La Plata", pp. 8-34, Paris.

2. Paul Vidal de la Blache (1902), *La Rivière Vincent Pinzon. Etude sur la cartographie de la Guyane*, vol. XV, p. 72, Félix Alcan Editeur, Paris.

## La Guyane dans son environnement frontalier



ensemble cohérent sur la base d'une stabilité globale de cinq siècles d'histoire coloniale. Enfin, Emmanuel Lézy<sup>3</sup> met en doute une homogénéité de l'ensemble autre que culturelle.

Des Guyanes ainsi définies, les "trois Guyanes" forment une fraction spécifique, entre la ligne de partage des eaux du bassin amazonien et l'océan Atlantique. Elles s'inscrivent dans les marges littorales des Guyanes et restent tournées vers l'Atlantique et l'Europe. Sous l'appellation politique de "Guyane", on désigne aujourd'hui le triple vestige colonial composé de la Guyana, ex-Guyane britannique, indépendante depuis 1966, du Suriname, ex-Guyane hollandaise, indépendant depuis 1975, et de la Guyane française, devenue département en 1946 et Région monodépartementale en 1983. Leur point commun est d'avoir été les colonies de puissances émergentes du Nord-Ouest au XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les motivations des colons et leurs modes d'appropriation divergents en ont fait trois entités politiques juxtaposées, que les processus de décolonisation ont encore dissociées.

La Guyane française ne semble finalement n'avoir de liens qu'avec l'Etat-nation dont elle porte le patronyme. On serait dès lors tenté de chercher une cohérence dans l'ensemble ultramarin français que la Guyane forme avec les quatre autres Régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion). La différence de la Guyane réside d'abord dans sa continentalité, bien qu'elle présente les caractéristiques d'une organisation spatiale insulaire : occupation centrifuge, littoral survalorisé. En outre, l'histoire et les modes d'exploitation coloniaux définissent cet espace comme une entité spécifique au sein de l'outre-mer français, tôt à l'écart des routes commerciales du commerce triangulaire, d'abord,

3. Emmanuel Lézy (1998), *Guyanes-Guyane : perceptions et représentations de l'espace compris entre l'Orénoque et l'Amazone*, thèse de doctorat de géographie, 3 volumes + annexes, université Paris-X, Paris.

marqué par une démographie, ensuite, et contraint dans la définition de ses frontières continentales.

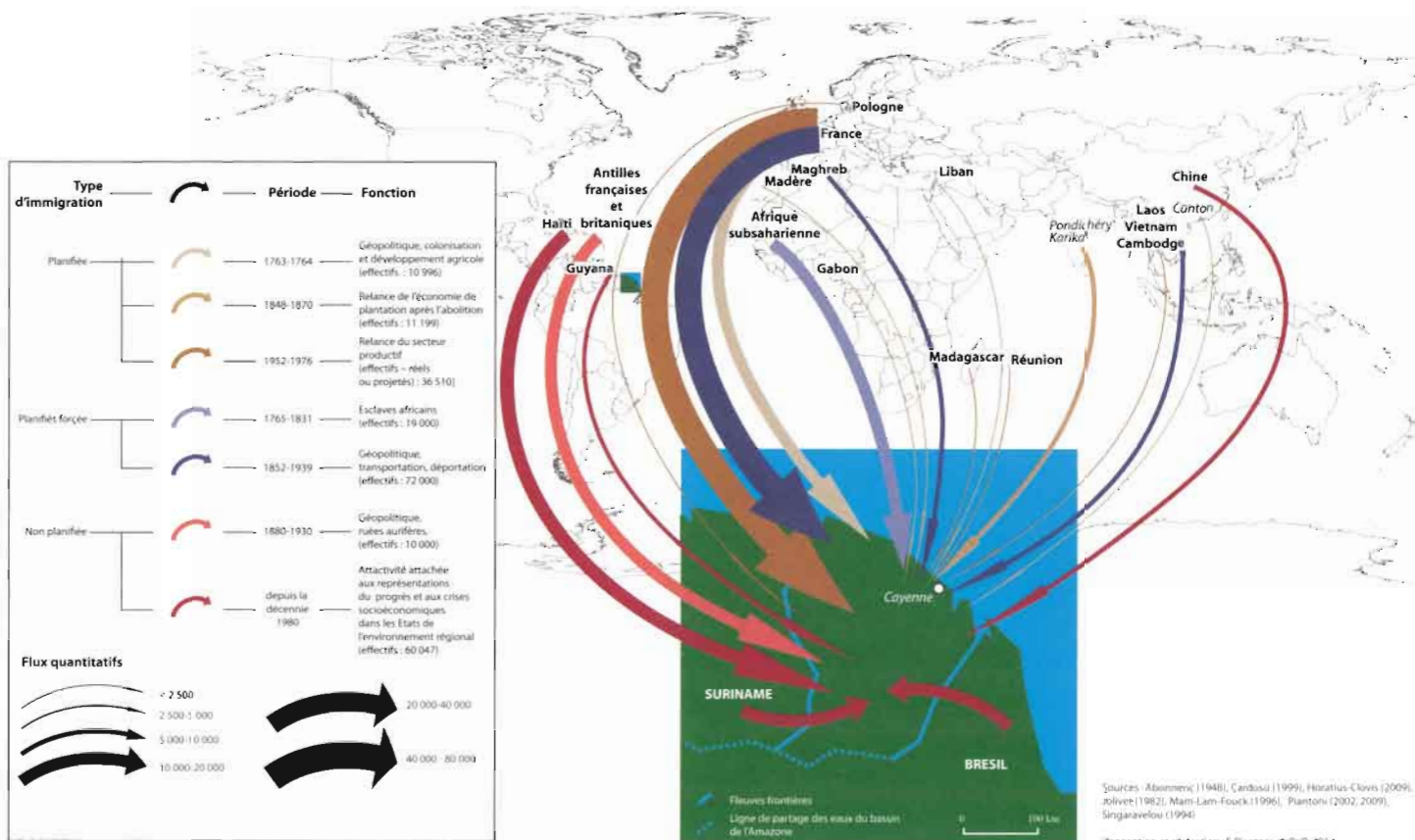
## LA GUYANE, TERRE D'IMMIGRATION

La question migratoire est constitutive de l'histoire de la Guyane depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ayant eu recours à l'immigration dès sa construction territoriale, la Guyane illustre parfaitement les dynamiques migratoires à l'échelle mondiale dans le temps long : déplacements irréversibles de populations du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, accélération et réversibilité des mouvements actuels. Elle est aujourd'hui, par sa charge dans la croissance démographique et par les stratégies socio-économiques qu'elle déploie, emblématique des rapports entre processus mondialisés et stratégies locales.

Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, l'immigration fut mobilisée comme levier de l'implantation géopolitique et de la conquête territoriale. La tragique expédition de Kourou, en 1763, se solda par le décès de 8 500 immigrants. La non moins tragique déportation de 19 000 esclaves africains, de 1765 à 1831, et celle de 72 000 transportés au bagne, de 1852 à 1952, n'eurent que de faibles retombées économiques, mais légitimèrent l'occupation coloniale sur la frange littorale. Pourtant, de l'esclavage aux migrations sous contrat du XIX<sup>e</sup> siècle (péninsule indienne, Afrique, Asie), la Guyane n'a jamais capté que des éléments résiduels.

Peupler pour intégrer fut une récurrence dont l'aboutissement prit corps lors des ruées aurifères de 1855 à 1930. En effet, si le littoral fut tôt occupé, l'intérieur du territoire, lui, ne fut convoité qu'après la découverte des premiers gisements d'or. C'est par l'octroi de concessions d'exploitation aux 10 000 mineurs des Antilles (Sainte-Lucie, majoritairement) et à la main-d'œuvre sous contrat (Indiens, Chinois, Javanais)

# L'immigration en Guyane française depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : types, périodes, fonctions



Sources : Abenmeq (1948), Çardaslı (1999), Horatius-Clovis (2009), Jolivet (1982), Mam-Lam-Fouck (1996), Plantoni (2002, 2009), Singaravelou (1994)

Conception et réalisation : F. Plantoni, CePeD, 2011



que le Second Empire intégra l'intérieur des terres amazoniennes, de 1880 à 1930. Nonobstant l'échec de la stratégie de peuplement pérenne, ces orientations aboutirent à la matérialisation des frontières (en 1900 sur le fleuve Oyapock, en 1891 sur le fleuve Maroni, en 1838 sur la limite Sud) et au maillage administratif de la colonie. Le territoire de l'Inini est créé en 1930 ; il intègre pour la première fois l'intérieur du territoire et restera sous l'autorité directe de l'Etat jusqu'en 1969. Les communes sont alors créées, soit près de trois cents ans après l'implantation française (1676).

Puis la décolonisation par la départementalisation, en 1946, assigna à l'immigration planifiée un objectif de valorisation économique. Pourtant, l'échec des plans successifs de 1952 à 1976, visant l'apport de 36 500 immigrés (France métropolitaine, Europe de l'Est, Réunion, Madagascar, Laos), assigna la Guyane à la dépendance des transferts légitimant son intégration à l'Etat français au nom d'un alignement économique et social sur la métropole. Seule la construction du Centre spatial guyanais, en 1965, draina une main-d'œuvre issue des pays sud-américains (Bolivie, Brésil, Colombie, Haïti, Suriname) qui posa les jalons de filières migratoires réactivées vingt ans plus tard.

Enfin, si la décentralisation, en 1982, consacra l'achèvement du processus d'assimilation par l'instauration d'un exécutif local, elle généra aussi une immigration non planifiée issue des pays de l'environnement régional, grâce aux programmes de rattrapage structurel (constructions de routes et de ponts, planification urbaine). Ces mouvements de populations se fondèrent sur les filières anciennes, réanimées par les crises politiques et économiques des Etats de l'environnement géopolitique régional (Haïti, Suriname, Etats septentrionaux du Brésil). Toutefois, en termes quantitatifs, la Guyane ne fut concernée que par des flux résiduels (contrairement à la Hollande,

aux Etats-Unis ou au Canada, par exemple). Néanmoins, cet apport représentait le tiers de la population dès le milieu des années 1980, entraînant des mutations fulgurantes dans les structures démographique et sociopolitique de la société locale.

Si la Guyane est aujourd'hui une zone attractive pour les migrants issus de l'environnement régional, cette situation ne date que du milieu des années 1960. La constitution de l'espace guyanais est donc étroitement liée aux faits de colonisation, aux processus de décolonisation (en Guyane mais aussi dans les pays tiers) et à l'immigration.

#### **EFFETS DE L'IMMIGRATION CONTEMPORAINE SUR LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET LA PRODUCTION DE DISCRIMINATIONS**

Lorsque l'on considère l'évolution de la population guyanaise depuis la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, il est frappant de constater sa croissance exponentielle : elle est passée de près de 28 000 habitants en 1954 à 229 000 en 2007, soit un coefficient multiplicateur de huit en une génération. La croissance démographique est devenue exponentielle à partir de la décennie 1975-1985, ce qui s'explique par l'apport migratoire de ressortissants des pays de l'environnement régional. Par ailleurs, dès les années 1990-1995, l'immigration a fortement contribué à la hausse de la natalité. Aujourd'hui, la croissance démographique (4 % par an) est pour un tiers tributaire de l'immigration nette et pour deux tiers tributaire de l'accroissement naturel (28 ‰). Les étrangers constituent près de 32 % de la population départementale. L'augmentation de la population étrangère tient aussi aux individus de moins de 13 ans nés de parents étrangers, comptabilisés comme étrangers. Ainsi, les "étrangers nés en Guyane" sont plus nombreux que les "étrangers nés à l'étranger".

La population immigrée<sup>4</sup> représente environ 37 % de la population totale. Cette situation confère à la Guyane une structure démographique comparable, en apparence, à celle des pays en voie de développement. En apparence seulement, car les conditions économiques, notamment, y sont bien différentes.

On conçoit que la capacité d'intégration dans la société d'accueil soit saturée et que l'immigration, constante depuis vingt ans, bouscule une société déjà marquée par un cloisonnement communautaire, lourd héritage de l'échec du processus de décolonisation en termes sociaux et économiques. Ce contexte social est producteur de discriminations directes et d'essentialisation communautaire. En témoignent les débats sur l'identité guyanaise et ses définitions exclusives confinant à un régionalisme parfois abscons. Les mutations sociales sont désormais structurelles, alors que les réponses apportées sont conjoncturelles et s'inscrivent dans des jeux d'instrumentalisation politique et des temps courts (celui des mandats politiques, des contrats des représentants de l'Etat).

L'immigration semble au cœur de la crise sociale que traverse ce territoire. Pourtant, elle n'en est que le catalyseur, et donne à voir une société dont le développement socio-économique puise ses fondements dans une relation asymétrique avec sa tutelle, matérialisée par les transferts métropolitains et européens. Ceux-là légitiment l'équation statutaire (Région d'outre-mer et Région ultrapériphérique), tout en institutionnalisant une dépendance au nom de la continuité républicaine. De fait, la Guyane devient le siège des représentations du progrès – alignées sur les nations ayant les PIB par habitant les plus élevés du monde – sans bénéficier, toutefois, des structures

4. La population immigrée est la somme des étrangers nés à l'étranger et des Français par acquisition nés à l'étranger.

## Déterminants migratoires

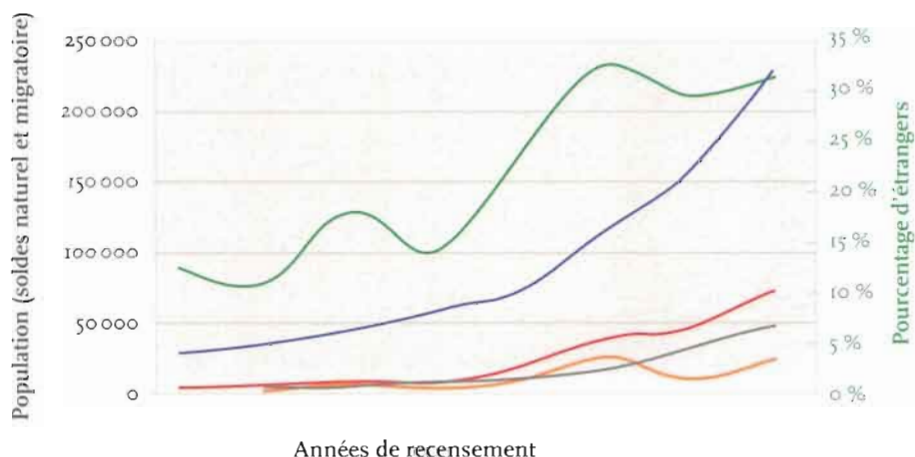
Fin des cycles économiques extractivistes (or, balata, bois de rose)

- Construction du Centre spatial guyanais
- Plan de mise en valeur agricole et sylvicole

- Crises sociopolitiques haïtiennes
- Mesures de regroupement familial
- Programmes de construction d'infrastructures (routes, ponts, aménagements urbains) liés à la décentralisation
- Plan de développement de la riziculture (Plan Riz)

Guerre civile du Suriname

- Croissance démographique forte liée à l'immigration des années 1990 : près de la moitié de la population a moins de 20 ans, les étrangers nés en Guyane sont plus nombreux que les étrangers nés à l'étranger
- Immigrations liées à l'activité aurifère
- poursuite des troubles sociopolitiques en Haïti
- Immigration andine et guyanaïenne (Guyana)



	1954	1961	1967	1974	1982	1990	1999	2009
Population totale	27 863	33 535	44 304	57 348	73 012	114 808	157 274	229 000
Population étrangère	3 449	3 664	7 958	8 041	17 346	37 286	46 576	71 819
Solde naturel		4 244	4 625	7 878	10 521	16 823	32 256	47 817
Solde migratoire		1 450	6 240	4 070	8 270	24 973	10 340	23 909
Part de la population étrangère	12,38 %	10,93 %	17,96 %	14,02 %	23,76 %	32,48 %	29,61 %	31,36 %

économiques et politiques adéquates. De ce paradoxe sont nées les représentations et l'attractivité de ce territoire, mais aussi sa pauvreté sociale.

#### **EFFETS DU CADRE LEGISLATIF RELATIF AU STATUT DES ETRANGERS : LA PRODUCTION DE MARGINALITE**

La croissance démographique actuelle, sans précédent dans l'histoire de cette Région d'outre-mer, se conjugue avec une économie hyperdépendante des transferts métropolitains et un cadre législatif contraignant, producteur d'inégalités sociales. Ainsi, la non-régularisation des immigrants touche 63 % de la population étrangère, soit près du quart de la population totale.

En mettant en perspective ce taux, considérable, avec les caractéristiques socio-économiques de la Région, on peut prendre la mesure de l'impact de l'immigration en Guyane.

#### **Evaluation de la population en situation irrégulière en 2009**

	Hypothèse basse	Hypothèse médiane	Hypothèse haute
Population étrangère en situation irrégulière	40 000 (rap. Cici, 2009)	43 000 (préf. guy. 2009)	48 885 (Insee, 2009)
Population étrangère totale	68 819	71 819	77 704
Part de la population étrangère dans la population totale	30,05 %	31,36 %	33,9 %
Part de la population étrangère irrégulière dans la population totale	17,47 %	18,78 %	21,35 %
Part de la population étrangère irrégulière dans la population étrangère totale	58,12 %	59,87 %	62,91 %

## LES STRATEGIES D'INSERTION DANS L'ECONOMIE REGIONALE : RESEAUX INTERPERSONNELS ET ECHANGES

Depuis 1993, la chute du PIB par habitant est telle que la Guyane occupe désormais la dernière position parmi les régions françaises avec 13 800 euros, soit 49 % du PIB moyen français. Le revenu des ménages, indice qui reflète le mieux le niveau de vie, s'établit à 47 % du niveau de revenu moyen dans les Régions françaises. Cette situation s'accompagne d'une disparité importante des revenus au point qu'un ménage sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) emploient 44 % des salariés et cumulent plus de 50 % de la masse salariale. La majorité de la population immigrée n'y a pas accès – pour y entrer, la nationalité française est requise – et s'insère dans le sous-emploi et le secteur informel pour survivre.

L'intégration dans l'emploi privé du secteur tertiaire nécessite des diplômes que n'a pas cette catégorie d'immigrés : on estime que seuls 5,4 % d'entre eux ont un niveau de qualification postbaccalauréat. Les secteurs secondaires (BTP notamment) et primaires absorbe une partie de la main-d'œuvre. Près de 60 % des personnes interrogées à l'occasion d'enquêtes ont été formées (primaire et collège) en Haïti et au Brésil ; 10,5 % n'ont pas fait d'études. Par ailleurs, les principes d'équivalence de diplômes sont peu opératoires en raison des systèmes et des niveaux scolaires différents délivrés dans les pays d'origine (formations privées par exemple). Ces groupes sont les premiers à subir les discriminations directes.

De l'emploi à l'accès aux prestations sociales et au logement social, le processus est identique. De fait, la marginalité touche, *a minima*, le quart de la population totale de la Guyane. Parallèlement, les politiques

migratoires fondées sur le contrôle des personnes renforcent leur précarité économique en réduisant à néant leur capacité de déplacement. Aussi observe-t-on la multiplication de situations informelles dans l'emploi, le logement. Les stratégies d'intégration sont fortement marquées par la production de normes sociales déviantes par rapport au modèle métropolitain. En outre, le sous-emploi, l'emploi non déclaré ont pour conséquence le recours à plusieurs activités professionnelles (polyactivité). Le réseau de relations est au cœur d'enjeux cruciaux de captage d'informations et de rapport de pouvoir. Il est étroitement associé aux garanties de confiance et, souvent, à l'appartenance socioculturelle, familiale ou au même lieu d'origine. Les réseaux interpersonnels (familiaux et communautaires) jouent, par conséquent, un rôle majeur dans les stratégies de dépassement des discriminations directes et indirectes dans l'accès à l'emploi.

Dans ce contexte d'hyperdépendance, l'accès à l'emploi est fortement concurrentiel. Si les réseaux relationnels s'articulent autour de relations de solidarité, ils génèrent des pratiques discriminatoires, des jeux de dépendance et d'allégeance. Ceci est particulièrement le cas dans les branches d'activités du "secondaire" (BTP) et dans les services domestiques (ménage, entretien, jardinage).

La conséquence majeure du sous-emploi reste le travail illégal. Souvent considéré comme un phénomène subversif, il est, en réalité, une stratégie d'adaptation essentielle. Dans le contexte social, démographique et économique local, il apparaît comme un facteur de régulation, diminuant les écarts de revenus. Ce trait souffre la comparaison avec des pays à faible PIB par habitant dont, par exemple, les pays sud-américains. Ce phénomène est à l'origine des secteurs commerciaux parallèles et structurés, dont les fonctionnements reposent sur le décalage de niveau de vie entre la Guyane et les pays de son environnement (Brésil

et Suriname, notamment). Il est un facteur de régulation, de survie, mais aussi d'ascension sociale, alors que l'immigration constitue la variable d'ajustement de l'économie régionale (tributaire des transferts métropolitains et européens).

Près du quart de la population en situation irrégulière n'a pas accès aux revenus et avantages sociaux (prestations, logement...), pas accès au fonctionnariat, pas accès au droit; seul reste à sa portée l'accès à la scolarité (jusqu'à 16 ans) et, pour un temps encore, à la santé. Cette population, polyactive par nécessité, cherche donc ailleurs les moyens de survivre dans un cadre contraint d'illégalité.

La dynamique des relations sociales, les rapports à l'altérité et les échanges économiques reposent sur la confrontation entre deux systèmes que ne porte aucune logique ancrée dans la réalité : l'un issu des pays à PIB par habitant les plus élevés de la planète, l'autre issu des plus pauvres. Elle produit non pas un développement partagé, mais une société inégalitaire dont la condition migratoire est un révélateur.

## **LES EFFETS DES DYNAMIQUES INFORMELLES SUR L'ACCES À L'HABITAT**

L'autre aspect visible de l'informalité est lié à l'habitat. Les installations non planifiées, souvent frappées du sceau de l'insalubrité, sans réseaux (adduction, évacuation, électricité), sont constituées de matériaux de récupération provenant du commerce des produits des déchetteries. Elles se situent dans la périphérie urbaine, sur les zones exondées des marais, ou dans les dents creuses des espaces urbains.

L'accès à la terre "privée" est problématique. En effet, la législation relative à l'accès au foncier entérine les discriminations indirectes : l'Etat est propriétaire de 92 % du foncier départemental, qu'il rétrocède aux collectivités par le biais de baux amphithéotiques. Dans l'espace urbain,



la disponibilité foncière est rare, et concerne souvent des collectivités territoriales ou des familles propriétaires.

Paradoxalement, les réserves foncières sont rares et contribuent à l'inflation de la valeur de la terre. On ne peut acquérir du foncier qu'à certaines conditions (nationalité française, objectif agricole...) que les immigrés ne peuvent pas réunir. Les prix à l'achat et à la location, compte tenu de la faiblesse de l'offre, sont comparables à ceux pratiqués dans la première couronne parisienne... Dès lors, la plupart des occupations sont réalisées sans titre, illégalement.

Or l'accès à l'habitat est la première étape d'une stratégie d'ascension sociale donnant corps au projet migratoire. En témoignent l'importance des formes de location et de sous-location informelle, ainsi que la figure du "marchand de sommeil" (qualification métaphorique du propriétaire bailleur louant des pièces à des tarifs prohibitifs).

Le caractère collectif de l'occupation sans titre (illégal) de la terre est un gage de sûreté. L'aménagement interne de l'implantation est effectué en autogestion, autour d'un noyau de familles. Puis, peu à peu, s'agrègent d'autres membres, puis d'autres encore, par le biais de réseaux de connaissances et de jeux de location et de sous-location.

Pour plus du tiers des "propriétaires ou supposés", l'accès à un terrain implique l'appartenance à une association d'habitants constituée dans ce but. Comme sur le marché du travail, les rapports de pouvoir et les processus informels sont inhérents à la gestion des quartiers par ces collectifs, créant de la discrimination directe et indirecte *entre* et *dans* les groupes. La discrimination indirecte produite par un cadre législatif contraignant d'accession au foncier est contournée par les règles de gouvernance interne au groupe collectif. Celles-ci sont fondées sur un cadre informel mais néanmoins chargé de normes tacitement admises par chacun des membres, pleinement conscient de la stratégie menée.

Ce processus est nécessairement facteur de discriminations sociales et territoriales (à l'intérieur et à l'extérieur), car producteur de marginalisation en termes logistiques (accès aux équipements collectifs : eau, électricité, viabilisation, voirie, santé, école, transports).

De plus, dans le cas d'occupation sans titre du foncier, les services publics ne sont pas tenus d'assurer la maintenance technique (voirie, eau et assainissement, déchets). Leurs déficiences, souvent légitimes au regard du droit, génèrent, dans le contexte local, de véritables processus d'autogestion et de gouvernance interne, eux-mêmes producteurs de dépendance.

Finalement, l'implantation se développe jusqu'à devenir un quartier abritant 1 000-1 500 habitants, ce qui permet à ceux-ci de revendiquer l'accès aux services de l'Etat. Le processus de régulation foncière et administrative des habitants se réalise, en moyenne, dix ans après les premiers établissements.

De la stratégie d'invisibilité initiale, on parvient ainsi à la visibilité médiatique, par la création d'associations sportives et socioculturelles. Les responsables des collectifs deviennent des notabilités locales, investies du pouvoir de légitimer l'antériorité de la présence de tel ou tel individu, dans le cadre d'une régularisation foncière et administrative menée par les services de l'Etat. Cette double régularisation signifie, enfin, l'accès à un logement et aux aides sociales.

Ainsi, les habitants immigrés s'inscrivent, dans une situation de forte dépendance sociale et économique, jusqu'à la régularisation foncière et administrative. Pour les immigrés peu capitalisés, l'intégration se réalise par des allégeances aux notabilités : autrement dit, dans l'emploi comme dans l'accès au logement (deux paramètres cruciaux dans les logiques d'intégration), le réseau relationnel et le secteur informel sont des passages obligés pour près du quart de la population. De fait, ce

système génère la production de normes sociales en marge de la société d'accueil, mais aussi des pratiques discriminatoires entre les immigrés anciens et récents. Le modèle national est inopérant.

#### **LE FONCTIONNEMENT DES QUARTIERS : DU LOCAL À L'INTERNATIONAL**

Rappelons qu'entre 18 % et 21 % de la population guyanaise est en situation d'illégalité. Cette catégorie de la population n'a donc pas accès à la ressource, bien que s'inscrivant dans la perspective de réalisation d'un projet migratoire dont le modèle est fondé sur les cadres de représentation métropolitains. C'est donc "à l'extérieur" que cette population va chercher les moyens de sa survie et de son intégration économique, la Guyane restant un espace à fort PIB par habitant au sein d'un environnement régional où le PIB par habitant est beaucoup plus faible.

La mobilité observée dans les quartiers et les réseaux transnationaux se déploient donc à l'échelle internationale, projetant la Guyane dans la mondialisation. Là encore, c'est par l'informel que sont acheminés nombre de produits commerciaux, des transitaires aux grossistes, des petites épiceries individuelles dans l'espace domestiques aux colporteurs. Le type de statut administratifs est essentiel dans la mesure où les "papiers" permettent de circuler, condition nécessaire à l'échange et au passage des frontières internationales et interne (barrage douaniers et police de l'air et des frontières situés à Iracoubo et à Bélizon). Le seul fait d'obtenir des documents administratifs devient un viatique permettant aux migrants d'accéder à un rang social au sein de la communauté, parce qu'autorisant la capacité à se mouvoir, s'affranchissant d'une chaîne de discriminations dans la dynamique économique informelle. Ce processus constitue autant une stratégie d'adaptation qu'un moyen de pallier la carence productive

locale et de permettre de dépasser les discriminations directes dans l'accès à l'économie locale.

La mobilité de cette population (même fortement contrainte localement) et la conscience de constituer un collectif structuré est pour elle une garantie de sécurité et, souvent, de survie économique. Selon des données recueillies lors d'enquêtes, un quart des immigrants retourneraient vers leur pays d'origine une ou deux fois par an.

Ces parcours transnationaux sont jalonnés de relais (Haïti, République dominicaine, Brésil, Suriname, Pérou, Colombie). Ces espaces sont tout à la fois des lieux structurant des filières que des espaces commerciaux parcourus avec une forte réversibilité. Ce processus de circulation migratoire<sup>5</sup> du local (quartier) au global (international) associe mobilité humaine, commerciale et fiduciaire. Il nécessite des compétences et des réseaux intra- et intercommunautaires (de la production à la vente).

Pour ce type de population, incluant des Brésiliens, des Haïtiens, des Dominicains, des Guyaniens, des Surinamais, les transferts d'argent (émissions et réceptions) par Western Union<sup>6</sup> indiquent les espaces de circulation et de maintien du lien avec les espaces d'émigration. La cartographie des espaces concernés révèle un espace régional qui, par le biais de ses immigrants, intègre un espace mondialisé.

5. Cette notion inclut l'ensemble des relations entre la société d'origine, la société d'accueil et les lieux-relais. La circulation migratoire inclut les mouvements de population (flux d'immigration et de retour), les circuits économiques qui leur sont attachés, mais aussi les flux invisibles ou immatériels (investissements, informations, idées et modèles politiques et sociaux).

6. Ces bases de données sont soumises à de nombreux biais (non-corrélation, *a priori*, entre le nombre d'immigrants et le volume des remises) et ne touchent qu'un seul type de remise (les mandats Western Union). Il conviendrait de multiplier par trois les masses fiduciaires, en raison de l'importance des transferts non bancarisés en direction du Brésil et de la Chine.

Il ne s'agit, évidemment, que de tendances, observées grâce aux séries fournies par un seul organisme. Il existe, bien sûr, d'autres moyens de transférer des devises vers les Etats concernés (sommes remises à un compatriote, transferts par internet, mandataire privé, etc.). Ainsi les flux vers la Chine et le Brésil pourraient être multipliés par trois. Ces transferts d'argent mettent en évidence des relations avec des pays d'origine sud-américains ou des pays relais peu évoqués en Guyane (Chine, Etats d'Afrique subsaharienne). Ils posent la question de l'investissement dans les zones de départ ou de transit chargées de fonctions différentes (économiques, politiques, sociales, culturelles), alimentant la problématique du co-développement et de la pérennisation de l'établissement des immigrés. Si l'on tient compte du rapport entre le nombre de mandats et le volume des émissions, on peut difficilement considérer ces flux comme des investissements dans les pays de départ ou de relais. Ainsi, le nombre de mandats émis vers Haïti est le plus élevé, mais que la somme par mandat est très faible. C'est exactement l'inverse pour les remises vers la Chine. Il s'agit plus d'une contribution à la consommation familiale, palliant l'absence "économique" de l'émigré (sauf peut-être dans le cas chinois).

L'analyse des émissions révèle des réseaux migratoires transnationaux, déployés à l'échelle mondiale : haïtiens (Haïti-Etats-Unis, Canada-France métropolitaine), chinois (Etats-Unis-Hongkong-Chine continentale), sud-caribéens (Suriname-Hollande), andins (Pérou-Bolivie-Espagne) et africains (Sénégal, Togo-Bénin-Côte d'Ivoire-Italie). En changeant d'échelle et en analysant la situation des remises à partir des communes (sans agrégation), on observe des nuances formelles selon les destinations, mais pas sur le fond.

L'analyse des réceptions (10 % en valeur absolue des émissions, en moyenne) met en lumière une forte contribution des espaces nord-américains (Etats-Unis, Canada) et de l'Europe (France métropolitaine,



Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Italie) qui corrobore l'idée d'une aide extérieure ou d'un soutien.

Les séries des nomenclatures douanières (2006-2008), mettent en évidence l'importance de l'Union européenne dans les échanges, qu'il s'agisse d'importations ou d'exportations. Si les circuits commerciaux n'étaient pas masqués par l'importance du cadre juridique et économique européen auquel sont soumises les exportations guyanaises, on lirait une "mondialisation par le bas", une corrélation entre les échanges commerciaux et les transferts d'argent. On observe néanmoins de fortes similitudes entre la carte des importations et des réceptions d'argent en provenance notamment de France métropolitaine, d'Espagne, d'Italie, des Etats-Unis et des Pays-Bas par le biais de Western Union.

Ces Etats ont une fonction de relais d'importation et de normalisation des conditionnement des produits commerciaux. Des importateurs (Tang Frères pour les produits agro-alimentaires, par exemple) réexportent ensuite les produits vers la Guyane. Il en est de même pour nombre de produits importés du Brésil et réexportés en Guyane (les échanges directs entre Brésil et Guyane n'atteignent pas 1 % du total). Ces échanges internationaux, en deux ou trois étapes, n'apparaissent pas dans les nomenclatures des douanes enregistrant la dernière zone d'importation. Aussi, l'estimation des échanges, avec le Brésil par exemple, est sous-estimé : les échanges directs avec ce pays concernent 0,6 % de la balance commerciale, et moins encore avec la Chine. Pourtant, un nombre très important de produits proviennent de Chine et du Brésil (textile, agro-alimentaire, produits manufacturés, etc.).

Cette situation corrobore la dépendance de la Guyane à l'égard de la France métropolitaine. Au regard de la population totale, le maigre vivier de consommateurs obère, en effet, l'établissement d'entreprises manufacturières et agroalimentaires.

Ainsi, informalité et circulation migratoire constituent des moyens de contournement et d'adaptation. Entre l'échelle locale des quartiers et l'échelle internationale des circuits commerciaux, cette stratégie aux franges de la légalité et utilisant la mobilité permet de dépasser une situation proche de la misère sociale. Ce processus permet, en outre, de neutraliser la concurrence induite par l'absence de développement et l'étroitesse du marché local. Plus globalement, cette stratégie est mise en place pour permettre de dépasser les pratiques discriminatoires directes et indirectes générées par des politiques migratoires fondées sur le contrôle du statut administratif des immigrants et des droits différenciés.

#### **LES MIGRATIONS CONTEMPORAINES ET LES REPRESENTATIONS DU PROGRES : UN PROCESSUS NON PLANIFIE, ISSU DE LA CARAÏBE ET DE L'AMERIQUE DU SUD**

La Région monodépartementale concentre les représentations associées aux pays riches dont résultent son attractivité et les déterminants migratoires (accès à l'éducation, à la santé, aux minima sociaux, à la stabilité politique). Cependant, la Guyane se caractérise par des indices relevant de pays à revenu national brut faible (dépendance, inégal accès à la ressource, économie informelle, écart de revenus), comparables à ceux des Etats dont sont originaires ses immigrants (Amérique du Sud, Caraïbes,...). Ceci peut rendre la situation "tolérable" pour des immigrants qui y attendent leur régularisation administrative, mais intolérables au regard du droit de la personne, de l'impératif de cohésion sociale et de l'égalité des chances. Cet espace apparaît alors comme un sas, une zone d'attente obligée, un lieu d'échanges et de solidarité. Il est aussi une place contraignante, d'où



on ne sort qu'en prenant le risque d'une reconduite à la frontière ou dans le pays quitté (selon les accords bilatéraux entre la France et les pays tiers). L'immobilité peut être culpabilisante, quand elle est vécue comme une parenthèse traumatisante dans le projet migratoire et dans les modes de sa réalisation.

Les facteurs qui incitent au départ sont à la fois génériques et singuliers, spécifiques à la personne. Génériques en raison des effets produits par les conditions macro-économiques et géopolitiques ; singuliers en raison du vécu de chaque individu qui construit sa propre stratégie en fonction de contraintes familiales, matrimoniales, de ses ambitions, etc. Ainsi retrouve-t-on un ensemble de facteurs communs, dont la prégnance varie toutefois.

On comprend que les tentatives de catégorisation s'enlisent dès que l'on considère le phénomène migratoire à l'échelle de l'individu. Les raisons qui poussent au départ, les déterminants semblent plus pertinents, de même que les zones d'origine (rurales ou urbaines par exemple) et leur niveau de développement éducatif, sanitaire, social, économique. Ces déterminants peuvent expliquer les stratégies d'intégration rapide ou plus progressive (sur une ou deux générations).

Les Haïtiens, les Brésiliens et les Surinamais, dont le projet d'émigration n'a pas été planifié par l'Etat français, représentent près de 80 % des nationalités étrangères recensées (109 au total) en Guyane depuis les années 1980.

### Evolution des effectifs de nationalité brésilienne, haïtienne et surinamaïse de 1974 à 2009 par rapport à l'ensemble de la population étrangère

	1974	1982	1990	1999	2009 <sup>7</sup>
<b>Population totale</b>	57 348	73 012	114 808	157 274	229 000
<b>Population étrangère</b>	8 041, soit 14 % de la population totale	17 346, soit 24 % de la population totale	37 286, soit 32 % de la population totale	46 576, soit 30 % de la population totale	77 704 <sup>8</sup> , soit 34 % de la population totale
<i>dont Brésiliens<sup>9</sup></i>	1 559 33,16 %	3 123 18,51 %	5 962 15,99 %	7 171 15,40 %	17 990 23,15 %
<i>dont Haïtiens</i>	479 10,19 %	5 287 31,34 %	9 263 24,84 %	14 143 30,37 %	23 654 30,44 %
<i>dont Surinamais</i>	1 237 26,31 %	2 453 14,54 %	13 762 36,91 %	17 654 37,90 %	19 748 25,41 %

Source : calculs personnels d'après Insee, RGP 1974, 1982, 1990, 1999, 2010

#### DES DÉTERMINANTS HETEROGENES

Les déterminants migratoires de ces trois groupes sont, à l'image des lieux d'arrivée, profondément divergents. Leurs mouvements se fondent sur des réseaux anciens (ruées aurifères du XIX<sup>e</sup> siècle, construction du Centre spatial guyanais en 1965) ou plus récents (plan de rattrapage structurel dans le cadre de la décentralisation, dans les années 1980, puis intégration à l'Union européenne en 1999). Ils sont aussi associés aux crises politiques et économiques (Haïti, Suriname, Etats du nord du Brésil).

Il ne s'agit pas d'une immigration par défaut. En raison de la forte concurrence qui s'exerce dans le domaine de l'emploi – légal et illégal – le projet migratoire est lié à la prise en charge dans un réseau relationnel construit

7. Extrapolation à partir de la collecte de 2006.

8. *Idem.*

9. La ventilation par nationalités constitue une estimation fondée sur le nombre d'étrangers en situation administrative régulière.

localement. Pour les migrants faiblement capitalisés, l'installation en Guyane française implique d'être déjà intégré à une sphère familiale, communautaire, d'investir dans le temps long pour être régularisé (des délais de dix à quinze ans ne sont pas rares) et de trouver les moyens de vivre durant tout ce temps. Ceci constitue aussi un élément explicatif des processus d'informalité et de mobilité. Si le statut d'étranger en situation irrégulière est discriminatoire au regard du droit national, les processus d'illégalité et d'informalité dans lesquels va nécessairement s'inscrire l'immigré le sont tout autant, sinon plus.

*Les immigrants originaires d'Haïti : des déterminants économiques et politiques*

La migration est significative depuis le milieu des années 1970. Le choix d'émigrer vers la Guyane est bien souvent fait après l'échec de démarches vers d'autres pays de destination, dont les plus couramment cités sont les Etats-Unis<sup>10</sup>, le Canada<sup>11</sup>, la République dominicaine<sup>12</sup> et la France métropolitaine<sup>13</sup> (Ile-de-France). La Guyane est

10. Les statistiques de la présence haïtienne aux Etats-Unis varient entre 700 000 et 1 million d'individus. Cette présence remonte à l'entre-deux-guerres. New York accueille la communauté la plus importante, puis Miami. San Francisco et Los Angeles sont devenus des villes d'accueil à partir des années 2000, avant Atlanta et Boston.

11. On compte environ 130 000 citoyens d'origine haïtienne vivant au Québec, dont plus de 90 000 sont établis à Montréal. L'implantation des Haïtiens au Canada date des années 1960.

12. De 500 000 à 700 000 Haïtiens vivent en République dominicaine, principalement dans les campements-bidonvilles à proximité des champs de canne à sucre (*bateyes*). Les Haïtiens constituent la communauté la plus pauvre de ce pays, qui fut interpellé à plusieurs reprises au sujet des atteintes aux droits de l'homme commises à l'encontre de travailleurs haïtiens. La stigmatisation est ancienne (massacre de Haïtiens en octobre 1937), et est à l'origine des relations politiques souvent tendues entre Haïti et ce pays.

13. Les Haïtiens sont estimés à 10 498 en Guadeloupe et 1704 en Martinique. Par déduction (Guyane comprise), on peut estimer la communauté haïtienne en France métropolitaine entre 30 000 et 40 000 personnes, essentiellement installées en Ile-de-France. Toutefois, ce chiffre paraît nettement sous-évalué. En 2006, les Haïtiens constituaient, selon l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et des apatrides), la première nationalité en nombres de demandes d'asile politique.

toujours envisagée comme une étape. Avant 1980 et l'instauration de mesures de restriction migratoire dans le département, la plupart des Haïtiens résidant à Paris transitaient par Cayenne.

La Guyane française est le pays de destination le moins coûteux : le coût total du voyage (comprenant le vol Port-au-Prince – Paramaribo, le prix du passage clandestin du fleuve Maroni et le trajet Saint-Laurent – Cayenne) est approximativement de 4 000 euros. Il est aussi le plus accessible, en raison des facilités d'obtention de visas pour le Suriname. Mais c'est aussi, paradoxalement, la destination la plus ignorée en Haïti. Ce triple constat permet de brosser les traits majeurs de la population haïtienne en Guyane, constituée massivement de ruraux (agriculture vivrière) pauvres, originaires à 90 % du milieu rural ou des zones suburbaines des départements du Sud (Les Cayes, Aquin, Fond-des-Nègres), du Sud-Est (Jacmel) et de Nippes (Miragoâne). La structure sociale de la population immigrée reproduit la formation sociale, rurale à 75 % et majoritairement analphabète. Une part plus faible de la population haïtienne en Guyane est originaire des quartiers périphériques pauvres de Port-au-Prince.

En Haïti, les crises sociales, politiques et économiques successives s'expriment sur fond de répartition foncière profondément inégalitaire (2 % de la population détient 55 % du domaine agricole) et d'oppression politique. Elles ont d'abord généré l'exode rural de la paysannerie (le "pays du dehors") vers les villes (le "pays du dedans"). Puis l'accumulation de la population rurale en milieu urbain, où elle fut confrontée au sous-emploi et à l'instabilité du régime politique, a provoqué le développement d'une forte émigration. Les déterminants de l'immigration haïtienne sont donc marqués par des facteurs politiques internes dont les effets produisent des conditions économiques et sociales dramatiques.

---

## REPÈRES CHRONOLOGIQUES SUR LA SITUATION POLITIQUE EN HAÏTI

- **Février 1986** : départ forcé du pouvoir de Jean-Claude Duvalier, dit “Baby Doc”, fils du dictateur François Duvalier, dit “Papa Doc”, décédé en 1971.
- **1986-1990** : directement ou par notabilités politiques civiles interposées, l’armée détient le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.
- **16 décembre 1990** : élection du père Jean-Bertrand Aristide à la présidence de la République d’Haïti.
- **30 septembre 1991** : coup d’Etat militaire dirigé par le général Raoul Cédras. Période de violentes répressions : 4 000 personnes assassinées et 350 000 déplacées.
- **Octobre 1991** : début d’un embargo international.
- **3 juillet 1993** : accord de Governor’s Island entre le président en exil Aristide et le général Raoul Cédras, sous l’égide du gouvernement Clinton. Cet accord prévoit un retour pacifique à l’ordre constitutionnel. Cet accord ne sera jamais respecté par le général Cédras.
- **19 septembre 1994** : débarquement de 20 000 marines à Port-au-Prince pour rétablir le président Aristide dans ses fonctions.
- **Avril 1995** : suppression de l’armée haïtienne et création d’une police nationale.
- **17 décembre 1995** : élection à la présidence de la République de René Préval, proche de l’ancien président Aristide.
- **Novembre 2000** : réélection d’Aristide avec 5 % de participation. Le pays est en proie à une profonde crise politique et économique liée à la désstructuration du parti populaire “Fanmi Lavallas” (parti politique créé par Aristide), dont émanent les dirigeants actuels, mais qui reste en désaccord avec l’organisation politique. En juillet 2004, le climat social et politique, particulièrement violent, débouche sur un coup d’Etat et l’envoi de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah). Le président Aristide quitte le pays avec l’aide des Etats-Unis. Le président de la Cour suprême, assume alors les fonctions de président de l’Etat... avant la réélection de René Préval, en février 2006, à la suite d’élections marquées par des incertitudes sur le décompte des bulletins de vote.
- **12 et 20 janvier 2010** : deux séismes frappent l’ouest d’Haïti et détruisent la capitale, Port-au-Prince.
- **20 mars 2011** : élection à la présidence de la République de Michel Martelly.

Les phases de croissance du potentiel migratoire correspondent aux périodes d'instabilité politique depuis le milieu des années 1970.

► **1963-1965** : début de la filière migratoire avec l'immigration en Guyane d'un propriétaire terrien français installé auparavant dans la région de Fond-des-Nègres. Celui-ci emmène avec lui l'ensemble de ses ouvriers agricoles afin d'exploiter une concession dans la savane de Kourou. Le contexte est celui de la fin du règne dictatorial de François Duvalier, *alias* "Papa Doc", auquel succédera son fils Jean-Claude Duvalier. En Guyane se construit alors le Centre spatial guyanais ; 300 ouvriers haïtiens travaillent sur le chantier. Le courant migratoire sera ensuite mu par sa propre dynamique jusqu'au milieu des années 1990. L'origine des Haïtiens de Guyane est la région d'Aquin (sud de l'île) et ne se diversifiera que très peu.

► **1970-1974** : faiblement au début, puis de manière croissante jusqu'en 1982, grâce à l'appel de main-d'œuvre suscité par le "Plan Vert"<sup>14</sup>, se développe une migration d'hommes seuls (en 1974, le recensement de la population donne un effectif de 480 individus). L'émigration vers la Guyane française, considérée comme une étape avant la métropole et l'Europe, est alors privilégiée en raison de la fermeture des frontières états-uniennes et canadiennes aux immigrés haïtiens en 1979. La France impose un visa pour l'entrée en Guyane en 1980 et met en place une politique de fermeture des frontières départementales. Le Suriname devient le pays d'entrée et de transit des flux. L'entrée en Guyane s'effectue ensuite par le passage du fleuve frontalier à hauteur de Saint-Laurent-du-Maroni, ville de transit avant Cayenne.

► **1982-1986** : cette période correspond à une forte croissance des flux. La population des "nés en Haïti" comprend 5 287 personnes (Insee,

.....  
14. Plan de développement économique fondé sur l'apport migratoire planifié, initié en 1976 par Oliver Stirn.

RGP 1982), soit 30 % de la population des “nés dans un pays étranger”<sup>15</sup> (*ibid.*). Malgré les mesures coercitives de restriction migratoire, les flux se développent massivement à partir de 1982-1983, puis en 1985-1986, où la répression politique menée par un régime dictatorial aux abois se manifeste de façon violente, par des massacres. Parallèlement, sous l’effet de la décentralisation, la politique de grands travaux d’infrastructures et la construction d’un troisième pas de tir pour le lanceur Ariane contribuent à générer un appel à la main-d’œuvre étrangère. La fin du régime duvaliériste, en février 1986, et les espoirs démocratiques liés à des perspectives de développement économique créées par l’élection du père Jean-Bertrand Aristide, en décembre 1990, provoquent un net ralentissement des flux, mais l’absence de changement va rapidement relancer les mouvements d’émigration internationale. La communauté haïtienne en Guyane est alors de 9 263 personnes. Cependant, les estimations communément admises à cette période sont comprises dans une fourchette de 20 000 à 30 000 personnes. Le rythme d’immigration est néanmoins ralenti par le renforcement du dispositif national de restriction des flux migratoires et par le conflit surinamais qui, dans le Maroni, freine la dynamique haïtienne de 1986 à 1992.

► **1991-1995** : en septembre 1991, un coup d’Etat militaire, dans lequel la diplomatie américaine est impliquée, porte le général Raoul Cédras au pouvoir. Aux aspirations démocratiques, le régime répond par une logique répressive qui s’avère aussi redoutable que celle du régime

15. Le recensement de 1982 ne permet pas une ventilation de la population étrangère selon la nationalité. Nous avons donc utilisé le lieu de naissance des effectifs étrangers, qui, lui, est enregistré. Cette extrapolation du lieu de naissance à la nationalité est évidemment abusive, mais, en l’absence d’autres sources statistiques capables de qualifier les mouvements migratoires, nous nous en contentons, en relevant toutefois le biais introduit.

duvaliériste. Cette période est donc marquée par de fortes vagues migratoires entre 1991 et 1994. A partir de l'élection de René Préval, les flux sont liés aux mesures de regroupement familial, qui entraînent une féminisation de l'immigration. Toutefois, les difficultés de régularisation administrative et les conditions économiques extrêmement défavorables à la venue des familles<sup>16</sup> limitent les arrivées, même si les conditions de vie en Haïti se dégradent davantage. En 1995, par exemple, l'élimination des tarifs douaniers provoque une dépendance de l'approvisionnement alimentaire en importations à hauteur de 60 % et un affaiblissement du secteur agro-industriel. Les Haïtiens pauvres n'ont presque plus accès à la nourriture.

► **1995 à 2006** : le premier mandat de René Préval n'introduit pas plus de stabilité politique. Aristide revient au pouvoir en novembre 2000 et le quitte, sur fond de coup d'État, en juillet 2004. Selon les fichiers du consulat d'Haïti à Cayenne, les effectifs haïtiens enregistrés en 1997 s'élèvent à 30 000 dont 8 000 sont en situation administrative régulière. Pour comparaison, l'Insee donne le chiffre de 14 143 individus en 1999. Les flux reprennent durant la période 2000-2004, avant la réélection de René Préval en 2006.

Depuis 2008, Haïti cumule les catastrophes climatiques et sanitaires, auxquelles la société, fragilisée par vingt-cinq ans de crises, ne peut pas faire face (ce constat conduit d'ailleurs à pondérer les effets climatiques pour interroger le facteur sociopolitique). Si les quatre cyclones ont provoqué des dégâts matériels ayant eu une incidence économique (secteur agricole et réseau routier dévastés), les deux séismes des 12 et 20 janvier 2010 ont généré des pertes humaines et des destructions irréversibles,

16. Le taux de chômage au sein de la population active haïtienne dans les communes de plus de 5 000 habitants est de 50 %.



telles que, là encore, la perspective d'un retour des immigrés n'est plus envisageable. De fait, l'inflation des prix est considérable. Rappelons que 80 % des Haïtiens vivent en dessous du seuil de pauvreté et 54 % dans la pauvreté la plus totale. Plus d'un Haïtien sur quatre est sous-alimenté, soit 1,9 million de personnes, selon un rapport du Conseil national de la sécurité alimentaire (CNSA) haïtien datant de mars 2010. Le taux de chômage atteint plus de 65 % de la population active. Une part de l'immigration haïtienne accueillie en Guyane est imputable à cette situation socioéconomique.

Enfin, l'orientation des flux vers la Guyane résulte d'un rétrécissement de l'espace d'émigration vers les États-Unis et le Canada. A ce facteur s'ajoute une assignation économique à des espaces internes : Cayenne et Kourou regroupent la plupart des effectifs, du fait des contraintes liées à la recherche de travail et d'un retour impossible en Haïti en raison de dettes contractées au sein d'un réseau familial ou personnel. Pris dans une spirale d'endettement et de remboursement, confrontés à des situations de sous-emploi, la majorité des immigrés haïtiens ne peuvent aujourd'hui envisager un retour au pays d'origine ou poursuivre un processus migratoire vers l'Europe. A cela s'ajoutent les effets dévastateurs des cyclones de 2004 et 2008, puis des séismes de janvier 2010, qui ont ravagé les infrastructures du pays. Si le nouveau président d'Haïti, Michel Martelly (avril 2011), promet la fin de la corruption et tente de mobiliser la diaspora pour redonner confiance à la population et à la communauté internationale, il semble improbable qu'un retour soit envisagé.

La communauté haïtienne y joue un rôle sur la scène politique guyanaise. L'actuel président de Région doit en partie son mandat au vote des électeurs d'origine haïtienne et à la présence à ses côtés de deux conseillers régionaux appartenant à cette communauté. L'implication

de cette communauté se perçoit dans le milieu associatif, qu'elle a fortement investi, et par la présence de médias dévolus aux Haïtiens de Guyane (Radio Mosaïque par exemple).

*Les immigrants originaires du Brésil :  
la prégnance du facteur économique et de proximité*

Les flux du Brésil sont essentiellement liés à la mobilité entre les Etats fédéraux du bassin amazonien : Amapá<sup>17</sup>, Amazonas, Maranhão, Pará et Roraima. Les ressources de ces Etats sont tributaires des modèles économiques extractivistes<sup>18</sup>, miniers (manganèse, or) et agricoles extensifs, impliquant une mobilité importante. Ces mouvements de population sont, par ailleurs, imputables aux opportunités de travail dans les capitales fédérales<sup>19</sup>, aux programmes nationaux d'accès à la terre agricole et, enfin, aux recompositions matrimoniales. On observe que la réversibilité des flux est marquée par une forte fréquence (quinquennale, en moyenne). Aussi la Guyane apparaît-elle, dans cette boucle de mobilité du bassin amazonien, attractive par les représentations qu'elle exerce, par les opportunités de travail qu'elle offre dans les secteurs primaire et secondaire lacunaires, et, depuis dix ans pour les gisements aurifères du sud du département. Toutefois, en comparaison de la mobilité entre les Etats fédéraux du bassin amazonien, les flux restent faibles (en moyenne dix fois moins importants que la mobilité entre les Etats cités).

A la différence de la migration haïtienne, conséquente à une forte instabilité politico-économique, les mouvements brésiliens sont mus par

17. Dernier Etat fédéral créé le 5 octobre 1988.

18. L'extractivisme (du portugais *extrativismo*) est un principe d'exploitation sylvicole fondé sur la cueillette à des fins commerciales des ressources naturelles non ligneuses de la forêt.

19. Macapá (Amapá), Manaus (Amazonas), Belém et Santarém (Pará), São Luís (Maranhão) et Boa Vista (Roraima).

le décalage de niveau de vie entre les deux pays frontaliers, et encouragés par une possibilité de retour et d'investissement.

Du point de vue des représentations, la Guyane apparaît, dans le discours des immigrés brésiliens, comme un espace présentant les caractéristiques d'une "colonie", non pas comme une entité à part entière, mais comme "la France" (*França*). En effet, la géopolitique brésilienne, anticolonialiste, ne perçoit cette présence européenne en Amazonie que par l'industrie spatiale (lançant, ironie du sort, des satellites brésiliens), justifiant l'appropriation française – fonctionnelle – de la Guyane. Si l'on suit cette analyse, toute autre géostratégie paraît illogique, d'autant que la société guyanaise ne souhaite nullement son indépendance et se satisfait de cette "oppression", jusqu'à s'enfermer dans une aliénation inconsciente. Ainsi, la représentation brésilienne de la Guyane est-elle fondamentalement différente de celle qui prévaut en Haïti, tournée vers l'image d'une Guyane "française", donc porteuse de l'idéal républicain et des droits de l'homme attachés à ce qualificatif.

L'immigration brésilienne en Guyane est ancienne, structurant un champ de mobilité entre des régions contiguës qui ne devinrent frontalières qu'au début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup> : mobilité des groupes amérindiens dans le bassin amazonien, des mineurs lors des ruées aurifères du milieu xix<sup>e</sup> siècle, relations commerciales entre le nord du Brésil et Cayenne (commerce de peaux et produits extractivistes contre produits manufacturés, alcools et parfum importés d'Europe en Guyane). Ces relations commerciales furent, d'ailleurs, essentielles à la survie de la colonie guyanaise lors du blocus atlantique pendant la Seconde Guerre mondiale.

20. Les espaces pourvoyeurs d'immigrés brésiliens (Amapá) ont été des territoires revendiqués par la France et le Brésil jusqu'à la délimitation effective de la frontière sur l'Oyapock (1900) et la ligne de partage des eaux de l'Amazone (1938) au sud de la Guyane.

L'immigration brésilienne s'est accrue au début des années 1960, la présence de cette main-d'œuvre ne devenant significative qu'avec la construction du Centre spatial guyanais. Elle représentait alors près de 30 % des nationalités présentes à Kourou, selon les données du recensement de la population effectué en 1974. Les espaces d'émigration se sont peu diversifiés jusqu'au milieu des années 1990 et, classiquement, les immigrés installés dans les villes de Cayenne et de Kourou sont majoritairement issus des Etats fédéraux d'Amapá et du Pará. Les deux capitales, Macapá et Belém, alimentent un flux régulier d'immigrants légaux, illégaux et clandestins. Ces familles, installées le plus souvent dans les centres urbains, forment une communauté peu fluctuante, insérée, de manière pérenne, dans le marché de l'emploi local.

Le courant migratoire le plus important s'est développé durant la décennie 1980, généré par les opportunités d'emploi liées à la politique de rattrapage mise en œuvre après la décentralisation (1982), puis par l'accès au statut de Région ultrapériphérique de l'Union européenne (1999) : travaux d'équipement et d'infrastructures, construction immobilière, ponts. Ce mouvement, plus important, s'inscrit dans un mouvement migratoire temporaire, répondant aux variations économiques conjoncturelles répercutées sur le marché du travail. Il constitue un réservoir de main-d'œuvre potentielle et flottante, appréciée pour ses compétences dans les branches d'activité du bâtiment et des travaux publics. Toutefois, en raison de leur caractère instable et de leur forte mobilité, ces effectifs restent insaisissables dans leur composition démographique<sup>21</sup> et professionnelle. Les effectifs brésiliens ont été en

21. Ainsi, en 1985, à partir d'un taux brut de natalité de 35 ‰, la population brésilienne est estimée à 5 300 individus alors que la préfecture de Cayenne l'évalue à 3 707. Le taux de sous-enregistrement équivaut à 30 ‰.

progression constante de 1974 à 2009. Leur proportion va s'accroître dans les dix années à venir, en raison d'une politique de rattrapage en matière de logement individuel et collectif qui prévoit la création de 30 000 unités d'habitation et un réaménagement des infrastructures routières. Les immigrés brésiliens constitueront le contingent le plus important parmi la main-d'œuvre employée pour mener à bien ces nouveaux programmes.

L'autre volet de l'immigration brésilienne concerne l'activité aurifère. Bien que concernant une faible partie de l'immigration brésilienne en Guyane, elle est largement médiatisée en raison de l'atteinte à la biodiversité qu'elle constitue. De 1986 à 2004, le regain de l'activité aurifère a engendré un appel migratoire qui a eu pour conséquence le doublement de la population et le bouleversement de la structure démographique dans cette zone.

Rappelons que la Guyane est le seul espace amazonien européen. Or, l'Europe a inscrit la protection écologique dans sa Constitution. L'extraction aurifère, *a fortiori* illégale, constitue une atteinte directe à l'idéologie du développement durable. Rappelons également que la Guyane eut l'image dépréciative d'un "enfer vert". Le retournement qui s'est opéré au début des années 1990, validé par le sommet de Rio en 1992, l'a définie comme l'un des derniers espaces porteurs d'une biodiversité aussi riche qu'originale. La décision de créer un parc national est une conséquence directe de ce processus de protection écologique, autant qu'un processus d'intégration et d'affirmation territoriale sur un espace convoité pour ses ressources aurifères.

En 1995, le Bureau de recherches géologiques et minières a présenté un inventaire des matières premières en Guyane. Ce travail, initié en 1974, mettait l'accent sur les potentialités aurifères des gisements primaires et secondaires de la Guyane. Couplé à la refonte

du dispositif réglementaire relatif à l'exploitation minière, il est à l'origine de l'engouement actuel – malgré la chute des cours de l'or et la difficulté d'accès aux sites d'orpaillage – des groupes internationaux spécialisés dans l'extraction aurifère. La création de filiales locales a favorisé l'augmentation du nombre de permis de recherche et d'exploitation et, en conséquence, créé un appel de main-d'œuvre compétente et expérimentée. Ce regain d'activité est principalement soutenu par des entreprises multinationales et des PME-PMI enregistrées en Guyane. Aussi constate-t-on une diversification des espaces d'émigration traditionnels et des typologies migratoires. Des mineurs (*garimpeiros*) émigrent aujourd'hui de l'ouest du Pará, du nord du Mato Grosso et du sud du Roraima vers les grands chantiers d'extraction aurifères. Cette dynamique est majoritairement illégale et concerne des hommes seuls originaires des espaces ruraux.

► Si la période 1984-1986 constitua les prémices de l'activité aurifère, on peut considérer que le "Gold Rush" dirigé par des acteurs guyanais aluku s'étend jusqu'en 1997. L'exploitation de l'or fut croissante et permit un ralentissement des flux migratoires vers les villes estuariennes (Saint-Laurent, Mana). Cela permit d'endiguer les crises sociales, compte tenu de la faiblesse du marché de l'emploi local. Cependant, les années 1997 et 1998 furent marquées par une chute des cours sur les marchés internationaux, provoquant la faillite d'un nombre important de structures d'exploitation (barges ou placers). L'importance de la demande de travail amena nombre d'artisans orpailleurs à exploiter la main-d'œuvre brésilienne en situation illégale et à racheter des placers et des barges. Les conséquences furent immédiates sur le plan social : l'insécurité grandit, jusqu'à son auto-légitimation dans le cadre d'une situation de non-droit.

## La mobilité associée à l'exploitation aurifère



La population de Maripa-Soula<sup>22</sup>, ville majeure de la vallée du haut Maroni, a augmenté de 1 007 habitants en 1982 à 3 699 habitants en 1999. L'immigration induite par l'activité aurifère s'est traduite par une croissance démographique conjuguant des soldes migratoire et naturel (hausse des naissances et faiblesse de la mortalité). La population est majoritairement jeune (51,3 % de moins de 20 ans).

Ce facteur s'explique par la présence d'infrastructures scolaires, dont le seul collège de la vallée, drainant les élèves aluku et wayana. Le caractère multicommunautaire se lit dans l'éventail des nationalités, même si la population française est majoritaire (78 %, alors que les Surinamais représentent 12,3 % et les Brésiliens, 7,7 %).

Dans ces deux composantes, il est intéressant de souligner le sexe-ratio : pour la population brésilienne, il s'élève à 31 hommes pour 5 femmes ; dans le cas de la population surinamaïse, il est de 11 hommes pour 2 femmes. Les immigrés étrangers sont essentiellement des hommes. Une minorité d'entre eux réside en ville ; la majorité restent sur les placers, dont la plupart sont situés loin du bourg et exploités illégalement.

22. L'analyse démographique des statistiques françaises comporte un biais induit par la prise en compte de la population amérindienne (800 individus) sans nationalité. La communauté wayana, installée aujourd'hui à Maripa-Soula, s'est établie aux sources du Maroni (Litany, Tempok, Marouini) dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'est affirmée comme un intermédiaire commercial entre les Aluku, les groupes amérindiens du nord du Brésil et les comptoirs coloniaux de l'Oyapock. Aujourd'hui, les revenus principaux des Wayana sont issus de l'agriculture sur abattis, de la chasse et de la pêche, dont une partie est revendue à Maripa-Soula, mais aussi, dans une proportion très faible, de l'activité aurifère. L'usage de l'espace et du biotope forestier s'affranchit de la limite frontalière, par ailleurs non définie. Les Wayana sont estimés à 800 individus, en croissance démographique. Les liens qu'entretiennent les communautés amérindiennes dans l'espace frontalier sont donc transversaux, mais Kali'na et Wayana sont absents des relations d'échanges dans leurs dimensions longitudinales, des sources vers l'estuaire.



Au demeurant, la rédaction de messages en portugais dans la signalétique urbaine, au centre de santé et à la poste souligne la prise en compte de cette population dans le tissu social local.

► La période 1997-2004 fut marquée par des tensions sociales et intercommunautaires dans le sud de la Guyane. La découverte d'importants filons en 2002 les accentua, en raison de la multiplication des acteurs de la filière. Aux artisans locaux, essentiellement aluku, se sont substituées des entreprises légales et illégales brésiliennes du Pará, maîtrisant les techniques et les compétences, faisant entrer les mineurs par le Suriname – soit *via* Paramaribo, par l'île-aérodrome de Lawatabiki, à quinze minutes en amont de Maripa-Soula, soit par la rivière de Camopi, affluent du fleuve Oyapock.

La concurrence entre acteurs s'est renforcée du fait des importantes opérations de destruction de sites illégaux menées par la gendarmerie depuis 2002. De 2002 à 2004, les 107 opérations "Anaconda"<sup>23</sup> ont détruit un nombre important de sites illégaux, pour une valeur de 20 millions d'euros. Cependant, la facilité de régularisation administrative au Suriname et la croissance des cours sur les marchés n'ont pas endigué la principale ressource du Sud guyanais et du Maroni.

► Avec la croissance des cours de l'or induite par la crise des marchés internationaux depuis 2004, et malgré la difficulté d'accès aux sites d'exploitation, des groupes internationaux leaders dans le domaine de l'exploitation aurifère se sont installés dans la commune de Maripa-Soula. La création de filiales locales et internationales favorise l'augmentation du nombre de permis de recherche et d'exploitation et, en

23. Il y en eut 22 en 2002, 37 en 2003 et 73 en 2004.

conséquence, crée un appel de main-d'œuvre expérimentée. Malgré l'opération "Harpie"<sup>24</sup>, les sites perdurent et l'immigration se poursuit.

Ainsi, Maripa-Soula comptait 5 545 habitants en 2007, et en abrite plus de 6 000 aujourd'hui, soit près de deux fois plus qu'en 1999. Si la population sur les sites d'orpaillage n'a pas été recensée, on peut néanmoins tenter de l'évaluer. En croisant plusieurs sources, on peut estimer la population résidant sur les sites d'orpaillage en forêt à 4 500 – voire 5 000 – mineurs établis dans les criques de Petit-Inini, Grand-Inini, Eaux-Clares, Petit-Palafini, Ouaqui, Sapokaï, Sileini et Kwata.

Pourtant, en marge de l'immigration directement associée à l'exploitation de l'or, se développe un mouvement corrélatif, qui n'est pas directement lié aux sites d'extraction. L'arrivée de familles brésiliennes, dominicaines, guyaniennes et surinamaises a engendré une mutation de la structure démographique : rajeunissement de la population, diminution de la proportion d'hommes (taux de masculinité), intégration internationale.

L'ambition de ces familles est de s'insérer en Guyane par la création de micro-entreprises (restauration, commerce de proximité, artisanat du bâtiment). Cependant, les procédures restrictives de régularisation administrative liées aux individus et à l'activité économique entravent lourdement cette dynamique de développement induit. Ainsi, nombre de familles s'établissent, par défaut, au Suriname, sur la rive opposée, où l'établissement administratif et économique est facilité et promu par l'Etat frontalier. Face à Maripa-Soula, sur la rive opposée, trois villages majoritairement constitués d'immigrés brésiliens récents se sont

24. "Harpie" est le nom de l'opération interministérielle mobilisant les douanes, la gendarmerie, l'armée de terre et de l'air. Décidée par Nicolas Sarkozy en février 2008, elle a pour objectif de paralyser les sites d'orpaillage. Elle fait suite aux opérations "Anaconda".

construits. D'autres, en arrière du front fluvial, ont considérablement crû, à l'instar de Benzdorp. Ces bourgs (Cabane-Afo, Antinon) de 500 à 1500 habitants sont totalement assujettis à l'activité minière (comptoirs de vente d'or<sup>25</sup>, banques, magasins de matériel, bijouteries, mais aussi divertissements...).

De fait, qu'il s'agisse des revenus liés à l'exploitation aurifère directe ou des effets induits de croissance économique, le Sud guyanais ne tire qu'un avantage très faible des richesses de son sol, contrairement au Suriname.

Par ailleurs, la question de l'orpaillage renvoie à celle du développement du bassin fluvial, qui compte près de 100 000 personnes, dont 65 000 sur la rive française et 35 000 sur la rive surinamaïse. L'or génère une économie directe et indirecte considérable (transport d'hydrocarbures, échanges commerciaux) et permet à la population de vivre et de rester sur les rives plutôt que d'aller grossir les périphéries urbaines. Bien qu'en grande partie informelle, précipitant les mutations structurelles et socioculturelles, cette dynamique contribue à l'emploi dans un contexte économique où 50 % de la population est officiellement au chômage.

*Les immigrés originaires du Suriname : échec des processus de décolonisation, guerre civile et mobilité transfrontalière*

La migration surinamaïse est fondamentalement différente des cas haïtiens et brésiliens. Elle est liée au mouvement forcé des réfugiés vers les communes frontalières lors de la guerre civile (1986-1992). En fait, les déterminants migratoires sont complexes, mêlant conditions locales, régionales et internationales, dans le cadre d'une différenciation communautaire héritée de la période coloniale, en Guyane comme au Suriname. Au regard de l'Histoire, la frontière fluviale

25. Le dernier comptoir d'achat d'or de Maripa-Soula a fermé en 2008.

porte intrinsèquement une double qualification : l'une zonale, en termes d'occupation ethno-démographique ; l'autre linéaire, en termes politico-administratifs. Elle est, d'abord, un *espace de vie*<sup>26</sup>, matérialisé par les limites du bassin hydrographique et les sauts majeurs (rapides), pour les communautés amérindiennes et marronnes. Mais elle est aussi une rupture entre les territoires nationaux français et surinamais, polarisés sur l'espace du littoral selon un modèle hérité des conditions d'occupation et de peuplement coloniaux.

#### *Immigration et échec des processus de décolonisation*

Il faut nécessairement appréhender les déterminants de la migration surinamaïse dans des logiques sociocommunitaires décalquées sur la fracture entre le littoral et l'intérieur des terres, entre l'amont du bassin hydrographique et la zone estuarienne.

Par ailleurs, les aspects politico-économiques des processus de décolonisation apportent un éclairage conjoncturel sur la dynamique des flux migratoires surinamaïses en Guyane dans les décennies 1980 et 1990. Ils résultent fondamentalement des échecs économiques imputables aux stratégies politiques adoptées par les métropoles française et hollandaise dans la période postcoloniale : l'incorporation de la Guyane à la France dès 1946, renforcée par la décentralisation de 1982, d'une part, et l'indépendance politique et économique du Suriname en 1975, d'autre part.

26. On peut définir l'espace de vie d'un individu comme "la portion d'espace où il effectue toutes ses activités [...]. Cette notion englobe non seulement ses lieux de passage et de séjour, mais également tous les lieux avec lesquels il est en rapport", Daniel Courgeau in *Analyse quantitative des migrations humaines*, pp. 17-18, coll. "Anthropologie physique", 1980, Masson, Paris, *op. cit.*

Deux mouvements migratoires, temporellement, quantitativement et typologiquement différents, ont touché la Guyane, et particulièrement le nord-ouest du département (communes de Saint-Laurent-du-Maroni et Mana), entre 1982 et 1992. Près de 80 % des immigrants du Suriname sont établis dans les communes frontalières.

En raison de l'intérêt géostratégique des gisements de bauxite, utilisée dans l'industrie aéronautique, les Etats-Unis occupèrent le Suriname de 1941 à 1945. L'exploitation du minerai généra des profits économiques tels qu'elle permit d'envisager l'indépendance de la colonie. Parallèlement, la Seconde Guerre mondiale ayant distendu les relations avec la métropole coloniale occupée par l'Allemagne, des partis politiques communautaires virent le jour, conduisant au réveil de sentiments nationalistes, tandis que la reine Wilhelmine, dans son discours de décembre 1942, évoquait la possibilité de régimes autonomes dans les colonies hollandaises. L'ensemble de ces facteurs aboutit en 1954 à la promulgation de la charte du Royaume néerlandais, ou *Statuut*, qui prévoyait l'autonomie interne des colonies (les affaires étrangères, la défense, la nationalité et les libertés fondamentales restant toutefois soumises à la Hollande par le biais du gouverneur, représentant de la Reine, mais également chef du gouvernement). La structure politique interne était celle d'une démocratie parlementaire, avec un pouvoir législatif (Parlement élu au suffrage universel) et un exécutif partagé entre le gouverneur et le Conseil des ministres. Rapidement, la question du processus d'indépendance politique et économique fut abordée, suscitant des troubles sociaux internes, la communauté créole (32 % de la population) en étant le moteur, alors que la communauté d'origine indienne (35 % de la population) s'y opposait, se rangeant aux côtés de la Hollande, défavorable au projet. Finalement, dans un climat politique tendu, brouillé par des alliances politiques, l'indépendance fut arrachée le 25 novembre 1975, sans qu'elle fût souhaitée à l'unanimité. Une importante émigration

vers la Hollande se développa, suscitée par la crainte d'une récession économique. Ainsi, entre 1970 et 1975, entre 130 000 et 150 000 Surinamais émigrèrent, et le solde migratoire du pays entre 1974 et 1975 était négatif (- 50 000 individus).

La dégradation économique et sociopolitique se poursuivit après l'indépendance. En effet, les capacités de développement du pays – fondées quasi exclusivement sur la monoproduction et la mono-exportation de la bauxite<sup>27</sup> – furent sapées par le déclin du marché international de l'aluminium. En 1975, l'aide hollandaise, investie dans le développement du secteur minier au détriment des autres secteurs, renforça la dépendance du Suriname à l'égard du marché international<sup>28</sup>. Le pays s'enfonça dans une crise économique qui aboutit à une crise politique. Cette situation eut pour conséquence, de nouveau, une émigration massive vers la Hollande, favorisée par des accords bilatéraux<sup>29</sup>. On estime à 30 000 le nombre d'émigrés entre 1975 et 1980. L'émigration fut freinée par l'instauration d'un visa en 1981. Toutefois, en 1982, le nombre

27. Le Suriname en est le sixième producteur mondial. La bauxite intervient pour 80 % de la valeur des exportations et 15 % du produit national brut.

28. L'aide économique hollandaise à son ancienne colonie se concrétisa par un plan multiannuel de développement (connu sous le nom de MOP). Ce budget de 3,5 milliards de guilders (soit 1,75 milliards d'euros), échelonné sur une période de cinq ans (1975-1980), se ventilait, théoriquement, pour 50 % dans les projets productifs, pour 25 % dans les projets socio-éducatifs et pour 25 % dans la construction d'infrastructures. Dans les faits, la totalité de l'aide fut engloutie dans le secteur minier et, pour l'essentiel, dans l'exploitation de la bauxite, sans que l'économie puisse être redressée.

29. La politique migratoire de la Hollande à l'égard du Suriname reposait, de 1975 à 1981, sur trois volets. L'accord sur la nationalité prévoyait une réglementation facilitant l'attribution et la transformation réciproque des nationalités surinamaïse et hollandaise. L'accord sur la résidence et l'établissement concernait spécifiquement les Surinamais désirant s'établir aux Pays-Bas : seul une preuve de revenus réguliers ou un acte de propriété (foncière, immobilière) permettaient de s'installer dans la métropole. Enfin, l'abolition du visa fut décidée entre le Suriname, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg pour les séjours de moins de trois mois.

d'émigrés surinamais était de 180 000 pour une population de 380 000 habitants au Suriname. La population surinamaïse en Hollande est aujourd'hui estimée à 200 000 personnes, soit près de la moitié de la population du Suriname (415 000). La Guyane française reste faiblement attractive pour cette communauté majoritairement composée de la frange d'origine indo-pakistanaïse et indonésienne de la population, en désaccord avec le processus d'indépendance. Les statistiques de 1974 indiquent que les effectifs de nationalité surinamaïse s'élevaient à 1 237 personnes, celles de 1982 portant ce chiffre à 2 453.

Enfin, le coup d'Etat militaire du 25 février 1980<sup>30</sup> porta le sergent Désiré Bouterse (actuel président, élu en 2010) à la tête du pays. Il força le gouvernement civil à démissionner. Rapidement, le régime se durcit sous la pression de fortes oppositions et de contradictions politiques internes<sup>31</sup>. Les 8 et 9 décembre 1982, 15 opposants politiques furent arrêtés et exécutés. Cet événement constitua un véritable traumatisme national et bloqua l'aide au développement versée par les Pays-Bas et les Etats-Unis. Le Suriname se tourna alors vers les régimes socialistes des Caraïbes<sup>32</sup> et la Libye. Le 8 décembre 1984, Désiré Bouterse annonça un retour progressif à la démocratie et, en 1985, un gouvernement civil fut mis en place.

Malgré cette instabilité politique et la proximité géographique du Suriname, la préfecture guyanaïse n'enregistre en 1986, à la veille de la guerre civile surinamaïse, que 1 518 individus. Le département, en raison de ses faibles capacités productives, reste à l'écart des flux qui touchent l'ex-Guyane hollandaise. Toutefois, l'immigration surinamaïse,

30. Connu sous le nom de "révolution des Sergents".

31. Deux coups d'Etat échouent, l'un en mai 1980 (le "coup de droite d'Ormskik" du nom de l'officier accusé d'avoir tenté une invasion du Suriname à partir de la Guyane française) et l'autre en août 1980.

32. Cuba, la Grenade, la Jamaïque.

entre 1980 et 1985, est essentiellement économique, orientée vers les branches productives sylvicole et rizicole. A la protection des capitaux par le biais d'investissements dans le secteur rizicole, en étroite liaison avec la région de Nickerie, au Suriname, se superpose une migration de compétences dans ce domaine. A côté de cette agriculture fortement capitalisée, la migration de familles d'agriculteurs suscite la multiplication d'exploitations fixées diversifiées : horticulture, arboriculture, produits maraîchers, petits élevages bovins et avicoles. Toute la production est tournée vers le marché régional (Saint-Laurent-du-Maroni, Mana, Cayenne, Kourou). Les échanges avec le Suriname se matérialisent sous la forme d'achats de machines agricoles, d'importations de plants et de variétés culturales, mais aussi d'une mise en commun de réseaux commerciaux. La Guyane accueille durant cette période des immigrés qualifiés dans les domaines de la santé (infirmières, professions libérales) et de l'éducation. Toutefois, cette migration est minime en comparaison de celle qui concerne la Hollande.

*Migrations forcées : la guerre civile au Suriname  
et l'identité marronne dans le Maroni*

L'échec du processus de décolonisation au Suriname constitue donc le déterminant structurel des migrations vers le Nord-Ouest guyanais, tant dans ses conséquences directes, entre 1982 et 1985, que dans ses implications indirectes, matérialisées par la guerre civile de 1986-1992. Ce conflit a considérablement modifié les structures démographiques du bassin fluvial, touchant l'ensemble des communautés marronnes présentes dans le Maroni.

La question des mouvements de population entre la Guyane française et le Suriname, soulevée par la guerre civile de 1986-1992, est intrinsèquement liée à celle de l'identité des communautés issues de Marrons concentrées



sur les rives du fleuve Maroni. Espace-refuge des esclaves fugitifs, puis territoire du refus, le fleuve stigmatise, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'antinomie de la société esclavagiste, l'espace du désordre anthropique colonial<sup>33</sup>. Sa construction identitaire s'inscrit, par essence, dans l'opposition aux colons européens et à l'économie de plantation établie sur le littoral, essentiellement polarisée autour de Paramaribo. Le "pays Maroni" n'en demeure pas moins un espace interne socialement ségrégué autour des sauts, ruptures de charge entre les biefs calmes et frontières entre les groupes marrons. Trois groupes sont établis dans le bassin hydrographique : les Aluku<sup>34</sup>, les Ndjuka<sup>35</sup>, les Paamaka<sup>36</sup>.

L'activité aurifère (1880-1940) en amont du fleuve permet l'ouverture de l'espace Maroni vers le littoral et l'établissement des premières filières

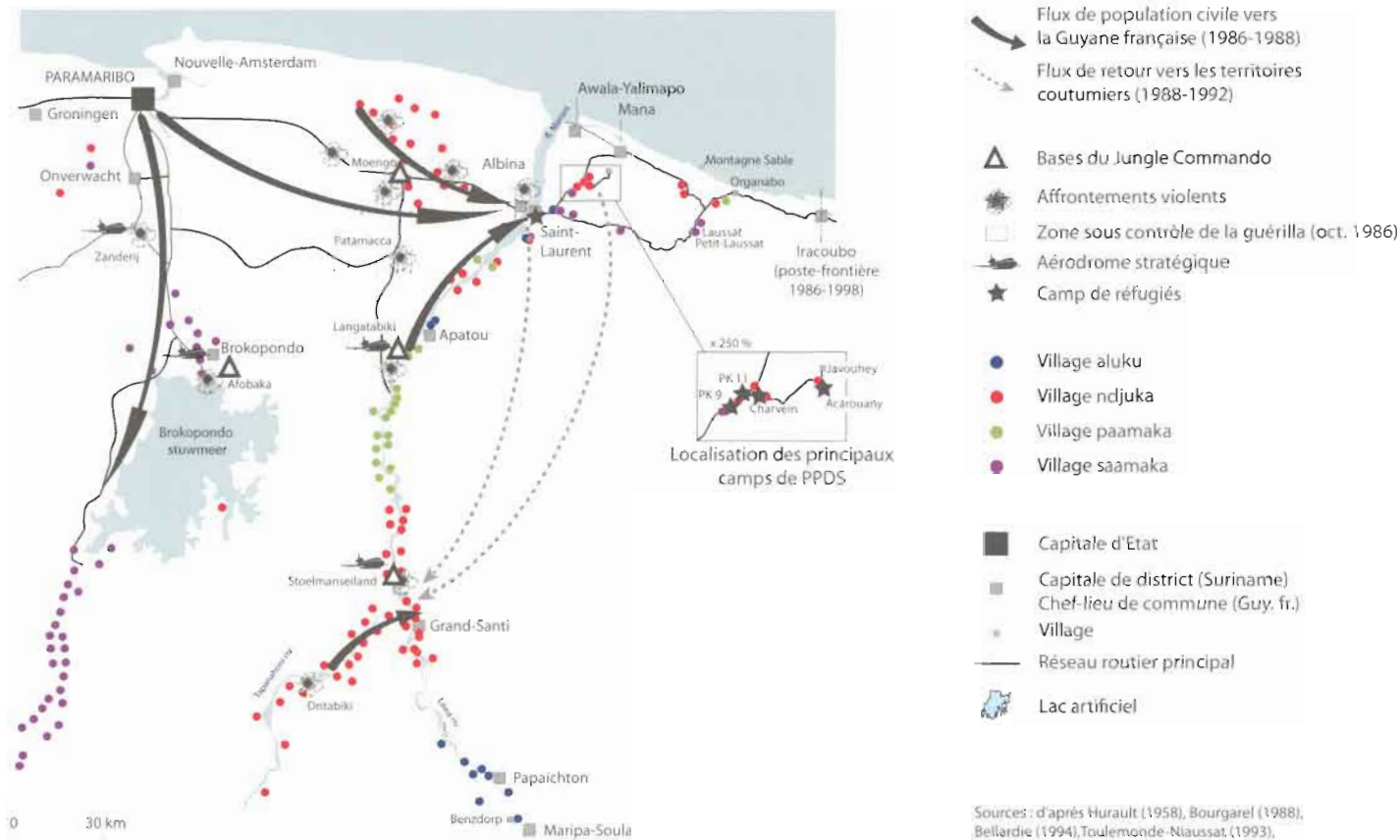
33. La dénomination des Noirs Marrons est révélatrice. Elle exprime le lien entre la forêt et les hommes qui la peuplent : dans le néerlandais *bosnegers*, l'anglais *bushnegroes*, le créole surinamais *busi-nenge* ou *busi-nengre*, et jusqu'à l'appellation hybride de *bosh*, la référence à la forêt (*bos*, *bush*, *busi*) est permanente. La représentation coloniale reproduit dans cette désignation l'occupation ségrégationniste de l'espace colonial. La forêt (ou les *gran bois*, fondateurs de la culture créole guyanaise) n'intègre pas le littoral et ses plaines orientales alluvionnaires poldérisées. Le terme sonne comme un antonyme de la plantocratie côtière, comme la contradiction de l'organisation sociospatiale coloniale.

34. Le groupe aluku (ou boni) apparaît vers 1760 dans le nord-est du Suriname, sur la rivière Cottica. En conflit avec les autorités coloniales hollandaises et les Ndjuka, il fut finalement défait par ces derniers en 1793, sur les rives du Marouini, puis placé sous leur tutelle jusqu'en 1891, date de la fixation de la frontière entre la Hollande et la France dans la haute vallée du fleuve. Seuls les Aluku obtinrent la nationalité française en 1890, ainsi que des territoires coutumiers regroupés aujourd'hui dans les actuelles communes de Papaïchton, Maripa-Soula et Apatou.

35. Les Ndjuka constituent le premier groupe de Marrons établi dans le bassin hydrographique, sur les rives de la rivière Tapanahoni, affluent du fleuve. Cette communauté fut reconnue comme nation libre par la Hollande en 1761. Un traité engageait les Ndjuka à remettre les esclaves fugitifs à la colonie et leur octroyait un rôle de mandataires pour le contrôle frontalier.

36. Les Paamaka constituent le dernier groupe implanté sur le Maroni, en amont de l'estuaire, près des villes littorales. Son ethnogenèse intervient vers 1830-1840, peu avant l'abolition de l'esclavage, dans un contexte moins conflictuel.

## Flux et zones d'affrontements durant la guerre civile du Suriname (1986-1992)



Sources : d'après Hurault (1958), Bourgarel (1988), Bellardie (1994), Toulemonde-Niaussat (1993), Anouilh (1995), Piantoni (1996, 1997, 2009)

Réalisation : F. Piantoni, CePed, mars 2011

migratoires. Puis le besoin de main-d'œuvre généré par l'extraction de la bauxite dans l'est du Suriname, à partir des années 1940, et les emplois directs et indirects corrélatifs à l'instauration du statut départemental en Guyane française en 1946 provoquent un exode fluvial rural vers les villes frontalières de l'estuaire, Saint-Laurent-du-Maroni et Albina. Ce binôme franco-surinamais, ensemble nodal entre les espaces fluvial et littoral, focalise les échanges (assurés par le différentiel économique et monétaire) et formalise l'élément essentiel de la circulation migratoire dans le bassin hydrographique en s'imposant géographiquement comme le point central de diffusion, principalement vers le Sud.

La segmentation sociospatiale interne relevée dans le Maroni renvoie au cloisonnement intercommunautaire de la société nationale<sup>37</sup>. Dans ce contexte, les Noirs Marrons, dont les ancêtres s'exclurent de la société côtière, qu'ils rejetèrent et combattirent jusqu'à la mettre en péril, apparaissent comme une composante désocialisée et marginalisée. Enclavée aux limites extrêmes du département et exclue sur décision politique à l'époque coloniale, elle s'est développée en marge du centre administratif et économique, considérant Paramaribo comme le symbole d'une modernité qu'aurait dû représenter Cayenne. La zone frontalière du Maroni cristallise donc les marges nationales non intégrées. De fait, la ligne de partage internationale entre l'Etat surinamais et le département français ne correspond, jusqu'à sa fermeture en 1986, qu'à un cloisonnement artificiel pour les communautés marronnes.

37. Outre les Européens, la population littorale est issue de l'apport de main-d'œuvre servile noire africaine, dont les descendants affranchis ou libérés constituent le groupe créole, et des migrations coloniales de la période postesclavagiste constatées au XIX<sup>e</sup> siècle (Indiens de l'Est, Indonésiens) pour pallier les pertes d'esclaves consécutives à l'affranchissement.

Les crises économiques et politiques qui touchent le Suriname dans les années 1980 exacerbent les fractures communautaires à l'origine du déclenchement de la guerre civile. Opposant initialement la communauté ndjuka au régime du lieutenant Désiré Bouterse (président depuis 2010), celle-ci va concerner l'ensemble des communautés marronnes, révélant sa dimension ethnique et identitaire. Bien qu'ils représentent 10 % de la population, les Noirs Marrons n'ont aucune représentation politique et sont écartés du pouvoir. Le mouvement Jungle Commando<sup>38</sup> est composé de combattants issus de la deuxième génération de l'exode rural, en rupture avec la société traditionnelle du haut Maroni et confrontés à l'incapacité de s'insérer dans la société du littoral.

A la fin septembre 1986, le mouvement Jungle Commando contrôle les voies de communication d'une zone de 30 000 kilomètres carrés. D'Apatou à Saint-Laurent, la rive française a un vis-à-vis surinamais entièrement sous le contrôle de la guérilla, qui s'en prend, à partir de novembre 1986, à des cibles économiques névralgiques destinées à contrôler l'intérieur du pays : occupation d'aéroports, de l'usine électrique du barrage d'Afobaka (principal centre de production d'électricité), de l'usine d'huile de palme et d'importantes palmeraies. La guérilla contrôle également les routes reliant Moengo (principal centre d'extraction de la bauxite) à Paramaribo et celle d'Albina. L'armée réagit violemment, d'octobre à décembre 1986. Albina est détruite par les

38. C'est sous ce nom que se présente le mouvement de guérilla dirigé par un sergent ndjuka, Ronny Brunswijk, ancien garde du corps de Désiré Bouterse limogé pour vol de matériel militaire. Dès juin 1986, l'opposition gouvernementale en exil aux Pays-Bas utilise ce leader charismatique, qu'elle finance et arme, et revendique les actions de guérilla contre l'armée et les symboles du pouvoir. La première attaque d'un poste militaire à Albina, en juillet 1986, marque le début des affrontements et la fermeture de la frontière par la France.

combats. Des civils sont massacrés et des villages brûlés (dont celui de Moïwana, le 29 novembre 1986). L'état d'urgence est décrété dans les districts de Marowijne, Commewijne et Brokopondo, soit le Nord-Est et l'intérieur.

Ces événements provoquent des flux migratoires forcés et familiaux. Entre 10 000 et 13 000 personnes trouvent refuge dans la région du Maroni et particulièrement dans le Nord-Ouest (triangle Saint-Laurent – Mana – Apatou), où la frontière est mieux contrôlée, garantissant une sécurité plus importante, mais surtout en raison de la proximité des zones de départ situées dans la région de la rivière Cottica.

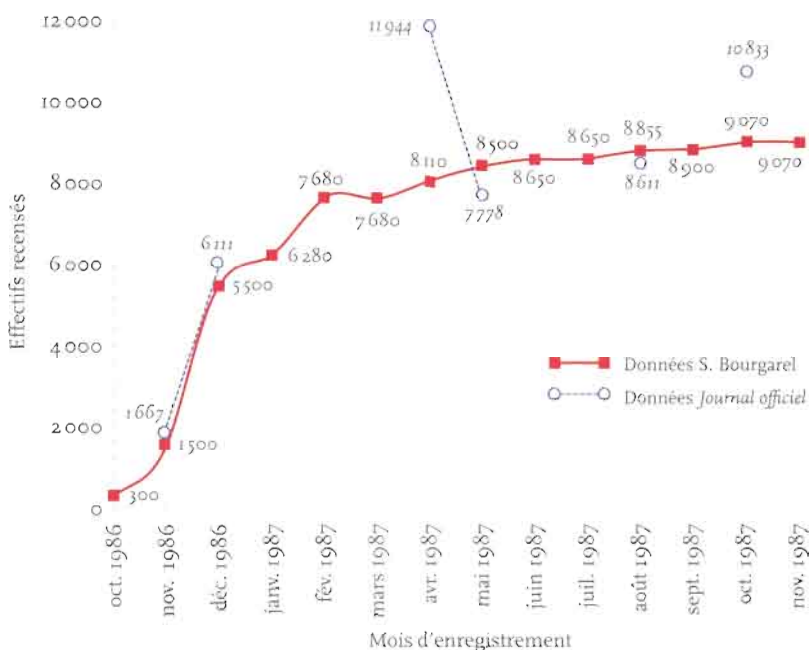
Dans les premiers mois du conflit, les migrants forcés s'apparentent à des réfugiés. Sans structures d'accueil, ils s'établissent à la fois dans les villes et villages frontaliers, notamment dans les faubourgs de Saint-Laurent-du-Maroni et dans le milieu rural, et ne sont ni recensés ni assistés.

En décembre 1986, face à leur afflux croissant, deux camps sont construits : le premier sur l'aérodrome de Saint-Laurent-du-Maroni, le second dans l'ancienne léproserie de l'Acarouany, sur le chemin départemental n° 10. En avril 1987, deux autres sites accueillent les réfugiés, sur le chemin départemental n° 9, au point kilométrique 9, et dans l'ancien bagne de Charvein. Enfin, en mai 1988, un dernier camp est aménagé sur le chemin départemental n° 9, au point kilométrique 11. Les camps sont d'abord gérés par l'armée française, puis conjointement avec le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) à partir d'avril 1988. Le statut de réfugié politique ne sera pas accordé aux migrants forcés.

Les effectifs comptabilisés dans le graphique page suivante ne concernent que la population dans les camps du Nord-Ouest guyanais. En fait, les acteurs institutionnels s'accordent sur un chiffre de 15 000 personnes ayant traversé le Maroni dans les six premiers mois du conflit.

Toutes sont ndjuka à l'exception d'un millier d'Amérindiens kali'na et lokono (arawak). L'ensemble de cette population sera accueilli dans les communes frontalières (Saint-Laurent, Mana, Apatou, Maripa-Soula) induisant une forte croissance démographique : 11 368 individus en 1982 et 25 926 en 1990 (Insee, RGP 1990).

Evolution quantitative de la population de réfugiés  
d'octobre 1986 à novembre 1987



Sources : Anouilh<sup>39</sup>, Bourgarel<sup>40</sup>

39. Dominique Anouilh (1994), *La France, la Guyane et la guérilla (1986-1992). Implications de la crise surinamaise en Guyane française*, coéditions Groupe de recherche en histoire immédiate (Grhi), et université de Toulouse-II, p. 51, Toulouse.

40. Sophie Bourgarel (1989) "Migrations sur le Maroni : les réfugiés surinamais en Guyane", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 5, n° 2, p. 147, Poitiers.

Les flux migratoires en provenance du Suriname, entre 1982 et 1990, concernent essentiellement les communes frontalières de l'estuaire du Maroni (Saint-Laurent-du-Maroni, Mana, Apatou). La proximité des aires de peuplement communautaire traditionnelles doit être invoquée, mais la gestion des mouvements de réfugiés par l'Etat français a aussi joué un rôle dans leur circonscription dans l'ouest du département. Dès décembre 1986, il crée un second poste-frontière sur le fleuve Iracoubo, fermant ainsi l'Est à la migration surinamaïse. Cette situation se prolonge jusqu'en décembre 1998 (il est rétabli peu de temps après, et jusqu'à aujourd'hui). Seuls les individus disposant d'un titre de régularisation sont autorisés à franchir cette limite nationale à l'intérieur des terres.

Le conflit s'éteint progressivement jusqu'aux accords de paix, signés en mai 1992. Mais la France n'envisage pas l'intégration politique et économique de cette population<sup>41</sup>, alors qu'elle demeure, dans son ensemble, peu favorable au retour dans les zones de rapatriement prévues par le HCR : crainte de représailles, méfiance à l'égard du gouvernement civil instauré en 1991, destruction des villages dans les zones de départ du Cottica. De plus, les mouvements dissidents issus du Jungle Commando ont rendu les rapports communautaires internes difficiles et empreints de suspicion, voire de haine. Enfin, le caractère familial de cette migration forcée, associé à une pérennisation des installations durant six ans, a favorisé la translation des foyers matrilocaux. Malgré la mise en place d'aides financières (4 000 francs français par adulte et

41. Le début des années 1990 est marqué par la fin d'une série de grands travaux d'équipement (construction des pas de tir d'Ariane, infrastructures routières et ouvrages d'art). Sans capacités de production, l'économie guyanaïse repose essentiellement sur les transferts avec la métropole. Au Suriname, l'instabilité du régime politique, la guerre et la situation de crise ont créé une forte inflation, un décalage de valeur monétaire avec la Guyane et une destruction des moyens de production dans l'est du pays.

2 000 francs français par enfant), la politique de retour sera un échec. Seuls de faibles effectifs quitteront la Guyane après le règlement du conflit, en mai 1992, et la fermeture des camps, en septembre.

De conjoncturelle, cette implantation devient donc structurelle à partir du milieu des années 1990. En effet, d'après les données recueillies lors du recensement de 1990, la population surinamaïse représente 40,7 % de la population de l'ensemble des communes frontalières. Le caractère familial de la migration se lit dans le rapport centre-périphérie. L'indice de masculinité dans les communes frontalières illustre la prépondérance des femmes – les hommes, inscrits dans un système de mobilité économique, sont absents au moins épisodiquement. La part des effectifs de moins de 20 ans (de 50 % à 58,5 % de la population des communes frontalières) renforce, au-delà des déplacements familiaux, le glissement des foyers familiaux du Suriname vers les communes frontalières.

Les six années d'affrontement, de 1986 à 1992<sup>42</sup>, marquent une rupture radicale dans l'organisation démo-spatiale du fleuve, qui débouche sur la matérialisation d'une région fluviale et transfrontalière.

L'incapacité d'intégration administrative et économique de ces populations par les systèmes nationaux suscite une nouvelle organisation territoriale et économique globale, dont la logique s'inscrit dans le contournement des projets nationaux. Constituée initialement au début des années 1990 comme un palliatif, cette organisation s'est peu à peu structurée, jusqu'à former un système pérenne intégrant la combinaison d'espaces réticulaires, soutenus par une forte mobilité transfrontalière. La région du Nord-Ouest, et particulièrement la ville

42. Le traité de paix est officiellement défini par les accords de Kourou, le 21 juillet 1989. Toutefois, le conflit se poursuivra jusqu'en 1992, année marquée par la restauration d'un gouvernement élu. Finalement, aucun accord de paix ne sera signé.



de Saint-Laurent-du-Maroni, est au centre des espaces relationnels et oriente la dynamique d'échanges en cumulant les fonctions de sous-préfecture départementale et de centre urbain du pays Maroni. Ce statut spécifique au sein du territoire fluvial est renforcé par la croissance démographique de la ville et la production de nouveaux espaces d'installation, engendrés par les déplacements de population et la proximité des camps.

Pourtant, ce système informel, pour dynamique et intégrateur qu'il soit, marque une double rupture : par rapport aux valeurs de la société coutumière et par rapport aux systèmes nationaux. Il demeure un facteur d'acculturation et conduit à de nouveaux modèles sociaux de reconnaissance reposant sur la capacité individuelle d'accumulation capitalistique associée à la capacité à développer un champ de relations personnelles. Pour autant, les perspectives qu'il laisse entrevoir s'insèrent dans une logique d'adaptation quotidienne. Aussi ces valeurs interrogent-elles le devenir des communautés marronnes et leur intégration sociale, compte tenu de la composition démographique de la population actuelle, où plus de la majorité a moins de 25 ans.

Par ailleurs, durant la guerre, la position de l'Etat français s'est caractérisée par une volonté de non-ingérence dans le conflit, motivée par l'objectif de maintien d'un climat social stable, qui l'a conduit à circonscrire les flux migratoires dans l'Ouest guyanais. Or, cette politique a créé de fortes tensions sociales dans les communes frontalières du littoral, confrontées à la pérennisation des implantations et de la croissance démographique. Parallèlement, les flux de retour vers la vallée se sont développés, dans un contexte de revendication identitaire. L'Etat se montre donc favorable à la création de communes monoethniques, institutionnalisant de fait la reconnaissance des "minorités" du Maroni, sur la base du précédent constitué par la commune aluku d'Apatou

(1976). Dès 1989, la création des communes rejoint la revendication d'un territoire identitaire à l'échelle du bassin fluvial.

Awala-Yalimapo est créé le 1<sup>er</sup> janvier 1989. La population amérindienne kali'na du littoral, installée depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, est la première touchée par le conflit. La composante surinamaïse, soit environ 1 500 individus, se réfugie essentiellement dans le village des Hattes, à l'embouchure du fleuve, sur la commune de Mana. Cette population, à la différence des groupes de Marrons, n'a donc pas transité par les camps<sup>43</sup>. La croissance démographique, liée à l'immigration nette et au lien transfrontalier, contribue à l'émergence d'un pouvoir local, vecteur d'une revendication territoriale. La population d'Awala-Yalimapo est à près de 30 % de nationalité surinamaïse. Cet apport démographique a contribué à la création de la commune, dont les habitants sont engagés dans des revendications identitaires liées à l'octroi des territoires amérindiens et des peuples autochtones en Amazonie.

Dans la vallée du fleuve, les migrations des Ndjuka contribuent à la croissance démographique de Grand-Santi et des hameaux alentours (Ana-Kondé, Grand-Citron). Le village, dans le périmètre communal de Papaïchton (territoire coutumier aluku), occupe une position centrale, à la confluence de la rivière Tapanahoni (territoire coutumier ndjuka) et de la rivière Lawa. L'implantation des Ndjuka s'est effectuée d'abord par diffusion ancienne, à partir des territoires coutumiers du Tapanahoni, puis à la suite de la croissance des flux migratoires liés à la guerre civile, et, enfin, par les migrations de retour du littoral, dans le cadre de la relance de l'activité aurifère et

43. Soulignons qu'une partie d'entre eux a été accueillie dans les quartiers périurbains de Saint-Laurent (Paddock, Balaté et Village-Pierre) grâce aux réseaux familiaux.

de la crise socio-économique surinamaïse. Depuis 1982, la population de la commune n'a cessé de croître, passant de 754 habitants en 1982 à 2 853 en 1999, pour atteindre aujourd'hui 3 427 habitants. La croissance démographique est liée à la fois à la croissance naturelle et à la migration. Le taux de natalité, très élevé (41 ‰), entérine une stratégie nataliste renforçant l'appropriation territoriale. Les moins de 20 ans représentent 56 % des effectifs communaux. La présence ndjuka est particulièrement perceptible au regard de l'ensemble des nationalités, près de la moitié de la population étant de nationalité surinamaïse. La création de l'entité communale résulte moins des jeux de pouvoir entre l'Etat et les communautés qu'entre Aluku et Ndjuka. En effet, malgré les tensions ethniques que générait la croissance de la population, les Aluku acceptèrent difficilement la superposition de limites communales sur les terres dévolues aux droits d'usage coutumiers. L'Etat a joué le rôle de médiateur en imposant aux Aluku la rétrocession d'espaces coutumiers aux Ndjuka, qui acquièrent ainsi la légitimité nationale d'une installation en Guyane. Grand-Santi devient une commune le 1<sup>er</sup> janvier 1993. La proximité des territoires coutumiers en fait la commune où la notion de frontière administrative est la plus floue, mais aussi, paradoxalement, la plus instrumentalisée dans le cadre de liens transversaux.

Par la création de Grand-Santi, Papaïchton devient une commune concentrant la majorité des effectifs aluku. De 618 habitants en 1982, la population communale est passée à 3 660 individus en 1999, soit un taux de croissance de 83 % en dix-sept ans. Aujourd'hui, cette commune perd des habitants (2 296 en 2009), en raison de l'absence de ressources économiques. Les Surinamaïses ne représentent que 6,4 % de la population totale. Les flux de retour du littoral sont moins liés à l'exploitation aurifère qu'aux possibilités d'emploi dans

l'administration et aux mesures de régularisation des années 1999 et 2000. Le taux de natalité (28,8 ‰) est l'un des plus faibles enregistrés dans les communes frontalières.

### **CRISE IDENTITAIRE : LE FACTEUR MIGRATOIRE COMME CATALYSEUR**

La crise identitaire qui touche la société guyanaise s'inscrit dans une rupture d'équilibre intercommunautaire interne, construit initialement dans le rapport à l'Etat par le biais de l'assimilation. Or, la décentralisation (1982), qui voit l'arrivée des premiers élus créoles, puis la loi d'orientation pour l'outre-mer et l'intégration aux Régions ultrapériphériques de l'Union européenne (1999), qui en marque théoriquement l'achèvement, montre, aujourd'hui, un échec économique qui remet en cause ce mode de gestion régionale.

De plus, l'émergence politique de communautés locales – Marrons et Amérindiens – depuis la fin des années 1970 et, surtout, la guerre civile du Suriname provoque la mutation de la stratification des composantes communautaires, hiérarchisées selon le rapport à l'Etat et le degré d'assimilation<sup>44</sup>. L'immigration surinamaïse dans le Maroni est largement actrice de cette émergence. Toutefois, considérée dans l'ensemble de ses composantes, l'immigration, massive au regard de la faiblesse de la population locale, et diversifiée (dans ses déterminants, ses lieux d'origine, son intégration spatiale et économique), a introduit une dynamique de repositionnement global des groupes sociaux. Cette dynamique s'exprime par une mutation des rapports de pouvoir directs entre les groupes, mais aussi par la médiation indirecte du lien à l'Etat

44. Ce que nous entendons par "assimilation" est en étroite relation avec les valeurs sociales occidentales et culturelles.

(l'émergence sur la scène politique régionale et internationale de la question amérindienne en est l'exemple le plus significatif).

Le groupe créole assurait, jusqu'au début des années 1980, une fonction d'intégration sociale par son inertie numérique et sa domination économique. Il est aujourd'hui au cœur du bouleversement sociopolitique et de la mutation des rapports de pouvoir que connaît la société guyanaise.

### *Les Créoles dans la construction de la société guyanaise*

Les catégorisations ethniques ou communautaires nécessitent de multiples précautions méthodologiques. Elles appellent d'emblée des critiques sur la définition du terme "créole"<sup>45</sup> dans son acception guyanaise. S'agit-il des "nés en Guyane", seul critère que les variables statistiques de droit permettraient de reconnaître ? Assurément non : les Amérindiens ne sont pas des "Créoles", en raison de leur langue et de leur culture, les Noirs Marrons non plus, en raison de leur histoire opposée.

S'agit-il des individus de nationalité française ? La réponse est, là encore, négative, le droit du sol n'éluant pas la dimension culturelle. A travers la recherche de "variables de fait" se dessine toute la complexité de la société guyanaise. On perçoit l'improbable définition statistique de ses composantes, prises dans des cadres multiples de hiérarchisation et de confrontation (sociaux, politiques, économiques, spatiaux). Chacune est tributaire d'une histoire migratoire – ancienne ou contemporaine, spontanée ou planifiée – inscrite dans le rapport

45. La racine du terme "créole" est l'espagnol *criollo*, désignant la descendance locale d'une espèce importée. S'il fut appliqué aux descendants de colons blancs aux Antilles, l'absence de cette classe sociale en Guyane depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle conduisit à réserver le terme aux descendants d'esclaves libérés au moment de l'abolition, en 1848.

au pouvoir national, soit par le rejet, soit par l'adhésion (et la participation) au processus d'assimilation.

La constitution du groupe créole en Guyane présente la particularité d'avoir embrassé ces deux mouvements : celui du rejet dans l'immédiate période postesclavagiste (fronts aurifères<sup>46</sup>), puis celui de l'assimilation à partir de la fin du xx<sup>e</sup> siècle. La création socioculturelle du groupe créole est donc intégrée au processus d'assimilation. Ceci le distingue des autres groupes fondateurs du peuplement ancien ayant choisi le refus de l'assimilation : les Amérindiens, groupe originellement présents, et les Marrons, dont l'arrivée concomitante leur permet de porter le nom de "Créoles" si l'on s'en tient à l'étymologie stricte du mot.

Toutefois, deux oppositions majeures séparent ces groupes (même s'ils ont trouvé des lieux de rencontre dans l'exploitation aurifère) : la socialisation au sein de la société esclavagiste littorale (qui a défini l'acception guyanaise du mot "créole") et le choix du refus de son modèle, valeurs sociales affichant le primat de l'individu et valeurs sociales affichant le primat du collectif.

Cette structure sociale a produit une société verticale et hiérarchisée selon le degré d'assimilation des valeurs occidentales et l'adhésion à ces valeurs. De manière assez claire jusqu'au début des années 1970, elle se déclinait selon une stratification ordonnée prolongeant la logique coloniale : les cadres de l'administration d'Etat (résurgence des colons blancs) étaient par définition au plus haut niveau, les Créoles (petite bourgeoisie coloniale, puis employés administratifs) se situaient au second rang, et les Marrons et les Amérindiens – qualifiés

46. Les liens entre Créoles guyanais et Créoles antillais se sont mutuellement nourris dans le cadre des ruées aurifères, les premiers ayant précédé les seconds dans la quête d'une richesse qui permettait avant tout de développer des schémas de réussite sociale et économique calqués sur les modèles occidentaux.

successivement de “sauvages”, puis de “primitifs”, et enfin de “populations tribales” – figuraient au bas de l’échelle. Les immigrants des années 1950-1970, pour autant qu’ils soient des groupes reconnus (Chinois, Syro-Libanais, Brésiliens) s’intercalaient entre les Créoles et les “populations primitives<sup>47</sup>” selon leur capacité d’entreprise commerciale ou la qualité de leur savoir-faire, d’autant plus spécifique que l’étroitesse du marché guyanais exigeait un monopole (pratiquement communautaire) sur des niches économiques inexistantes auparavant.

La société guyanaise s’est construite sur une large diversité d’origines, issue des apports migratoires anciens et contemporains, inscrite parallèlement dans une triple dimension – communautaire, économique et spatiale<sup>48</sup> – hiérarchisée. Aussi, jusqu’au milieu des années 1970, par leur importance numérique et par leur fonction d’intégration sociale progressive des générations immigrées anciennes prises dans le processus d’assimilation, les Créoles se distinguaient par autodifférenciation à l’égard des multiples groupes minoritaires catégorisés socialement<sup>49</sup> et autonomes : métropolitains, Antillais, Chinois, Javanais, Indiens, Brésiliens, Noirs Marrons et Amérindiens. Ils constituaient la composante majoritaire et dominante, leur importance numérique leur permettant de s’affranchir d’une définition socioculturelle. Cette posi-

47. Catégorisation en vigueur durant cette période, incluant les Aluku (Boni) et les groupes amérindiens établis en Guyane.

48. Cayenne, capitale administrative et commerciale, représente le lieu où s’ancrent l’idéologie de l’assimilation et le rapport aux valeurs occidentales, celles de la modernité et du progrès social. A partir de ce point central se sont diffusées graduellement les marges de l’assimilation vers les communes rurales du littoral, puis vers les fleuves et l’intérieur des terres.

49. On a utilisé la terminologie de “mosaïque ethnique” pour qualifier le large spectre communautaire en Guyane. Pourtant, on en reste ici à une juxtaposition de groupe socioculturel, sans que se dessine réellement un sens global.

tion sociale et politique, aussi implicite qu'incontestée, les plaçait en médiateurs hégémoniques du pouvoir national. Le double rapport de force, démographique et politique, constituait un équilibre aussi stable que profondément ségrégationniste. Mais cette configuration s'est effondrée sous l'action conjuguée de trois facteurs : l'immigration, la décentralisation et l'émergence sur la scène politique locale de Marrons et d'Amérindiens à la suite des migrations, notamment surinamaïse. L'identification par défaut du groupe créole, qui prévalait jusqu'au milieu des années 1970, s'est métamorphosée aujourd'hui en une affirmation ethnique<sup>50</sup> bâtie sur le discours réifiant de la période servile et, par extension, sur le rapport emblématique à l'Afrique, jusqu'alors refoulé au profit de la logique assimilationniste. Ce processus s'est progressivement dessiné à partir de la remise en cause de l'action étatique de développement, fondée sur l'apport d'un peuplement exogène, à la suite des mouvements de décolonisation. Aujourd'hui, on assiste à une tentative de construction identitaire figée qui s'élabore sur la base d'un processus d'exclusion. Ce mouvement n'est pas spécifique à la Guyane : il concerne aussi les Antilles et, plus largement, la grande Caraïbe. Les débats sur les notions de créolité<sup>51</sup> et de créolisation<sup>52</sup> en tant que processus de création socio-culturelle monopolisent l'attention des intellectuels antillais qui ont su en montrer la pertinence.

50. Jolivet Marie-José (1997) "La créolisation en Guyane. Un paradigme pour une anthropologie de la modernité", *Cahiers d'études africaines*, vol. XXXVII (4), n° 148, p. 817, Paris.

51. A l'origine mouvement littéraire impulsé par les Martiniquais Edouard Glissant, Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, dont l'ouvrage commun *Eloge de la créolité* (Gallimard), publié en 1989, constitue une sorte de manifeste.

52. Dont la créolité représentait une sorte d'achèvement du processus de construction identitaire, lequel est la "créolisation" – terme qu'utilise l'écrivain anthropologue Edouard Glissant dans *Poétique de la relation* (Gallimard, Paris, 1990).



Le cas guyanais, différent du cas antillais par son histoire économique et migratoire, formerait ainsi un processus inverse. Le repli identitaire de la composante créole, marqué par l'émergence d'un processus ethnociste<sup>53</sup>, met au jour une crise de société globale, marquée par la redéfinition actuelle des rapports de force. Cette mutation s'est concrétisée sous l'effet de trois facteurs : l'immigration, l'application des lois de décentralisation (1983) qui a marqué l'achèvement du processus d'assimilation, et l'émergence, sur la scène régionale, des groupes marrons et amérindiens renvoyés jusqu'alors à la base de la pyramide sociale.

#### *De l'intégration au cloisonnement*

La Guyane a accueilli, entre 1880 et 1930, des vagues migratoires modifiant l'équilibre numérique de sa population de la même façon qu'à la période actuelle. Les esclaves libres antillais et guyanais de l'époque aurifère partageaient une similitude de conditions de vie et la situation servile encore présente dans les mémoires les rapprochait culturellement. Durant cette période, la recherche de l'or imposait, par la nécessité d'interdépendances, une division des tâches (Guyanais dans le commerce ou les activités induites de l'approvisionnement et Antillais sur les placers). Dès lors, les deux groupes ont fusionné, constituant un "creuset", réunis par un lien socio-économique éprouvé dans "*Lavi dan bwa*", mais aussi par la faillite de l'économie aurifère et par le potentiel d'emploi ouvert lors de la départementalisation. La loi de 1946 a consacré, pour cette population, le projet d'assimilation<sup>54</sup> porté par la bourgeoisie créole. L'immigration, dans la période prédépartementale, a donc joué un rôle essentiel dans l'intégration de la colonie à la nation.

53. Nous entendons par "ethnie" un groupe circonscrit et caractérisé par des éléments culturels au même titre que d'autres groupes, marrons et amérindiens en particulier.

54. Instillé par la "francisation".

Ce creuset, confondant Créoles et “Guyanais”, a trouvé les limites de ses capacités d’absorption face aux migrations contemporaines, porteuses de références culturelles différentes et poussées par des motivations hétérogènes (économiques, politiques, liées à la guerre ou à la misère). Simultanément et paradoxalement<sup>55</sup>, ce creuset a été l’acteur de l’achèvement du processus d’assimilation en obtenant une autonomie de gestion par les lois de décentralisation (1982).

Cependant, la fin de l’idéologie assimilationniste a conduit l’économie guyanaise à s’enfermer dans une structure économique profondément dépendante des transferts, illustrant le lien étroit entre les processus d’affranchissement socioculturel (et idéologique) et les logiques de dépendance économique, génératrices de marchés de l’emploi restreints et restrictifs.

Dans ce contexte, les migrations non planifiées contemporaines (haïtienne, brésilienne, surinamaïse), apparaissent comme potentiellement dangereuses, susceptibles de modifier l’ordre socio-économique établi par un groupe social attaché à une dialectique monovalente avec un centre tutélaire externe. Leur intégration sociale par la société guyanaise – c’est-à-dire leur participation à l’élargissement du creuset – apparaît d’autant plus problématique qu’elles sont porteuses de cultures détachées de l’idéologie de l’assimilation. Elles se sont forgées, au contraire, dans les indépendances politiques anciennes (Haïti, Brésil) et dans le cadre de minorités régionales attachées à des territoires réfractaires à l’action nationale (Marrons surinamaïses). Enfin, face au rejet, les groupes immigrés développent des stratégies d’intégration économique fondées sur le renforcement de la cohésion identitaire et également exclusive (associations de défense, de formation linguistique et professionnelle, associations à but culturel

55. Ceci peut apparaître aussi comme un lien de cause à effet.

ou social). L'utilisation d'outils de contre-pouvoir puisés dans la législation nationale apparaît, aux yeux du groupe créole, comme une instrumentalisation du droit qu'il a conquis et qui est désormais utilisé contre elle. C'est dans le cadre de rapports de force économiques, sociaux, politiques et spatiaux que se place le débat de l'immigration, et non dans celui de l'intégration sociale.

### **IMMIGRATION ET CONFORMITE AU MODELE METROPOLITAIN AUX SOURCES D'UNE CRISE POLITIQUE**

Si le groupe créole apparaît aujourd'hui fragilisé par les vagues migratoires, c'est qu'il s'interroge aussi sur la finalité de la reconnaissance identitaire articulée autour du principe d'alignement sur le modèle métropolitain. Avec la décentralisation, le principe a été intégré comme un fondement essentiel et poussé à son paroxysme, puisque le groupe créole a conquis, par la décentralisation, les structures politiques. Cependant, les crises sociales et économiques conduisent à remettre en cause cette équation.

#### *La remise en cause de l'idéologie de l'assimilation*

L'idéologie de l'assimilation s'est appuyée sur l'amélioration des conditions de vie par l'accès au progrès qu'elle sous-tendait. Légitimant l'intégration à l'Etat, elle représentait aussi le support d'une promotion sociale, dont la formation scolaire assurait simultanément la diffusion et les conditions de sa reproduction. Ce schéma était validé par les modèles<sup>56</sup> issus d'une élite créole composée d'abord d'affranchis, à la fin de la période servile, puis d'esclaves libres ayant fait fortune grâce

56. Pour se libérer des pratiques racistes héritées du système esclavagiste, la bourgeoisie naissante, enrichie par l'économie aurifère, va mettre toute sa foi dans la "francisation".

au commerce de l'or. Or, dès la fin des années 1970, cet idéal est considérablement ébranlé par la croissance du sous-emploi et du chômage. Son rejet partiel provoque un alignement des mesures sociales, puis la décentralisation, comme un aboutissement. Les années qui suivent voient une amélioration des conditions économiques, grâce aux emplois induits des administrations décentralisées et du cycle des grands chantiers (1988-1993).

A partir du milieu des années 1990, la crise économique fait ressurgir le doute avec d'autant plus d'acuité que, le processus d'assimilation étant achevé, le seul rapport monovalent à l'Etat ne peut plus être interrogé. Aussi, au travers de la crise économique (dont les conséquences sont le chômage, le sous-emploi et l'exclusion sociale), se développe un questionnement identitaire pointant l'échec de l'assimilation en tant que corollaire de l'identification socioculturelle du groupe créole.

Face à ce constat d'échec, associé à l'ampleur des mouvements migratoires, ces questionnements conduisent à un repli, à une tentative de redéfinition socioculturelle par un processus d'ethnisation. Ce dernier se fonde sur la mise en relief de valeurs rejetant celles issues de l'assimilation – autrement dit, celles de la période servile (d'où découle le renouveau du rapport à l'Afrique, jusqu'alors refoulé) et celles de la période postservile<sup>57</sup>, marquées par le rejet de la société de plantation (réification de la période des fronts agraire et aurifère).

En termes politiques, les conséquences de ce renouveau identitaire se matérialisent par un double rejet : celui des institutions décentralisées et de leurs représentants (tous deux symboles éminents de l'assimilation

57. Période précédant la départementalisation (1848-1946).

poussée à sa logique ultime et, donc, accusés de son échec<sup>58</sup>), mais aussi celui de l'Etat (tenu pour responsable de la mise en place de ce processus). De fait, ces ressentiments alimentent la poussée des partis indépendantistes (MDES<sup>59</sup>, Komité Pou Nou Démaré Lagwiyen, PNPG<sup>60</sup>) ou des partis proposant une alternative en dehors des clivages traditionnels (Walwari<sup>61</sup>), au détriment des centrales politiques (Parti socialiste guyanais ou Rassemblement pour la France). C'est ainsi que, sur une crise identitaire, se greffe une crise politique qui ne peut se comprendre sans les références que nous venons d'évoquer.

Selon une logique identique de droit à la différence impliquant des modes spécifiques de gestion, les revendications politiques locales prônent une gestion dissociée des Départements Français d'Amérique (Martinique, Guadeloupe, Guyane). C'est dans cette logique

58. Il s'agit ici d'un échec idéologique, mais les dérives de nombre d'édiles locaux, certains porteurs du projet de décentralisation, ont renforcé l'opinion dans ses accusations. Les élus locaux sont donc au cœur de la crise politique qui touche l'ensemble des institutions. L'ancien maire de Cayenne et l'ancien président du conseil général, tous deux membres éminents du Parti socialiste guyanais, ont été accusés de prévarication. La gestion des principales collectivités territoriales a fait apparaître des dérives indissociables de la crise financière qui les touche. Plus récemment, des conseillers généraux ont été impliqués dans la faillite de la compagnie aérienne guyanaise (Air Guyane). On peut citer l'inculpation du précédent maire de Maripa-Soula, réfugié au Suriname depuis 1999 pour détournement de fonds publics et abus de biens sociaux.

59. Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale. Ce parti est entré au conseil régional en 1998 en rassemblant 9 % des voix, et a obtenu 3 sièges sur 31. Par comparaison, en 1995, il n'obtenait que 7 % des voix, résultat ne lui ouvrant aucun siège. Notons par ailleurs que les dirigeants du MDES sont aussi impliqués dans la direction du syndicat de l'Union des travailleurs guyanais, ayant inscrit l'indépendance politique de la Guyane dès 1973. La centrale réunit entre 60 % et 70 % des voix aux élections professionnelles.

60. Parti national populaire guyanais.

61. Dont la présidente est Mme Christiane Taubira, députée de Guyane et députée au Parlement européen.

que la volonté d’instaurer un rectorat propre à la Guyane s’est manifestée lors des mouvements lycéens de novembre et décembre 1996, et, aujourd’hui, avec la création d’une université des Antilles.

#### *La redéfinition des hiérarchies communautaires*

Un balayage de l’appellation générique des groupes fondateurs du peuplement ancien de Guyane autres que créoles montre, du XVIII<sup>e</sup> siècle à notre époque, les variations de la position de ces groupes dans la société guyanaise : d’abord qualifiés de “sauvages”, puis de “populations primitives”, puis de “populations tribales”, puis de “communautés d’habitants tirant traditionnellement leurs revenus de la forêt”, ils sont aujourd’hui appelés “Marrons” ou *buschinengre*, *buschinenge*, *busikonde sama*<sup>62</sup> (Aluku, Ndjuka, Paamaka, Saamaka) et “Amérindiens” (Lokono – Arawak, Teko – Emerillons, Kali’na, Parikwene – Palikur, Wayana, Wayãpi). L’évolution des catégorisations les désignant – de manière globale et péjorative d’abord, de façon dissociée et neutre ensuite, puis par leur autodésignation – montre un glissement sémantique révélateur d’une inversion de leur position sociale au sein des groupes composant la société guyanaise. Si cette évolution s’est développée en marge de celle de la société guyanaise, elle n’en est pas moins un facteur essentiel de sa profonde mutation. En effet, la tentative de redéfinition identitaire des Créoles, dans la mesure où elle exclut les valeurs issues de l’assimilation, modifie les rapports de force entre eux et les autres communautés fondatrices du peuplement, qui en ont toujours été écartées – soit par leur refus

62. Littéralement, “habitants des villages de la forêt”.

(marronnage et mouvement de fuite des Amérindiens), soit par une marginalisation au sein de la société départementale<sup>63</sup>.

Parallèlement, les Noirs Marrons et les Amérindiens de Guyane émergent sur la scène politique internationale et obtiennent, à partir de la reconnaissance nationale tacite d'un statut de minorités ethniques, des réserves foncières et l'accès au pouvoir local. A la solidité des constructions socioculturelles de ces communautés – nonobstant les clivages internes – ancrées sur un territoire défini et revendiqué, a fait face la fragilité du questionnement identitaire des Créoles, à la recherche de leurs propres racines, laminées par l'assimilation.

De fait, les Marrons et les Amérindiens sont apparus comme des groupes ayant été capables de maintenir une cohésion sociale grâce à une idéologie antagoniste, celle du droit à la différence. Ce même droit leur a permis de conquérir des communes dont les périmètres ont été définis sur la base d'une revendication des terres gérées par le droit coutumier. Ainsi légitimité politique et légitimité territoriale sont-elles étroitement liées. Les Marrons et les Amérindiens ont émergé sur la scène politique et ont été revalorisés par un mouvement d'inversion<sup>64</sup>. En conséquence, la redéfinition du groupe créole s'impose comme un processus de création ethniciste au nom du même droit à la différence, avec pour préoccupation essentielle la matérialisation culturelle du lien indigène à l'espace guyanais. Seul ce lien est susceptible de légitimer une position politique que l'idéologie de l'assimilation ne justifie plus.

63. Nous avons développé ce processus à partir du cas surinamais, dans la mesure où les groupes de Marrons sont issus, dans leur grande majorité, de ce pays frontalier. La marginalisation des groupes marrons et amérindiens en Guyane française s'est effectuée selon le même mode de stratification sociale.

64. Jolivet Marie-José (1997), "La créolisation en Guyane. Un paradigme pour une anthropologie de la modernité", *Cahiers d'études africaines*, vol. XXXVII (4), n° 148, pp. 819-820, Paris.

Un des éléments-clefs de la constitution de l'identité créole est, nous l'avons souligné, la dispersion sur le littoral et à l'intérieur des terres, symbole du rejet de la société de plantation. Mythifié et réapproprié selon des logiques paradoxales, ce mouvement apparaît comme fondateur du lien indigène à l'espace guyanais<sup>65</sup>, au même titre que celui revendiqué par les Noirs Marrons et les Amérindiens.

Pour autant, la constitution d'un autre "creuset", fondé sur des valeurs de référence identitaire à l'espace guyanais et incluant ces trois groupes, est loin de s'instaurer. De fait, les liens sont inscrits au registre des reconnaissances mutuelles et sont renforcés par des pans d'histoire commune : transmission des pratiques agricoles de défriche-brûlis issues des techniques amérindiennes, interdépendance dans le système d'approvisionnement durant la période aurifère (pour les Marrons et les Créoles, essentiellement).

Cette évolution conduit aujourd'hui à une mutation de la stratification hiérarchique du système social. Elle se construit non plus sur une adhésion graduelle au processus d'assimilation, mais sur la légitimité historique du lien à l'espace, qui devient une valeur fondatrice d'identité, aussi ségrégationniste que la classification précédente. Dans ce contexte, les groupes immigrés – et à plus forte raison les immigrés spontanés récents (Brésiliens, Haïtiens, Surinamais) – constituent les composantes les plus dévalorisées de la société guyanaise. Ainsi des mouvements xénophobes apparaissent-ils, d'autant plus violents que les conditions économiques limitent l'intégration sociale de ces immigrés et les stigmatisent. La coprésence de ces groupes sociaux se traduit par un cloisonnement communautaire, lisible dans les fractures de l'espace et dans l'absence d'interactivité entre les pôles urbains. Si la

65. *Ibid.*, p. 827.



diversité culturelle est bien réelle et s'exprime, la Guyane ne constitue pas un creuset où s'élaborerait, par métissage, une synthèse collective riche d'emprunts multiples puisés aux sources du pluriculturalisme.

---

#### LES LIBANAIS EN GUYANE

La diaspora libanaise dans le monde est estimée à cinq millions de personnes, toutes confessions confondues. Les chrétiens sont prédominants dans l'espace sud-américain. En Guyane française, terre d'accueil des Libanais depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on compte de 250 à 300 individus, en quasi-totalité de confession chrétienne maronite, originaires de la région du Cèdre (vallée de la Qadisha). Ce groupe socioculturel a conservé son identité en maintenant les liens avec les espaces de départ mais aussi en se métissant peu. Ainsi, l'appartenance est davantage liée à un régionalisme, par ailleurs impliqué dans les guerres du Liban (1975-1991), qu'au pays lui-même.

Les déterminants de cette immigration sont endogènes et exogènes. D'abord, les persécutions religieuses et les massacres de chrétiens de 1848 à 1860 – 12 000 morts<sup>66</sup> – sont une conséquence des rivalités géopolitiques franco-anglaises qui aboutirent au confessionnalisme politique (1864). Du point de vue démographique, on observe un déséquilibre entre croissance de la population et rareté du foncier agricole (raréfaction de la ressource) sur un espace confiné. Enfin, l'importance du "mythe des Amériques", interprété comme une représentation d'un avenir meilleur, et alimenté par des échanges de tout type avec des pionniers enrichis, ne doit pas être sous-estimée. Ainsi, les premiers retours, dans les années 1890, sont synonymes d'investissement dans les maisons familiales, puis dans l'achat de terres agricoles mises en valeur par des membres de la famille restés au village.

On peut distinguer trois périodes dans le processus migratoire de 1890 à 1991, la période actuelle s'apparentant davantage à une circulation dans des espaces d'investissement intégrés au commerce international.

- La phase 1890-1914 correspond à la structuration des itinéraires migratoires et aux premières activités commerciales, essentiellement de

66. Lafleur Gérard, *Les Libanais et les Syriens en Guadeloupe 1860-1945* [inédit], p. 3, 30th annual ACH Conference. Paramaribo, 1998, Suriname.

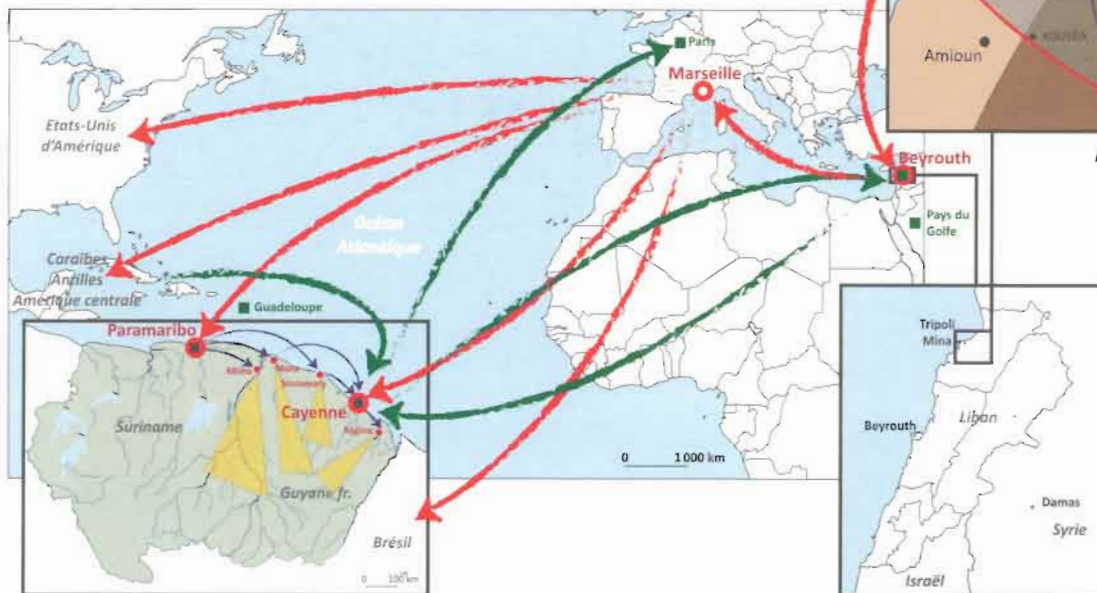
## Parcours migratoires des Libanais chrétiens maronites en Guyane

### Espaces de transit et d'arrivée (1890-1950)

- Période 1890-1914. Etablissement de la première génération de migrants dans les bourgs commerciaux aux estuaires des bassins aurifères
  - Ports et relais migratoires (1890-1950)
  - ▲ Bassins aurifères parcourus par les colporteurs libanais (1890-1914)
  - Période 1918-1950. Migrations vers les capitales économiques et politiques. Lieux d'investissements commerciaux privilégiés après une capitalisation dans dans le colportage
- ➔ Itinéraire transatlantique (1890-1950)  
➔ Migrations internes – Liban (1890-1918) – Suriname et Guyane (1918-1950)

### Migrations et mobilité contemporaines (depuis 1975)

- Lieux d'investissement privilégiés à l'extérieur de la Guyane
- ➔ Mobilité due aux guerres du Liban (1975-1991) et à l'intégration aux circuits du commerce international depuis la décennie 1990



### Espaces de départ (1890)

- La Montagne (mont Liban – région des Cèdres)
  - Vallée des Saints (vallée de la Qadisha)
  - Plaine Méditerranéenne – plaine de la Bekaa
  - Espace d'origine des immigrés libanais de confession chrétienne maronite depuis 1890
  - Sous-Préfecture
  - Commune
  - Hameaux
- Lieux d'origine

colportage. Elle concerne la première génération de pionniers, partant souvent en couple et laissant ses enfants à un membre de la famille (ascendants directs ou membres de la fratrie).

L'ambition originelle est de quitter Bazhoun, Hassroun, Ehden, Zghorta, Koura, Dahr al-Aïn à dos d'âne pour Tripoli, jusqu'à Beyrouth puis Marseille, avant le voyage outre-Atlantique vers "les Amériques". Dans ce parcours, Marseille apparaît comme une ville-relais emblématique. En effet, les Libanais y sont installés depuis le *xvi*<sup>e</sup> siècle. Ces négociants ont créé un réseau hôtelier accueillant leurs compatriotes. Ces hôtels – dont l'hôtel Bompard – ont joué le rôle d'attracteurs vers les Amériques, souvent associés à des réseaux de "rabatteurs" libanais liés à des lignes maritimes vers les destinations américaines, caribéennes ou antillaises. Ainsi, les destinations apparaissent moins choisies que résultant d'opportunités et de délais d'attente écourtés pour un embarquement. Il n'y a, par exemple, pas de paquebot reliant Marseille à Cayenne, mais une ligne vers Paramaribo et vers les Antilles. C'est par les caboteurs que les migrants vont ensuite commencer leur parcours selon des opportunités économiques (or en Guyane, notamment), des embryons de réseaux amicaux ou familiaux déjà existants.

Le Suriname constitue pour l'immigration libanaise en Guyane la base à partir de laquelle vont partir les pionniers – familles Carcabé (1885-1890), Nassif (1893), Karam (1890), Chaïa (1890), Issa (1902), Frangie (1903), Brohim (1894). Ces familles forment les premiers réseaux de solidarité pour les nouveaux arrivants, et deviennent les structures des filières migratoires. Les opportunités que constituent les ruées aurifères à l'intérieur de la Guyane génèrent des migrations internes. Les bourgs d'Albina (estuaire du Maroni), de Mana (estuaire de la Mana), de Sinnamary (estuaire de la Sinnamary), de Régina (estuaire de l'Approuague) drainent l'or des mineurs, qui s'y approvisionnent avant de retourner à la vie des bois. Les Libanais sont d'abord des colporteurs entre ces villes et les placers, avant d'ouvrir des embryons de commerces. Là, ils capitalisent jusqu'à l'effondrement de l'activité aurifère en Guyane, qui coïncide avec la Première Guerre mondiale et les premières pénuries d'importations.

- La phase 1918-1950 (deuxième génération) voit l'établissement de bazars à Cayenne, alors que les retours ont permis le regroupement familial et l'accueil des descendants. Ces commerces se concentrent dans le

centre-ville de Cayenne. Les familles s'établissent et diversifient leurs activités, s'impliquant dans l'investissement immobilier, l'achat de foncier agricole. Le fonctionnement économique et social du groupe reste endogène, marqué par les réseaux d'échanges transnationaux avec le Brésil, la Guyane hollandaise et, plus largement, le plateau des Guyanes. Le blocus de l'Atlantique, durant la Seconde Guerre mondiale, renforce les liens entre ces espaces. Ils servent de socle relationnel au commerce international. Les investissements dans les villages de la vallée de la Qadisha se poursuivent, tout comme les échanges matrimoniaux.

- La phase 1960-1975 (troisième génération) se caractérise par une diversification vers le foncier, l'hôtellerie, la pêche, l'immobilier, le BTP et le commerce international. Ceci se traduit par la substitution de l'entreprise familiale à la société anonyme par actions. Ces entreprises connaissent un essor dans la période de planification de la départementalisation (1946) et lors de la décentralisation (1982). Durant la même période, les guerres du Liban (1975-1991) induisent un apport migratoire dans le cadre du regroupement familial.

La communauté libanaise est, dès cette période, intégrée aux structures politiques institutionnelles guyanaises. Elle est aussi fortement impliquée dans les structures de gestion économiques et commerciales. Ainsi, les deuxième et troisième générations intègrent les hautes fonctions du pouvoir exécutif, les professions libérales et fonctionnaires, les chambres consulaires.

- Depuis 1991, quelques familles ont bâti des entreprises multinationales investissant à Beyrouth, en Ile-de-France et dans les pays du Golfe. Les anciennes branches d'activité sont aujourd'hui reprises par les immigrés chinois qui, depuis les années 1980, semblent s'inscrire dans la même dynamique.

Ainsi, en quatre générations, entre Cayenne et la région des Cèdres, les Libanais de Guyane semblent s'être fondus dans la société guyanaise tout en restant attachés à leurs ancrages originels, nonobstant les métisages plus nombreux. Pourtant, sur la structure des liens tissés par ses aînés, la dernière génération s'inscrit dans une mobilité de compétence au sein d'un espace mondialisé. Elle évolue désormais dans l'espace multipolaire de la diaspora. Au processus migratoire achevé dans les années 1990, succède celui d'une mobilité dans l'ensemble mondial, mais... autour du Cèdre, magnifié par la poésie de Lamartine.

## **CONCLUSION :**

### **LES ECHELLES DE LA CONDITION MIGRATOIRE EN GUYANE**

Qu'elles soient directes ou indirectes, les pratiques discriminatoires sont associées au renforcement des politiques migratoires fondées sur le contrôle des individus et le droit différencié selon leur statut. Elles génèrent, en Guyane, une illégalité touchant le quart de la population. Ainsi, au facteur de croissance démographique exponentielle s'associe une population non prise en compte. Compte tenu de l'application des modes de gestion, une pauvreté sociale croît sans qu'il soit possible d'intégrer la population qu'elle touche dans l'administration des territoires urbains et ruraux (accès au foncier, à la citoyenneté urbaine, au secteur bancaire...). Pourtant, imputer les difficultés liées à la condition migratoire au champ institutionnel est réducteur.

En effet, les pratiques discriminatoires sont, encore aujourd'hui, fondatrices de la structure de la société guyanaise, constituée d'apports migratoires successifs, diversifiés et hiérarchisés dans leurs types et dans leurs fonctions : colonisation, traite, transportation, migrations non planifiées. Dans un contexte marqué par la carence de main-d'œuvre, la question du peuplement et du développement fut récurrente dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'immigration, alors tant souhaitée, est aujourd'hui stigmatisée.

Aujourd'hui, la question migratoire ressort d'une problématique politique, sociale et économique, touchant aux interrogations relatives au devenir des structures identitaires d'une société en mutation, totalement dépendante économiquement et peu préparée à une ouverture internationale. En effet, la transposition de cadres juridiques, politiques, sociaux et économiques est globalement génératrice de discriminations et de forte précarisation sociale pour le quart de la population. Pour le

quart de la population, cette situation génère des processus d'illégalité, de discriminations en chaîne au cœur des rapports de pouvoirs inter- et intracommunautaires. Ce processus se produit dans un contexte qui, sous certains aspects, est assimilable aux conditions de vie dans les espaces d'origine. De fait, la question de l'intégration passe nécessairement par la production de normes déviantes par rapport à celles de la société d'accueil.

C'est donc le captage de la ressource constituée par les transferts d'argent et les modèles supposés de développement qui sont à la base des traitements différenciés observés aujourd'hui. L'Etat constitue un bouc émissaire commode, ce qui évite d'envisager une prise en charge locale. Aussi, les pratiques discriminatoires et le déni de l'accès au droit en Guyane relèvent-ils évidemment de l'application d'une loi nationale peu adaptée au contexte local et des conventions internationales relatives à la mobilité des personnes. Mais l'absence de propositions locales joue pour une large part dans la condition migratoire en Guyane. Les stratégies d'adaptation des migrants montrent que l'immigration reste un processus d'ajustement à la demande de main-d'œuvre, et l'économie informelle apparaît comme un phénomène de régulation du marché de la consommation.

Aussi, en dehors des schémas transposés, il y a un intérêt prioritaire à analyser ces modes de participation à l'économie locale et ces stratégies d'adaptation inscrites dans la mondialisation par les circulations migratoires. Les conditions, associées à une croissance démographique sans précédent, doivent permettre d'être au cœur des stratégies de développement, à l'heure où cette Région d'outre-mer s'oriente vers une collectivité unique dotée d'une autonomie accrue. On aura alors avancé dans le traitement des droits de l'homme en Guyane et dans la prise en compte des migrants, dont les enfants formeront la société guyanaise dans quinze ans.

Plus globalement, l'immigration est un miroir des processus de recomposition du monde et de la versatilité des ressources. Pourtant, ramené à l'individu, ce phénomène global collectif, récurrent dans l'histoire des civilisations, devient singulier, en lien avec l'unicité fascinante de l'humanité. Les photographies rassemblées ici, illustrant la portée émotionnelle et sensible de l'expérience migratoire, sont issues de travaux de recherche menés sur le terrain. La démarche photographique est proposée d'emblée ou après deux ou trois entretiens. Produits d'un échange ou d'un silence imposé par une indicible et douloureuse réminiscence, elles révèlent l'Autre en nous, si comparable dans ses aspirations et dans l'affirmation de sa présence légitime.

Les hommes et les femmes dont les portraits sont présentés dans cet ouvrage sont les figures d'une humanité en devenir, construites sur un schéma où, quotidiennement, se mêlent légal et illégal. Souvent pauvre, rarement misérable, cette humanité transforme la liberté de circulation en ressource. Sa restriction – quelle que soit la nature de l'entrave – impose nécessairement des stratégies de contournement et d'adaptation.

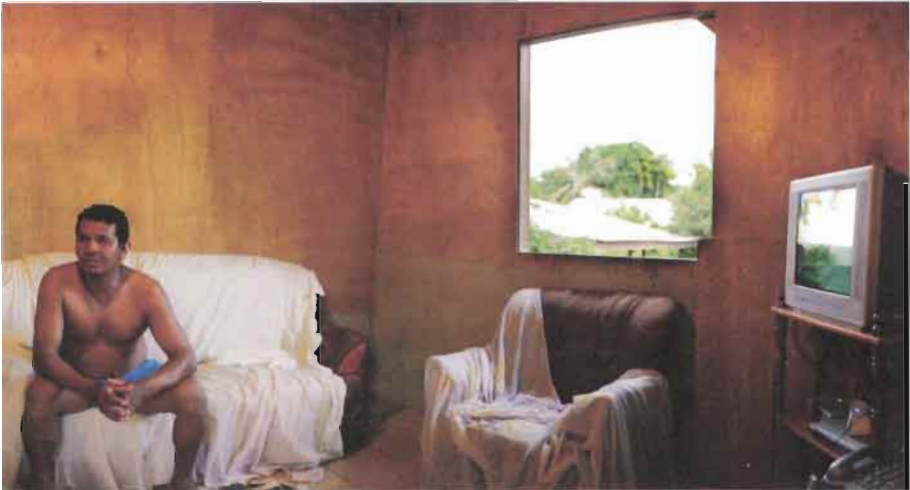
Ces images veulent montrer cela. Elles retiennent les regards trahissant les ruptures biographiques. Elles contextualisent les trajectoires individuelles et collectives dans les quartiers où se recomposent les parcours. Elles montrent les frontières symboliques ou réelles, celles des Etats, celles des zones urbaines. Autant de limites et d'entraves – autant d'espoirs, une fois celles-ci dépassées – qui conditionnent les statuts juridiques et sociaux. *Chèché lavi!*, Chercher la vie. A l'épreuve du genre, cette expression recouvre des quotidiens et des perspectives différentes.

---

## INDICATEURS MIGRATOIRES EN GUYANE FRANÇAISE

- **Population** : 230 000 habitants (la population a été multipliée par 8 en cinquante ans)
- **Taux de croissance annuel** : 4 % (le tiers provient de l'immigration)
- **Population immigrée** : 37 % (dont Haïtiens 30,4 %, Surinamais 25,4 %, Brésiliens 23,2 %, et 106 autres nationalités)
- **Population en situation irrégulière** : 22 % (soit 62 % de la population étrangère)
- **Taux d'activité** (pourcentage de la population active ayant un emploi) : 57 %
- **Taux de chômage** : 25 % (France métropolitaine : 9,5 %)
- **Part de la population de moins de 20 ans** : 45 %
- **Frontières terrestres** : avec le Brésil (fleuve Oyapock) et le Suriname (fleuve Maroni)
- **Taux de natalité** : 28 ‰
- **PIB par habitant annuel (en euros)** : 14 458 (France métropolitaine : 30 413)





## ❖ 2. Quartier Arc-en-Ciel (ex. Boîte postale 134), Rémire-Montjoly, 2008.

Ce quartier, situé sur la commune de Rémire-Montjoly, a été créé lors de la réinstallation, en 1992, de 122 familles brésiliennes précédemment installées dans les environs de Fort-Diamant. La population s'est regroupée sur la base des réseaux familiaux. Ici, 95 % des familles sont originaires de Macapá, 5 % de Belém et d'Oiapoque. La déchetterie, toute proche, fut pourvoyeuse des matériaux qui servirent à l'édification des maisons. La population est estimée à 1 500-1 700 personnes selon l'Insee (2007), et 3 000-3 500 selon le responsable de l'association de quartier. Ce décalage entre chiffres officiels et estimations est lié à des seuils permettant la création de services.

Nombre de ces quartiers autoconstruits et longtemps autogérés, initialement peu visibles, créés par les immigrés aux périphéries urbaines, sont peu à peu intégrés à la ville du fait de la croissance de l'habitat. Cette visibilité conduit souvent à un changement de nom : ex. Boîte postale 134, toponymie fonctionnelle, ce quartier a été rebaptisé Arc-en-Ciel dans la perspective d'opérations de résorption d'habitat insalubre, préfigurant des régularisations foncières et administratives. Changement de nom, régularisation, poids électoral : la marche vers l'intégration urbaine s'amorçait.

Les habitats, bien que construits avec les rebuts des nantis, en témoignaient : tout en ajoutant des pièces aux logements existants, on attendait les branchements EDF, Telecom, l'eau courante, la ligne de bus et les allées asphaltées, non plus les repiquages dont les surtensions grillaient les matériels, non plus les pistes qui soulevaient une poussière obligeant à tout couvrir, mais les réseaux officiels qui liaient, enfin, Arc-en-Ciel à Rémire.



PARCOURS





■ Le processus migratoire recouvre quatre temps : quitter, franchir la limite qui qualifie l'étranger, entrer et, enfin, circuler.

Aventure humaine aux déterminants multiples (politiques, économiques, familiaux, environnementaux), individuelle ou collective, choisie ou contrainte, elle mobilise l'ascendance et la descendance. "Veille sur tes frères, qu'ils s'établissent" : l'injonction tirée du film d'Elia Kazan *America, America*, montre à la fois les ambitions et la solidarité émanant des liens familiaux et communautaires, au-delà de la première génération d'immigrés. Cette aventure s'inscrit donc dans un dessein qui dépasse les individus dans le temps, et construit des géographies entre pays d'origine, d'accueil et de relais.

Emigrer est un parcours. Cependant, le chemin emprunté n'est jamais celui prévu. Les agences de passeurs exercent une influence sur les représentations liées à la destination, et la vérité apparaît souvent mensongère. En mouvement, en errance parfois, le migrant saisit des opportunités, loin des ambitions de départ et des représentations qui constituaient son projet. Il est question d'instinct, d'intelligence, de concurrences et d'innovation. Le décalage entre ce projet initial et le vécu reste pourtant à la racine des ambitions de réussite. Il produit aussi des déceptions, des images idéalisées, des fuites.

Enfin, l'impératif de reconstruction sociale s'inscrit dans une trilogie permanente porteuse de solidarité et de concurrence : ici, là-bas, ailleurs. Elle produit des modèles, une élite au parcours plébiscité, qui ouvre le chemin de la reconnaissance collective au sein de la société d'accueil.

---

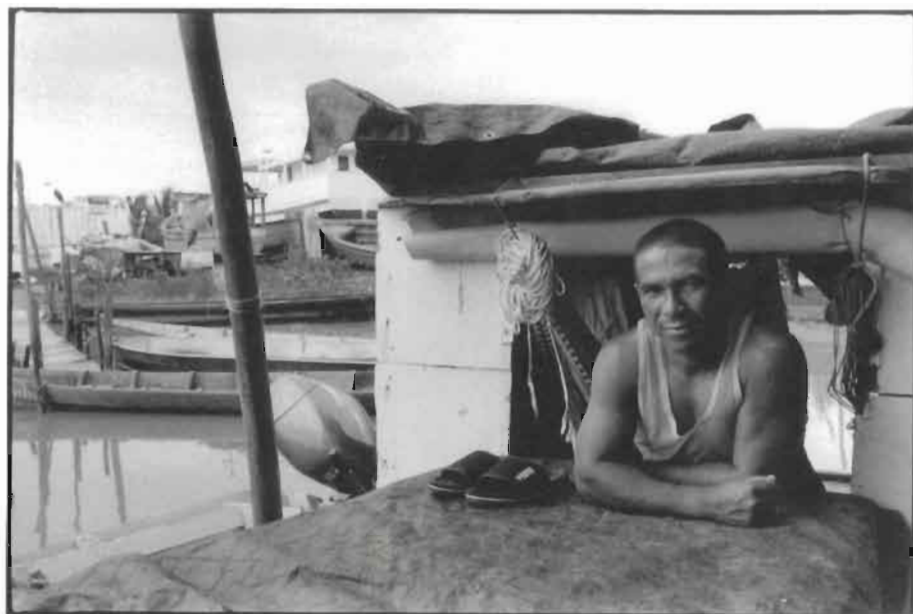
## ENTRETIENS

“Vous savez, ce sont des gens de la Montagne. [Silence.] Ils sont arrivés illettrés en Guyane. [Silence.] C’est comme ça... [Silence.] C’est [pour] ça que j’ai une admiration pour ce peuple. [Silence.] C’est pas parce que je suis de souche libanaise. [Silence.] C’est fantastique! [Silence.] Des gens illettrés... [Silence.] Quand ils sont arrivés, ils dormaient devant l’église. [Silence.] Ils n’avaient pas d’habitation. [Silence.] Ils dormaient comme les Péruviens aujourd’hui.”

Extrait d’un entretien avec G. C., né au Liban, 76 ans, Cayenne, 15 avril 2010.

“La Guyane, pour moi, est une erreur de parcours, c’est une régression. C’est comme passer de Port-au-Prince vers le Cap [haïtien]. On doit comparer Cayenne avec une petite ville de province. C’est une régression.”

Extrait d’un entretien recueilli par J.-J. Chalifoux, *Témoignage d’Haïtiens et d’Haïtiennes immigrés*, université de Laval, Québec, 1988.

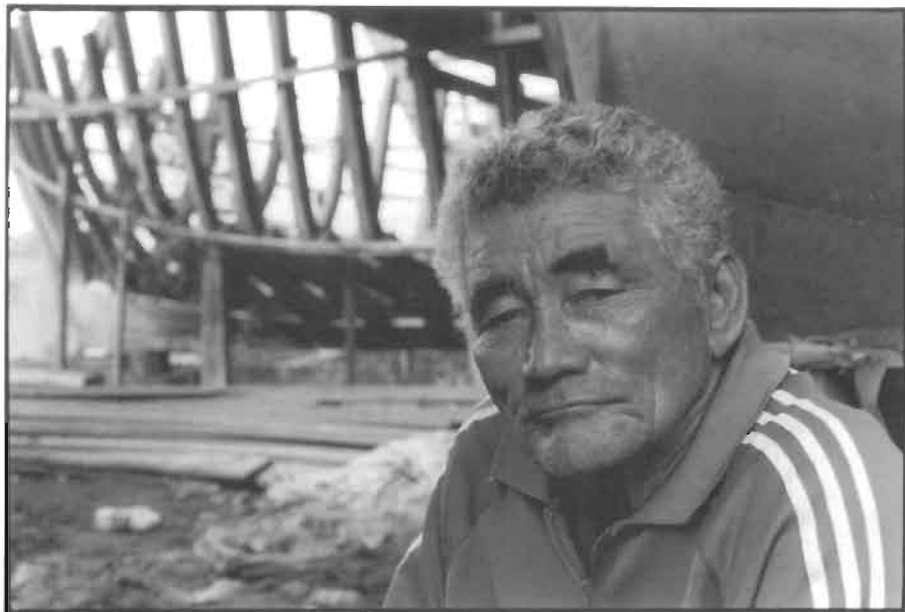


❖ 3. Canal Laussat, Cayenne, 2008.

Le canal Laussat marque une frontière urbaine avec la Crique. Au débouché, l'embouchure de la rivière Mahury offre aux marins une sortie protégée vers l'océan, et aux passeurs une arrivée discrète par la Crique.

Ce lieu est une place commerciale, plus encore les jours de marché.

Dans un apparent désordre – en réalité une organisation spatiale codifiée – on trouve pêle-mêle les mareyeurs, les lieux de stockage du poisson, les vendeurs et le chantier naval. Si les Haïtiens préparent le poisson, les Brésiliens et les Guyaniens sont employés sur les caboteurs de pêche côtière, comme simples marins ou capitaines. Les bateaux sont la propriété d'armateurs locaux. Après le déchargement nocturne d'une campagne de pêche de deux jours, ce marin, originaire de Macapá, s'apprêtait à en rejoindre d'autres pour remailler les filets sur les pontons. Ce bateau, son outil de travail mais pas sa propriété, constituait aussi son lieu de vie. En ce jour de marché, il observait, avec sérénité, l'agitation de ceux qui restent à terre.

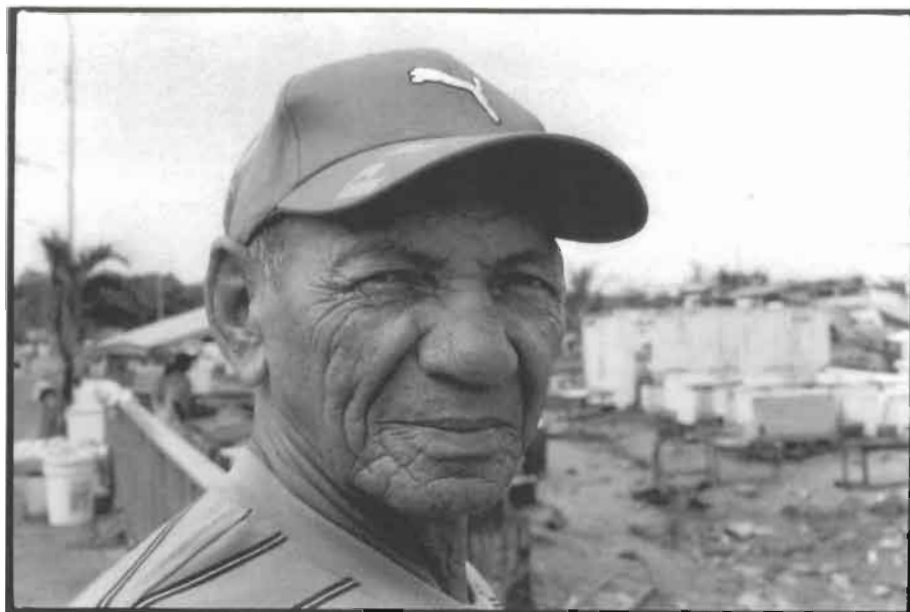


❖ 4. Chantier naval, quartier de la Crique, Cayenne, 2007.

La réparation et la construction de bateaux de pêche fait appel à un savoir-faire amapaense, diffusé par ces habitants de l'Etat fédéral d'Amapá. Mais, sur la place dédiée à ce chantier informel, point de formes de radoub ni de grues de halage. Les bateaux sont tirés, puis maintenus par des rondins.

Ouvriers et charpentiers de marine, présents depuis longtemps ou arrivés plus récemment, commencent à travailler dès l'aube, dormant sur les bateaux, dans leurs membrures, et formant un monde à part. Le regard de cet homme illustre la lassitude, mais aussi la conscience de ce paradoxe : l'utilisation de l'immigration dans l'économie régionale et son déni.





❧ 5. Pont de la Crique, Cayenne, 2006.

Le pont, ou plutôt la passerelle de la Crique, à Cayenne, le lien et le passage obligé, l'entre-deux. C'est évidemment un lieu de concentration commerciale, dévolu le mercredi et le samedi aux étals de poissons, frais ou séchés.

Cette photographie est née d'une rencontre fortuite qui se transforma en entretien. Derrière cet homme, la frange de la Crique, et, devant, Cayenne : passer le pont ? Il a retracé sa biographie, débutant par sa jeunesse au Brésil, son pays de naissance. Arrivé en Guyane dans les années 1970 pour participer à la construction du Centre spatial Guyanais, il a ensuite exercé d'autres activités, dont celle de marin, très longtemps. A la retraite, logeant dans ce quartier, il était toujours en attente du renouvellement de sa carte de séjour de dix ans et tentait de sensibiliser des élus. Passer le pont, comme d'autres frontières à d'autres échelles, prenait une dimension métaphorique.



❖ 6. Redel Beagman, village Abdallah, Maripa-Soula, 2008.

Redel Beagman, colporteur guyanien dans les années 1990, avait racheté l'épicerie ayant appartenu à Abdallah, un ancien bagnard dont le village tire son nom. Mi-pasteur, mi-républicain, il avait milité dans le parti de Léon Bertrand, croyant que la France pourrait lutter contre la pauvreté qu'il observait dans ce village. Après m'avoir raconté des bribes de sa vie, il posa à l'entrée de son échoppe obscure. La façade aux couleurs de la République, son regard trahissant sa déception, la présence de clefs, "Welcome at Pitié City" : tout était dit.



7. Joséma, commerçant de Bacacô (Etat fédéral du Maranhão, Brésil), Benzdorp, Suriname, 2008.



❖ 8. Orpailleurs, site d'extraction aurifère artisanale, entre la Guyane et le Suriname, 2008.

L'or éluvionnaire est essentiellement exploité par des unités artisanales grâce à des motopompes et à des lances haute pression. Les dégâts écologiques sur le milieu sont évidemment notoires, autant que les techniques d'extraction utilisées lors des ruées aurifères du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les effets, cumulés avec les premiers, sont encore prégnants aujourd'hui (taux de mercure dans la chaîne alimentaire par exemple).

Cependant, la justification de l'éradication de l'orpaillage illégal ne peut pas s'appuyer uniquement sur cet argumentaire environnemental. En effet, l'exploitation aurifère constitue une source de revenus et une économie indirecte pour tous les acteurs du fleuve : communautés amérindiennes et marronnes, exploitants et propriétaires fonciers. L'or est également un puissant vecteur de mutations sociales et coutumières par l'immigration et par le commerce qu'il génère.

Ainsi, l'exploitation aurifère renvoie-t-elle aux carences et aux transpositions des modes de développement dans cet espace, à l'absence d'emplois et aux représentations de la nature. Si l'or est exploité sur les territoires coutumiers, il n'est qu'un des facteurs de désagrégation des sociétés, au même titre que la monétarisation et la scolarisation introduites à partir des années 1960.



Relisant *Tristes Tropiques*, ce processus n'est pas spécifique à la Guyane, mais touche tous les peuples autochtones, devenus minorités ethniques (Afrique, Amérique, Asie, Australie). Aussi, la situation est particulièrement complexe, mêlant des facteurs écologiques, sociaux, économiques et géopolitiques dans un contexte de forte dépendance. Toutefois, la lutte contre l'orpaillage illégal est présentée comme indissociable du contrôle de l'immigration (*a fortiori* brésilienne) dans un discours dual, où la préservation des biotopes amazoniens relève d'injonctions et d'actions apparaissant absolues et légitimes, en dehors de toutes autres considérations, notamment anthropiques.

❖ 9. Orpailleur surinamais, site d'extraction aurifère artisanale entre la Guyane et le Suriname, 2008.

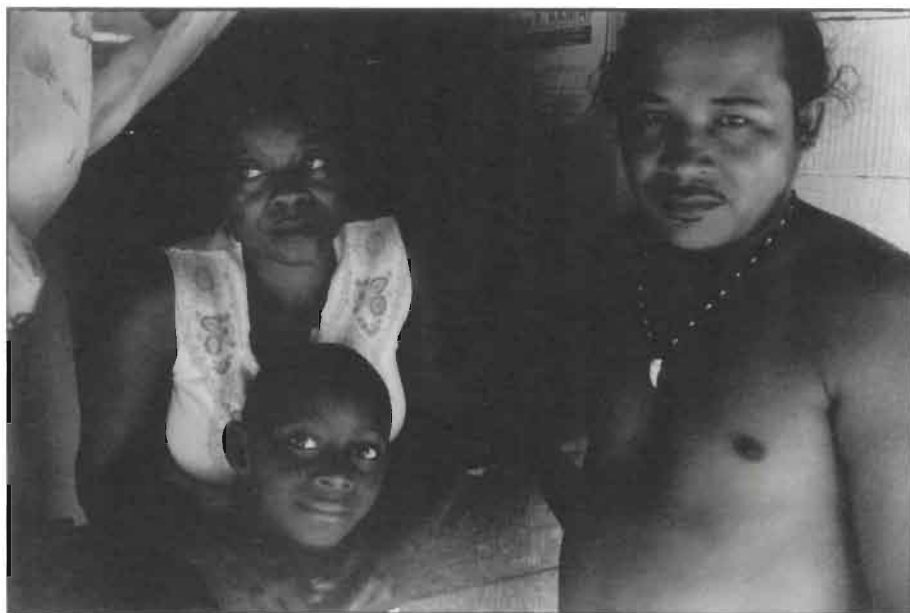
Il avait quitté Paramaribo, où il n'avait pas trouvé d'emploi correspondant à ses ambitions. Sur ce chantier, avec des ouvriers brésiliens, il cherchait de l'or, et il en était fier, même si le propriétaire de la parcelle louait cher. Les conditions difficiles ne dureraient qu'un temps, il investirait ensuite ses gains dans "une affaire" sur la côte.



❖ 10. Bijoutier originaire du Maranhão (Brésil), Benzdorp, Suriname, 2008.

Les bijouteries, comme les comptoirs d'achat d'or, sont indissociables des villages d'orpailleurs. De la matière informe (pépites et poudre d'or) naissent des effets personnels que l'on ne peut saisir en cas d'arrestation, et qui seront remis à leurs propriétaires en cas de reconduite à la frontière. Dans son atelier sommaire, lieu d'habitation, ce bijoutier me montrait avec fierté les pierres qu'il devait monter sur des squelettes de bagues et de pendentifs.

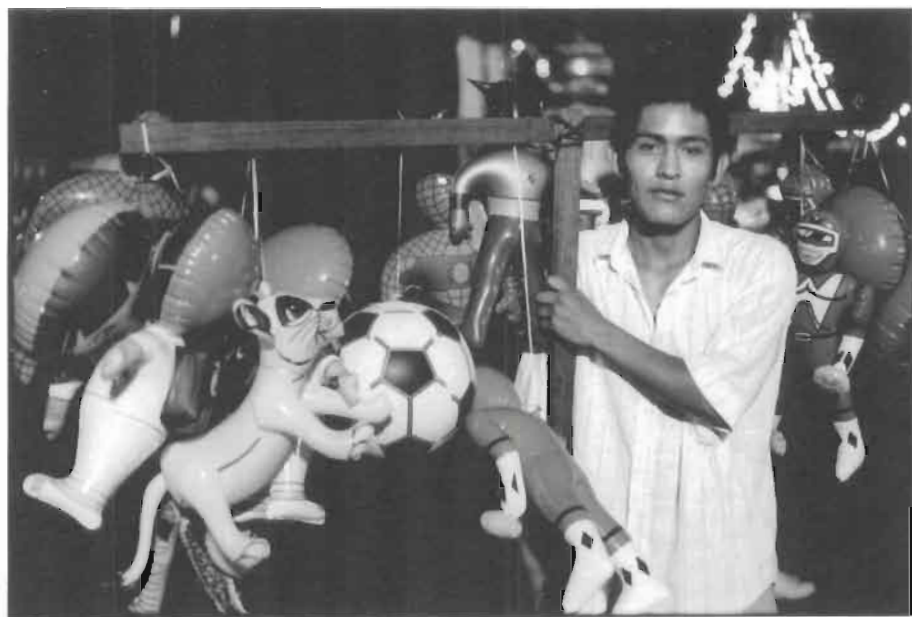




11. Portrait de famille, village Abdallah, Maripa-Soula, 2008.

Godfrey Welcome est arrivé de Moroco (nord-ouest de la Guyana) en 1980 pour s'embaucher sur les chantiers. Après cinq ans passés à Cayenne comme carreleur et jardinier, il est parti seul à Maripa-Soula, pensant y trouver plus de travail dans l'orpaillage. Sa compagne, rencontrée à la Guyana, l'y a rejoint. Elle fabrique du pain et tient une boutique de revente de denrées courantes. De Maripa-Soula, résoudre la question du statut administratif semblait impossible.

Plus globalement, les Guyaniens installés à Maripa-Soula (cinq ou six familles) se sont insérés soit dans les métiers techniques de l'or (conducteur d'engins, charpentier, plombier, mécanicien, personnel domestique, peintre, maçon), soit dans le commerce alimentaire. Ils sont généralement diplômés, souvent pluriactifs. Leurs trajectoires migratoires sont complexes et leur mobilité forte.



12. Colporteur, place des Palmistes, Cayenne, 2007.





13. Lawrence, couturier brésilien, quartier Matinha, Cayenne, 2008.

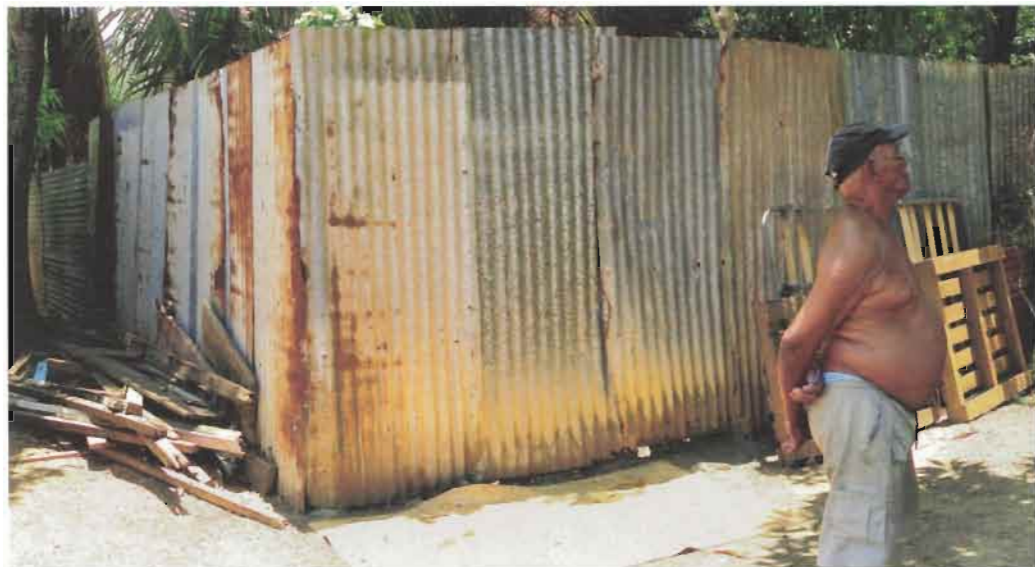
Dans un quartier insalubre de Cayenne, l'atelier est un écrin, représentatif des dynamiques économiques informelles. Des dames, indifférentes à l'environnement de boue et de déchets, viennent y passer commande pour leurs costumes de carnaval. Des hommes pressés se laissent prendre les mesures pour une chemise ajustée. Lawrence est arrivé du Brésil deux ans plus tôt, voyageant avec cette machine. Cet outil avait longtemps été son seul revenu. Il eut ce regard et ce geste de tendresse de vieil amant qui contrastait avec son charisme et sa stature imposante.

▀ 14. Monsieur Siong Tcha Nsé et son arrière-petit-neveu Pama, village hmong de Javouhey, Mana, 2010.

La connivence entre ce pionnier et son arrière-petit-neveu m'a frappé. Monsieur Siong, né le 26 octobre 1930, s'était engagé sous le drapeau français (guerre d'Indochine) puis états-unien, sous les ordres du général hmong Van Pao. En 1975, fuyant les répressions khmères au Laos, les Hmongs payaient par le sang leur allégeance. Passant le Mékong, monsieur Siong s'est réfugié au camp de Ban Vinaï, géré par le HCR, en Thaïlande. Acceptant une proposition française, il est arrivé le 10 novembre 1979 pour fonder le village de Javouhey avec quatre autres familles, seconde expérience de transplantation hmong, après celle de Cacao en 1977.

Les plans de développement agricole en Guyane avaient trouvé une main-d'œuvre idoine, habituée au monde tropical, et surtout, prête à tout pour ne plus revivre la guerre et les massacres. Elle fut pourtant rejetée par la population locale. Comme ses enfants et arrière-petits-enfants, le fils du fils de son frère, né en Guyane, illustre la projection dans la descendance. Nous partageons la même incertitude : au regard de la diversification de l'activité agricole vers le tourisme, de l'importance des subventions européennes, de la baisse de rentabilité de la terre, je doutais que cet enfant suive la voie de ses aînés. Monsieur Siong m'expliqua ensuite que ses enfants étaient impliqués dans l'association internationale des Hmongs. Comme les autres migrants, cette communauté s'inscrivait dans un monde globalisé en tissant des liens de toutes sortes. Puis, fatigué, probablement content d'en avoir fini avec moi, il revint à cette pipe si familière au petit-garçon. Enfin son arrière-grand-oncle était là pour lui.





15. Cayenne, 2008.

Les “marchands de sommeil” hébergent les nouveaux immigrés pour quelque temps, jusqu’à ce que ceux-ci trouvent un “job” leur permettant de quitter ces pièces exiguës. Les locations sont disposées généralement autour d’une cour centrale, lieu social, commun à tous les locataires.





16. Grand-Santi, Maroni, 2010.

Grand-Santi est situé à cinq heures de pirogue de Saint-Laurent-du-Maroni. En ce début de matinée, pendant les vacances scolaires, le débarcadère municipal est investi par des enfants mimant leurs pères et leurs oncles, sur les pirogues. Manier l'embarcation, la conduire dans les méandres du fleuve s'apprend en vingt ans.









QUARTIERS





■ Les quartiers d'immigration sont plus que des lieux de résidence par défaut. Sas et interfaces entre la vie d'avant et celle projetée, ils constituent un premier ancrage, où s'expérimente la construction de l'ici, du là-bas et de l'ailleurs, le partage de pratiques et les stratégies d'intégration à la société d'accueil. Ils sont des lieux d'échanges, de détresse et de dépendance, où la précarité reste une étape à dépasser pour soi ou pour la descendance. Pauvres mais pas misérables, ils ne sont pas des espaces urbains d'exclusion, accueillant les déclassés du système social, bien que les institutions les considèrent et les traitent comme tels, dans une commode catégorisation. Ils sont les *Miguel Street* de V. S. Naipaul et les *Texaco* de Patrick Chamoiseau : une ressource et une reconstruction faites d'emprunts, de solidarité, de conflits, de notabilités et de hiérarchisation sociale informelle selon l'ancienneté, le lieu d'origine et le bagage scolaire. L'appartenance au quartier constitue un des premiers éléments de reconnaissance. Ainsi, dans les manifestations publiques, en particulier le Carnaval et les événements sportifs, se distinguent des groupes qui font explicitement référence à leurs origines et à leur quartier.

Ces quartiers naissent sur des défrichements forestiers ou du parcellaire privé non occupé. La dimension collective de l'occupation sans titre (illégal) de la terre est un gage de sûreté, tout comme l'organisation interne. Une structure, souvent associative, joue le rôle d'une véritable gouvernance, s'imposant comme l'interlocuteur essentiel lors des opérations d'aménagement (résorption d'habitat insalubre, par exemple), légitimant l'implantation de chacun des adhérents sur une parcelle. Les "propriétaires ou supposés tels" en sont conscients dans la majorité des cas. Les raisons de l'adhésion à l'association de quartier sont donc, logiquement, liées à la possession d'un terrain, autant qu'à l'obligation de s'inscrire dans un réseau d'entraide et de solidarité. Dans le cas de

stratégies résidentielles amenant les immigrés à changer d'adresse, ces lieux restent empreints de l'expérience d'une vie collective tour à tour honnie et réifiée.

---

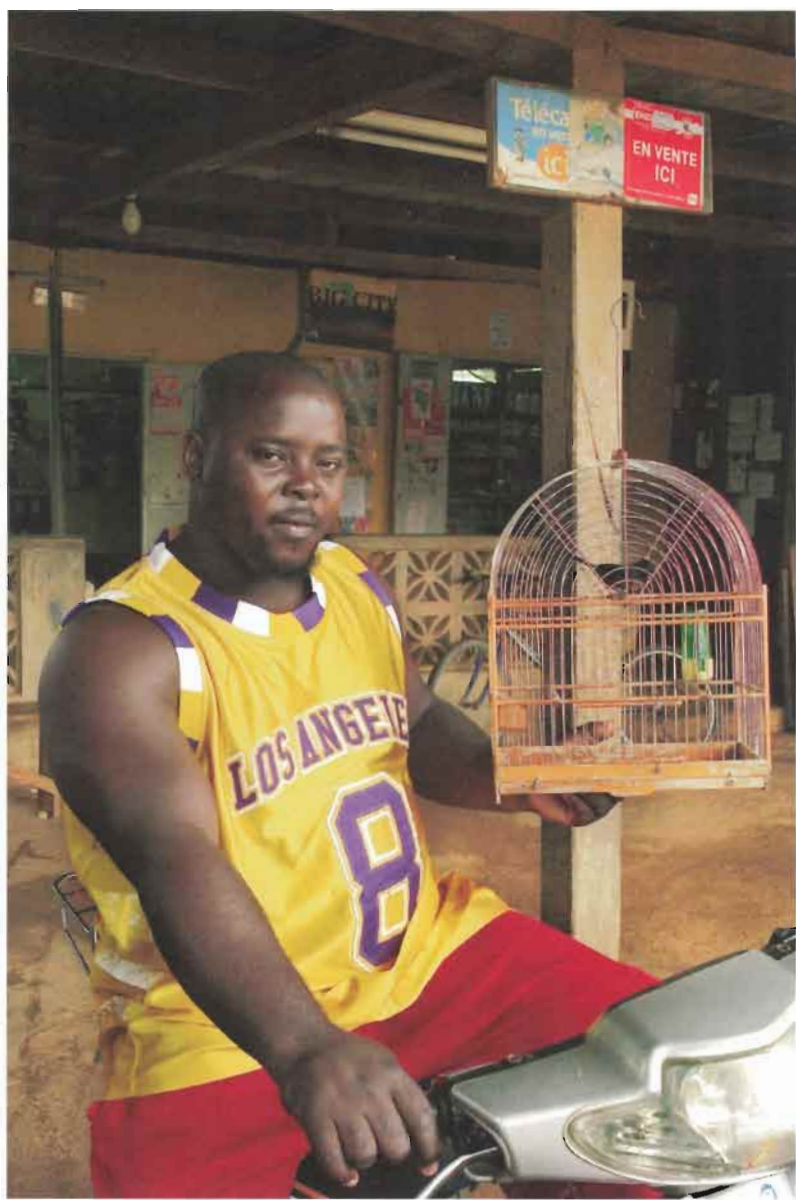
### LA CRIQUE

La Crique... Le nom de ce quartier de Cayenne sonne comme celui d'une anse de fibustiers à la Stevenson. Sur la mangrove se construit, telles les racines inextricables des palétuviers tout proches, l'identité de Cayenne. Là est le trésor, en surface. Ce capital n'est rien moins que l'accumulation, la stratification des cultures des immigrés passés par la Crique : Chinois, Créoles affranchis de Sainte-Lucie et des Antilles au XIX<sup>e</sup> siècle, immigrés ruraux durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ; Brésiliens, Surinamais, Haïtiens, Guyaniens, Dominicains durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

N'est-ce pas là le "creuset", loin des stéréotypes attachés à la pureté communautaire et à la reconstruction d'une virginité identitaire catégorisable ? On trouve ici les exclus du système social et ceux dont le parcours migratoire réussi remet en cause les conservatismes politiques locaux. Ils sont là, réfugiés dans cet écrin insalubre comparable à tous les quartiers d'immigrés, ceux de Texaco, de Laredo, d'Accra, de Lagos ou de Manille.

Montez sur la passerelle de ce bateau amarré au quai guyanais, déambulez. Entrez dans ces cellules de bois le samedi soir, vous y verrez comme la fête est exutoire, comme la lumière est un fard, un voile de pudeur posé sur le déracinement.

Quel courage de trouver la force de danser, de se déguiser en se rêvant Autre ; celui de la rive opposée au canal qui vient justement chercher ce qu'il n'a pas trouvé ailleurs : le sens de son assimilation. Lui et ses frères sont là, le dimanche soir, dans les lumières tranchantes, dans les sons grésillants, dans les effluves âcres des lieux où s'abolit la transparence diurne ; où la condition humaine s'exprime en marge des matérialités policées du quotidien occidentalisé, où les corps trouvent le souffle hebdomadaire pour supporter l'inhumanité d'une pauvreté déterministe. Les vieux Créoles vous le diront, c'est à la Crique que l'on s'amuse encore à Cayenne, dans ce Chicago qui fait la nique à la planification urbaine.



17. Surinamais de Paramaribo, Maripa-Soula, 2008.



18. Adolescent brésilien à l'église de l'Assemblée de Dieu, quartier de Matinha, Cayenne, 2008.

Les Eglises d'obédience protestante sont très présentes en Amérique du Sud. Les cultes ont suivi les immigrés et recruté de nouveaux adeptes dans la société locale. Ces communautés religieuses, se substituant à l'action sociale de l'Etat, jouent un rôle non négligeable dans ces quartiers. Entre spiritualité, aide matérielle et solidarité se dessinent un pouvoir accru et un captage des ressources financières des immigrés.



19. Cordonniers de Georgetown (Guyana), quartier de Cogneau-Lamirande, Matoury, 2007.

20. Mère et fille originaires de Macapá (Etat fédéral d'Amapá, Brésil), quartier de Matinha, Cayenne, 2008.



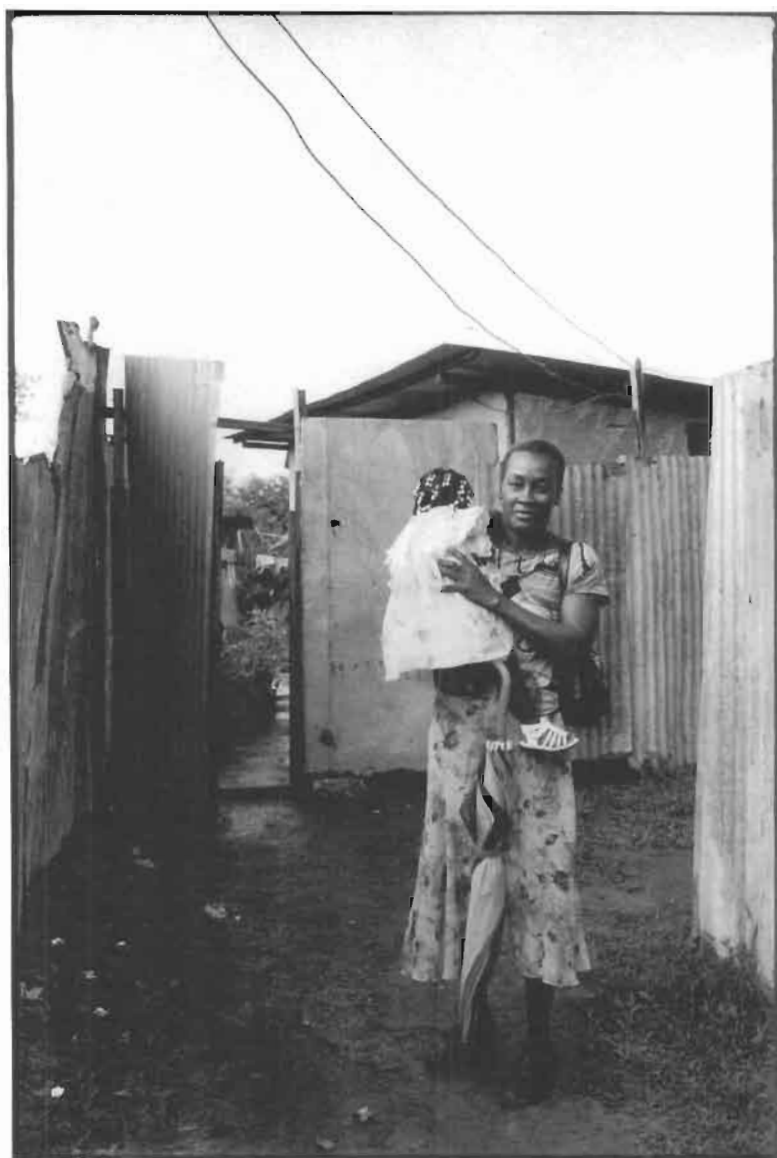
✿ 21. Commerçantes originaires d'Haïti, Matoury, 2007.

La vente itinérante de produits est une pratique commerciale courante. Colporteurs et commerçants "à la brouette" se rendent dans les quartiers d'immigration, où, pour les personnes en situation irrégulière, se déplacer présente toujours des risques. Tout se vend : des contrefaçons achetées à Paramaribo, mais aussi des denrées de première nécessité, des fruits et légumes.





22. Supportrice du Brésil dans une rue du centre de Cayenne lors de la Coupe du monde de football en 2010 (rencontre Brésil – Pays-Bas).



23. Départ au temple évangéliste, un dimanche matin, quartier de Cogneau-Lamirande, Matoury, 2007.



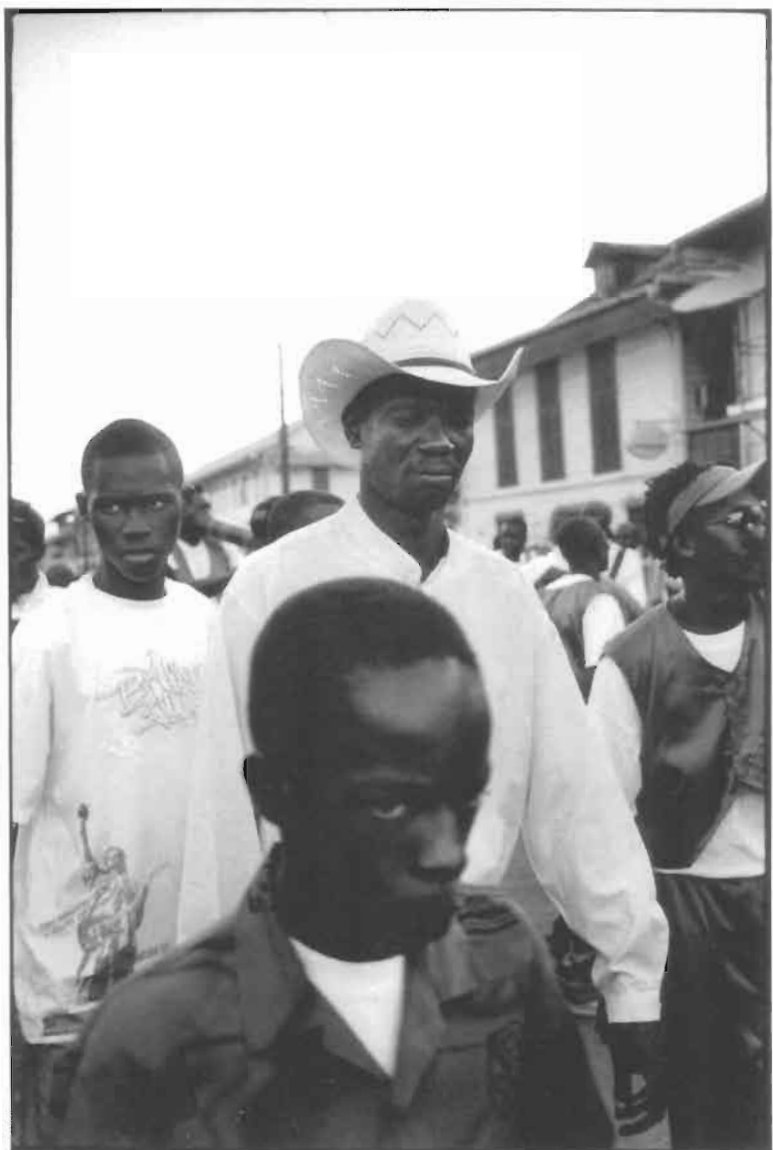
24. Musiciens haïtiens, défilé de carnaval, Saint-Laurent-du-Maroni, 2007.



25. Carnaval, Saint-Laurent-du-Maroni, 2007.

De Saint-Laurent-du-Maroni à Maripa-Soula, les descendants des esclaves africains ayant maroné ont conservé une identité forte et visible : pirogues, coiffures, habitat, art tembé, structures claniques et vie sociale.

Ces racines, recomposées à partir de celles des différentes communautés africaines déplacées (Fantis-Ashantis, Dahomey...), ont aussi intégré des éléments empruntés à la société colonisatrice (croyances religieuses, économie monétarisée) et aux peuples amérindiens (agriculture, techniques de navigation et de construction navale, maîtrise du milieu forestier).



26. Carnaval, Saint-Laurent-du-Maroni, 2007.



27. Débarquement du poisson avant son transport vers Macapá et Belém, Oiapoque, frontière entre la Guyane et le Brésil, 2010.







28. Quartier de Balata-Ouest, Matoury, 2007.

Au pied de la colline, supportant l'habitat illicite au sein duquel tout adressage est impossible, ont fleuri les allées de boîtes aux lettres. Les noms révèlent les origines des occupants, mais aussi et surtout la concentration des immigrés dans les hauts, non constructibles en raison des glissements de terrain.







✿ 29. Quartier Sablance, Macouria, 2008.

A la fin d'une journée d'enquête dans ce quartier d'habitat illégal, j'ai été frappé par la convivialité et l'activité qui y régnaient contrastant avec les palissades de tôles fermées toute la journée. Le couchant autorisait l'extériorité et l'altérité. Les enfants inventaient mille jeux dans les secrets des parcelles, les chiens retrouvaient l'assurance en présence de leurs maîtres. Plus loin, les deux épiceries ne désemplissaient pas et le bar tenait lieu de salle de réunion. Un village en fin de journée. Semblable, en apparence, à tant d'autres.





## GENRES

14 KODAK P3200TMZ

15 KODAK P3200TMZ

16 KODAK P3200TMZ

17 KODAK P3200TMZ

18 KODAK P3200TMZ



14

15

16

17

18



■ En Guyane, l'immigration des femmes s'inscrit souvent dans le deuxième temps des mouvements migratoires. Les femmes rejoignent les hommes, mais elles mènent leurs démarches indépendamment d'eux. Possédant souvent des compétences professionnelles et un niveau d'instruction élémentaires, les femmes migrantes bénéficient des effets indirects du travail masculin. On les retrouve dans la petite restauration, la revente de produits alimentaires vivriers, les services domestiques et la prostitution. D'autres sont à la tête de PME informelles articulant transports, réseaux de revendeurs, achat de terrains, location de logements dans les quartiers illégaux et spéculation foncière.

La régularisation administrative leur permet de circuler librement; ce qui devient, dans le contexte régional, une précieuse ressource.

Leur situation varie suivant les contextes urbains et ruraux dans lesquels s'implantent les migrants, la durée de leur établissement, les étapes de leur voyage depuis le pays d'origine et la présence antérieure d'une partie de la famille. Si certaines se déplacent avec un ou deux enfants, il est plus fréquent que ces jeunes femmes, indépendantes sur le plan matrimonial et affectif, (re)construisent une cellule familiale en Guyane.

La population immigrée continue de se féminiser, mais à un rythme moins soutenu qu'auparavant. Les femmes représentaient 52 % des immigrés en 2006, contre 51 % en 1999 et 46 % en 1990.



✿ 30. Lucie, Benzdorp, Suriname, 2008.

Originnaire du Maranhão (nord du Brésil), cette jeune femme est arrivée en Guyane en 2004, accompagnée de son fils de 3 ans. Elle travaille aujourd'hui comme serveuse pour un patron brésilien, orpailleur ayant investi ses gains dans un bar et un hôtel. Son salaire mensuel en poudre d'or est de 70 grammes.





31. Bar Sensação, Benzdorp, Suriname, 2008.

Depuis les premières opérations de destruction des sites illégaux ("Anaconda" en 2004, puis "Harpie" en 2008), trois villages miniers de 150 à 800 personnes se sont déplacés sur la rive surinamaïse. Benzdorp est le plus important et rassemble en fin de semaine environ 1 500 habitants. La population est composée d'immigrés brésiliens originaires des Etats pauvres du Nordeste (Amapá, Ceará, Maranhão, Rondonia), souvent des villes (Macapá, São Luis do Maranhão, Fortaleza).

Si le travail sur les placers est effectué par les hommes, le pouvoir d'achat des orpailleurs draine aussi des femmes, qui tiennent les commerces de proximité, de restauration et de colportage. La prostitution, souvent occasionnelle, est également présente.



32. Carmen, Cayenne, 2008.

Le marché de Cayenne constitue un espace public au sein duquel les communautés se côtoient, toutefois sans se mêler. Hmongs, Créoles, Marrons et autres immigrés (Brésiliens, Surinamais, Haïtiens) se répartissent les bans au sein d'une micro-géographie cloisonnée : entre l'intérieur et l'extérieur des halles, entre les pans des murs qu'ils se sont appropriés, puis dans les rues connexes.

Le samedi, jour de marché, je me suis éloigné des halles pour me hasarder dans les rues adjacentes à la place du Coq. Le marché informel y était aussi dense, riche de produits en gros, dont les indications de conditionnement trahissaient la provenance géographique. Carmen passait sa semaine entre Paramaribo, Saint-Laurent, Kourou et Cayenne, transportant et revendant des sacs de riz de 25 kilos, maîtrisant les modes de passage et les rouages de la vente. Sa sœur vendait des légumes un peu plus loin.



❖ 33. Lou, Maripa-Soula, 2008.

Alors que j'attendais sous un porche le passage d'une averse, je fus aspiré dans cette pièce dont la surface n'excédait guère celle du lit double. Le temps d'une passe, Lou me parla de sa vie : immigrée venue de République dominicaine, elle exerçait durant la semaine à Paramaribo où elle louait cette chambre dans le village boni. Revenant sur sa jeunesse et sur son parcours, elle eut cette attitude vulnérable, recueillie et fragile. Elle m'autorisa ce cliché sur le pas de porte ; la pluie avait cessé.



34. Gina, Benzdorp, Suriname, 2008.

Elle était née à Belém, où elle avait poursuivi des études jusqu'au lycée, travaillant en même temps dans la confection textile. Plus douée pour la coiffure, elle avait exercé pendant vingt ans en salon, à Belém toujours. Puis, sa sœur s'étant déjà installée à Paramaribo, elle avait fait le voyage avec sa fille de 25 ans et le mari de celle-ci, pour exercer au salon du luxueux hôtel Torarica. Non régularisés et attirés par l'espoir de gains importants, ils avaient tous trois atterri dans cette ville minière. Le quotidien de Gina restait son salon, mais aussi quelques activités menées auprès d'"amis" d'un soir. Son gendre travaillait "dans le trou" (l'orpaillage) et sa fille, enceinte, devait se reposer. Si Gina faisait face, j'eus l'impression d'un univers social carcéral, qu'illustrait parfaitement le portail neutre du petit salon pimpant donnant sur la piste de cette ville de planches au cœur de l'Amazonie.





36. Tifann, doyenne des Haïtiens, Maripa-Soula, 2007.





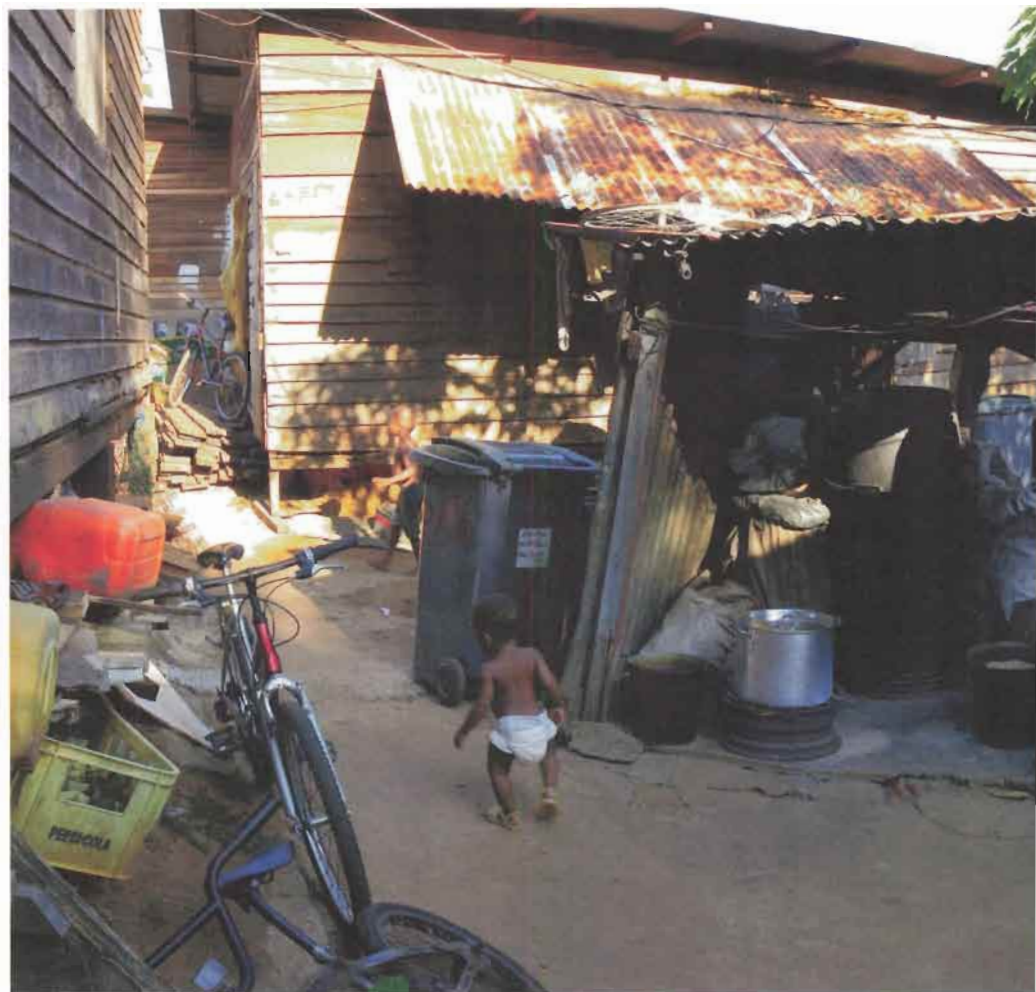
❧ 38. Mère saamaka, quartier de l'Îlet-Malouin, Cayenne, 2008.



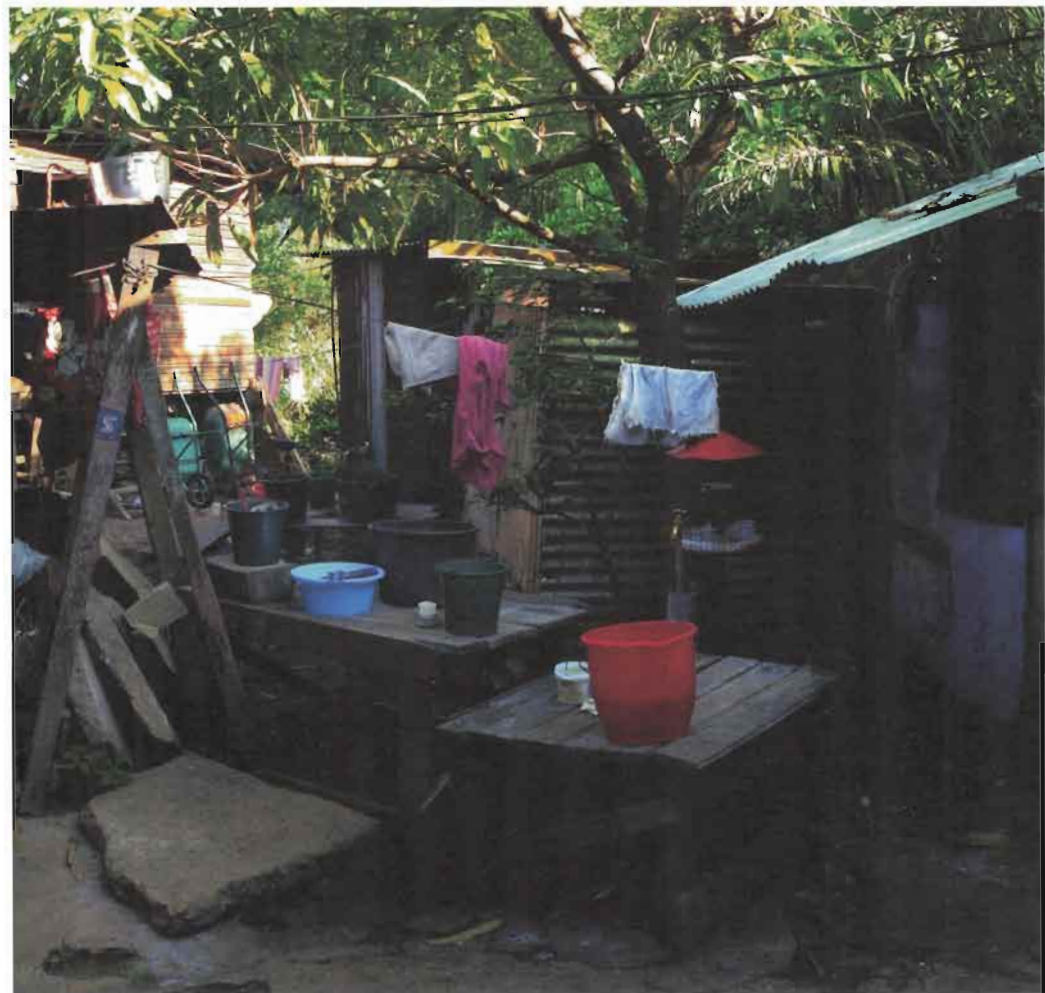


39. Gladys et son enfant, quartier de Matinha, Cayenne, 2008.

L'immigration péruvienne est déterminée par les crises qu'a connues ce pays dans les années 1990-2000. L'Argentine a alors été le pays de destination privilégié. Mais, la crise économique argentine de 2003 a réorienté les flux vers la Guyane française, où une communauté péruvienne était implantée depuis la construction du Centre spatial guyanais. Si les hommes sont employés comme charpentiers et jardiniers, les femmes se sont créées une niche de garde d'enfants et de personnes âgées. Elles reconstituent souvent des unions avec d'autres Péruviens arrivés en Guyane à la même période, ce qui peut expliquer une forte natalité au sein de ce groupe. Une minorité de Péruviens disposent d'un titre de régularisation. Comme pour les Colombiens ou les Boliviens, la régularisation s'obtient principalement par la demande d'asile politique.

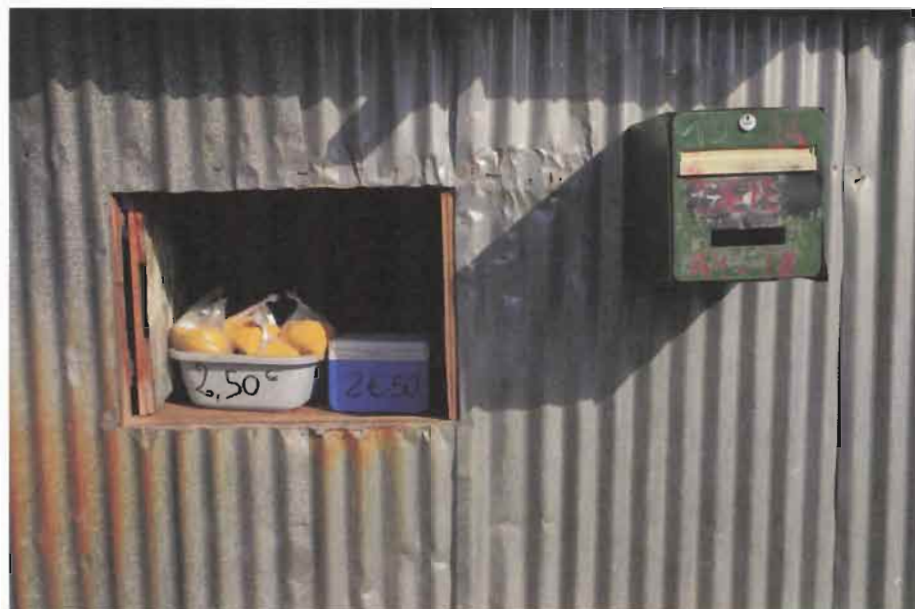


40. Cour intérieure d'habitation, quartier de l'Ilet-Malouin, Cayenne, 2008.





41. Fabrication du couac (farine de manioc), quartier de l'Îlet-Malouin, Cayenne, 2008.



42. Vente de couac, quartier de l'Îlet-Malouin, Cayenne, 2008.



43. Quartier de Matinha, Cayenne, 2009.









FRONTIERES





■ En Guyane, les frontières sont d'eau. Celles, d'abord, des estuaires étendus du Maroni et de l'Oyapock; officielles et propres, elles sont de celles que l'on matérialise aisément sur les cartographies géopolitiques. Celles, ensuite, des sauts, perpendiculaires aux premières et qui marquent les fractures des pays internes des descendants des Noirs Marrons et des Amérindiens. Celles, enfin, des canaux de drainage fluctuant au flot et au jusant, arrimés aux mangroves – *rot bo krik*, de l'autre côté du canal – qui marquent les hiérarchies, les périphéries, les cloisonnements urbains et les stratégies résidentielles; qui, à partir d'une adresse diront l'origine et l'appellation, parfois stigmatisantes.

Toutes ces limites, une fois franchies, qualifient l'étranger à la nation, à la ville, au quartier: l'immigré, l'étranger, le pauvre ou les trois à la fois. Celui qui a franchi les frontières sociales reste suspect de transgression. Déterminisme?

A ces frontières géographiques se superposent, par métaphore, des frontières sociales. La distance entre le national et l'étranger se vit alors par l'attente. Attente, chez un parent, un ami ou un marchand de sommeil, avant de proposer sa force de travail. Attente devant les chantiers, les services techniques des mairies ou, plus généralement, dans des lieux de regroupement où les entrepreneurs viennent chercher des tâcherons à la journée ou à la semaine. Attente, encore, au moment des paiements.

Distance, patience, lassitude et résignation, tant les emplois officiels restent rares, tant l'emploi informel dépend du pouvoir de celui qui paye sans que les "jobeurs" puissent avoir des moyens de recours. Attente, encore, des documents de régularisation et de la carte de séjour, auprès des services de l'Etat; attente pour s'établir et trouver un logement; attente, enfin, des documents administratifs du pays d'origine. Il est plus rapide de reconstruire ici en impliquant une descendance par les

naissances et la scolarité. Les frontières sociales étant longues à franchir, elles sont souvent contournées, rendant fragile toute perspective d'intégration.

---

#### SUR LA RIVE, À SAINT-LAURENT-DU-MARONI

En longeant le fleuve à partir des ruines silencieuses du camp de la transportation jusqu'à l'embarcadère assourdissant de la Glacière ou, plus loin, à celui du village Afé, les pirogues aux couleurs vives – sémiologies chevaleresques des transporteurs – glissent en corps de ballet sur la scène brune du Maroni, filigranant des arabesques de leur sillage curviligne. Pour qui se laisse prendre au jeu de les observer, elles semblent des fines griffures blanches sous les ciels ternes, proposant une alternative incisée dans l'obsédante linéarité du ruban fluvial. C'est dans le mouvement que réside la beauté de ces stylets nautiques ; à l'arrêt, les pirogues, creusées dans un tronc d'angélique et rehaussées de plats-bords en grignon, s'affalent, lourdes et massives.

De part et d'autre de l'unique môle destiné strictement au ravitaillement de la ville en hydrocarbures, les points d'accostages spontanés structurent la frange fluviale de Saint-Laurent, intégrant l'espace urbain au fleuve. [...]

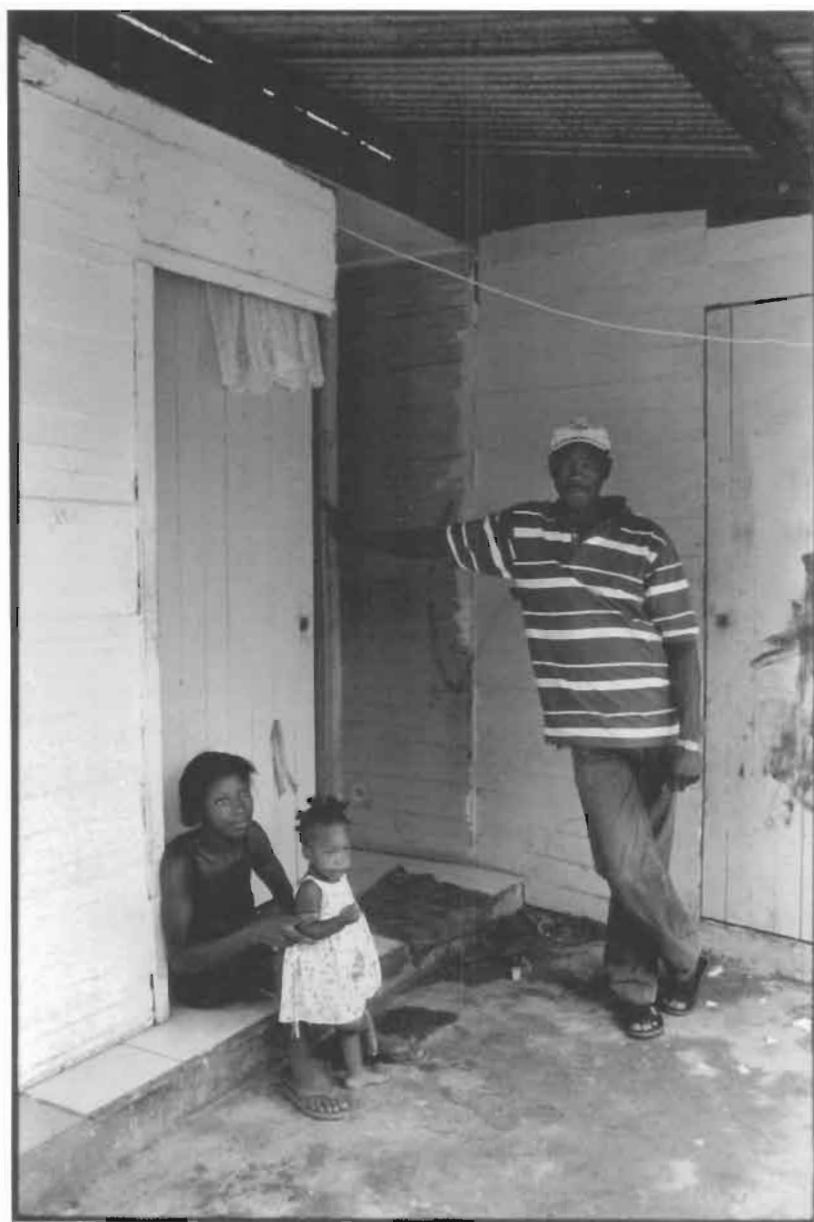
Cinq euros, le dixième du salaire mensuel moyen au Suriname : voilà le tarif pour joindre la rive opposée sans visa ni papiers, pour donner corps à l'appel du voyage et constater, un peu déçu, la symétrie de l'autre versant frontalier : mêmes mots, mêmes formes, mêmes couleurs de peau, même marchandises, la perception butte sur le premier degré de l'analyse. Si l'homogénéité révèle l'appropriation et le sentiment d'une continuité territoriale, même sur l'eau l'espace est là : dans les chemins fluviaux des nautoniers, dans les perpétuels détours effectués pour donner l'illusion que l'on n'a pas franchi la ligne qui définit l'étranger, pour ne pas éveiller la suspicion douanière ; sur le fleuve, seul le bac international – La Gabrielle – se permet de maintenir un cap constant.

F. Piantoni, *L'Enjeu migratoire en Guyane française. Une géographie politique*. Ibis Rouge Editions, coll. "Espace outre-mer", Matoury, 2009.

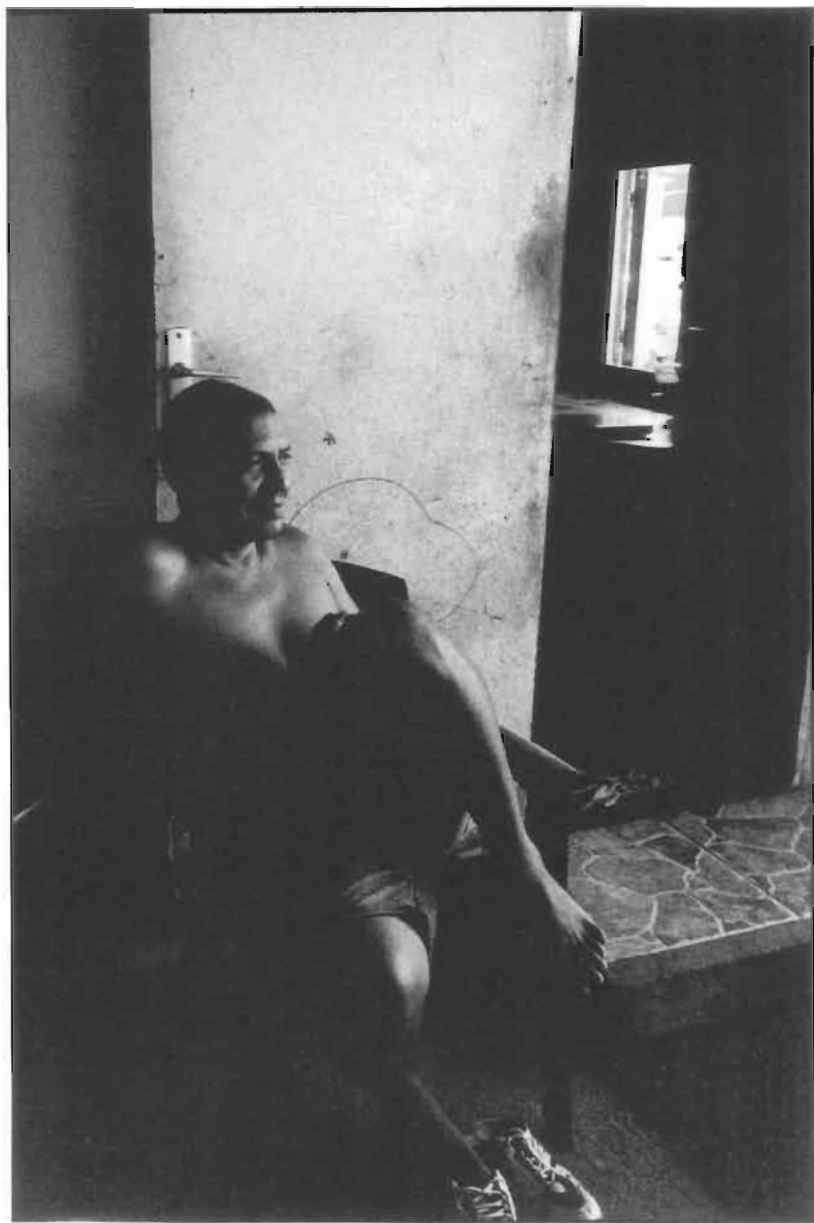


❧ 44. Adriano, Maripa-Soula, 2008.

Ferraille et fin de cycle. Venu du Brésil en Guyane pour travailler sur les sites d'extraction au milieu des années 1990, Adriano s'est spécialisé dans la réparation des engins. A la fin du boom aurifère, en 2002, lorsque l'activité est passée aux mains des Brésiliens, il s'est reconverti comme mécanicien dans le bourg de Maripa-Soula afin d'avoir, enfin, une vie de famille. Les perspectives semblaient pour lui tendre vers une nouvelle émigration, la fin de ce cycle ayant déplacé l'économie induite sur la rive surinamaïse.



45. Famille haïtienne, quartier de Cogneau-Lamirande, Matoury, 2007.



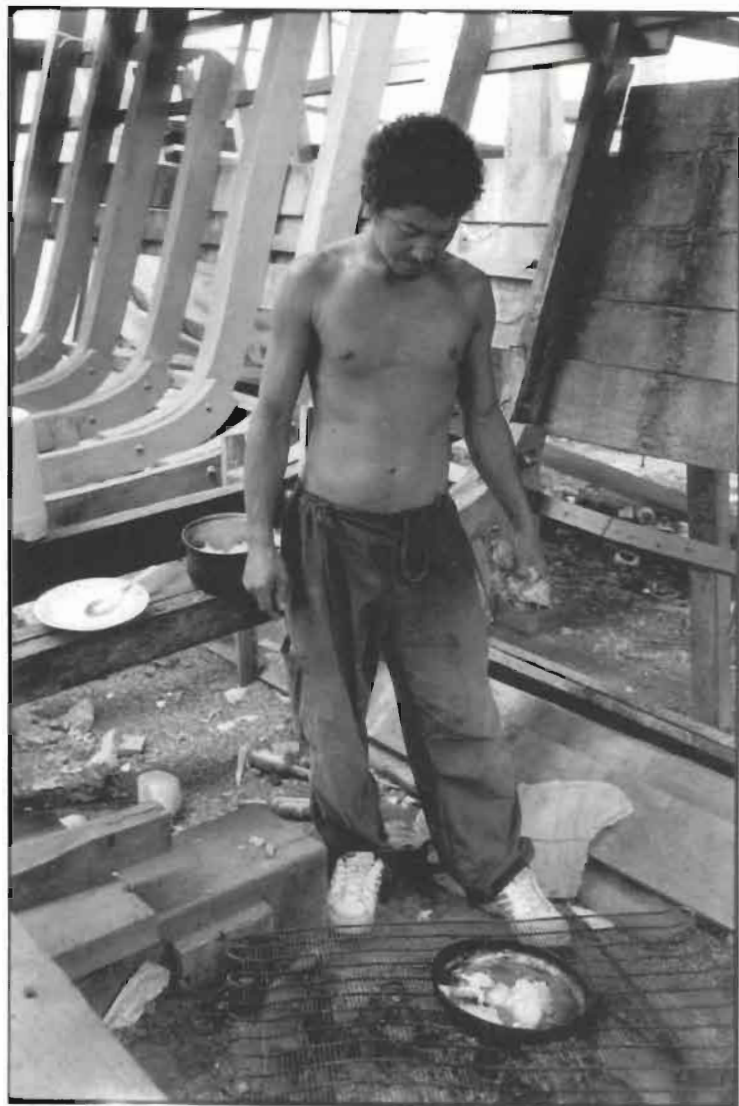
46. Quartier Texas, Cayenne, 2008.



47. Avenue du Général-de-Gaulle, Cayenne, 2007.

L'attitude de cet homme dans son sommeil, sa position et l'ordonnancement de son bagage révélaient qu'il n'avait pas l'habitude de dormir dans la rue. Cette scène illustre les premiers temps du parcours migratoire décrits par les migrants débarquant à Cayenne. Les premières journées et nuits, où l'on a seulement en poche le numéro de téléphone d'un ami ou d'un membre de la famille qui reste injoignable. Pour ceux qui sont déposés par les passeurs en plein Cayenne ou à la Crique, l'objectif premier est de contacter un compatriote. Avant, il y a souvent ces nuits passées dehors et cette peur que l'on oublie quand le corps est à bout de force.





48. Ouvrier charpentier, quartier de la Crique, Cayenne, 2007.

Le travail avait commencé au lever du jour et c'était la pause détente attendue du milieu de matinée. Un homme, le matin, avait apporté des morceaux de poissons à cet ouvrier, qui les avait mis dans une glacière en attendant de pouvoir les faire cuire. Le quotidien dans les membrures et les chantiers de radoub.



49. Famille brésilienne, Saint-Georges-de-l'Oyapock, 2007.



50. Attente près du fleuve, Saint-Georges-de-l'Oyapock, 2007.



❖ 51. Transamazonienne, Saint-Georges-de-l'Oyapock, frontière entre le Brésil et la Guyane, 2010.

Les présidents Chirac et Cardoso ont décidé en 1997 la construction d'un pont sur l'Oyapock, afin de matérialiser les liens franco-brésiliens. Le projet, relancé par Luis Inácio Lula Da Silva et Nicolas Sarkozy, s'inscrit dans la politique brésilienne visant à relier les pays frontaliers (ponts au Paraguay et à la Guyane), formalisant ainsi une connexion avec l'espace sud-américain. L'ouvrage est un symbole plus géopolitique qu'économique, qui crée néanmoins de nouvelles portions de voies transamazoniennes.









53. Saint-Georges-de-l'Oyapock, 2010.

Après une mission au Brésil, j'étais rentré la veille au soir à Saint-Georges, trop tard pour retourner à Cayenne, la route étant parfois dangereuse la nuit. Au lever du jour, le dimanche, se tenait le petit marché de la ville : une dizaine de revendeurs proposaient de la farine de manioc et du poisson achetés sur la rive opposée. Une famille vivait sur ce caboteur de pêche. Les pirogues-taxis entamaient leurs aller-retours incessants, transportant touristes et passagers habituels.





54. Front d'urbanisation, zone Terca, Cayenne, 2010.







✿ 55. Maripa-Soula, 2008.

La longueur et la motorisation des pirogues dépendent de leur utilisation. Les embarcations de 5 à 8 mètres, généralement dotées de moteurs hors-bord de 15 à 40 chevaux, sont utilisées pour de courts trajets individuels ou le transport de une à trois personnes. Celles de 8 à 15 mètres, communément appelées "fileuses" et pourvues de moteurs de 65 chevaux, permettent d'atteindre une vitesse importante. Souvent finement décorées, elles sont plus spécifiquement destinées au transport de personnes (six, en moyenne) ou de marchandises légères (sacs de riz de 25 kilos, fruits et légumes, de 10 à 15 fûts d'essence de 200 litres.). Enfin, les pirogues de 15 à 22 mètres, plus larges et rehaussées de hauts plats-bords, équipées d'un moteur hors-bord de 105 à 125 chevaux, sont réservées aux transports lourds (essence et matériel BTP) et aux longs trajets vers l'amont. Ainsi, une pirogue de 18 mètres équipée d'un moteur de 125 chevaux peut transporter jusqu'à 8 tonnes de marchandises (40 fûts d'essence de 200 litres). Deux pirogues de cette taille arrimées permettent le transport de véhicules tout-terrain, de tracteurs et de tractopelles. Les pirogues remontent aussi de lourdes pièces d'engins d'excavation (type Caterpillar) et des foreuses destinées à l'exploitation aurifère vers le haut de la vallée.

## L'ENTRECROISEMENT DES REGARDS

Katia Kukawka

On peut entrer dans le travail photographique de Frédéric Piantoni par la couleur ou par le noir et blanc. La couleur : des paysages au format panoramique donnent à voir les jeux de teintes vives qui habillent façades et pirogues, les variations chromatiques de la rouille sur la tôle, les extraordinaires lumières de l'aube et du crépuscule au bord des grands fleuves guyanais. Le noir et blanc : c'est une entrée dans l'intime, pour des portraits posés, visages et corps comme au repos pour quelques instants.

Ensemble, couleur et noir et blanc parlent des migrants en Guyane et à ses marges, de l'autre côté de ces deux fleuves-frontières que sont l'Oyapock et le Maroni.

La cohérence de l'ensemble réuni ici s'imposait, au regard des recherches que Frédéric Piantoni mène en Guyane depuis plus de quinze ans. Ses enquêtes sur le fait migratoire l'ont d'abord conduit sur les rives française et surinamaïse du Maroni : à Saint-Laurent, mais également "sur le fleuve", pour reprendre les termes qui localement désignent cette forte opposition entre l'intérieur de la Guyane et le littoral, le haut des fleuves et les estuaires, la grande forêt et les zones urbanisées. Il a parcouru le territoire ndjuka de Grand-Santi et du Tapanahoni, les pays aluku et wayana de la commune de Maripa-Soula et du Lawa. A Cayenne, il arpente aujourd'hui les "franges urbaines" où se concentrent la plupart des migrants arrivant dans la capitale; des franges, c'est-à-dire des zones d'habitat précaire nées de défrichements forestiers et qui, aux frontières de l'espace urbanisé et organisé, constituent de véritables quartiers informels, bien loin du centre ancien, administratif et commercial de Cayenne : quartiers brésiliens de Cabassou ou

Route-Tarzan, quartiers haïtiens de Bonhomme et Eau-Lisette... Les entretiens sont conduits là, sous l'auvent d'une maison de planches et de tôles récupérées ou dans les cours aménagées entre ces mêmes tôles. L'appareil photo arrive rarement à la première rencontre. Mais, une fois posé sur la table, il participe de l'échange. Et donne au géographe l'occasion de revenir quelque temps après sur les lieux, pour offrir un tirage et ouvrir un nouveau dialogue, l'autoconfrontation des sujets avec leur image leur permettant souvent de se replonger dans leurs souvenirs<sup>1</sup>... quand, bien sûr, ils sont encore là, n'ont pas été délogés et expulsés par la PAF (police aux frontières) ou la gendarmerie.

A la parole confiée succède donc la photo, à l'échange verbal la prise de vue. La – ou plutôt les – prises de vue, car le noir et blanc argentique se double souvent du numérique. La démarche n'a donc rien de spontané, la netteté des photographies en témoigne. Il s'agit bien de "faire un portrait"; le sujet reste assis, remet de l'ordre dans un vêtement, une coiffure, puis prend la pose, s'arrête pour soi, pour se voir dans le regard de l'autre, temporairement proche. Il n'y a presque aucune vision en plongée, dans les clichés de Frédéric Piantoni. Un "entrecroisement des regards"<sup>2</sup> se joue ainsi dans cette autre forme de dévoilement, comme une dernière confidence mêlée aux questions silencieuses (que va donc faire cet homme de mon histoire? de mon portrait?). Aucun des "sujets" de Frédéric Piantoni n'a jamais refusé cette séance photo, comprenant qu'elle s'inscrivait dans la continuité d'une exploration menée conjointement.

---

1. Cf. Laurence Pourchez, "Construction du regard anthropologique et nouvelles technologies. Pour une anthropologie visuelle appliquée", *Anthropologies et sociétés*, vol. 28, n° 2, 2004.

2. Jean Benoist, "« Lire » la marche dans le feu à l'île de la Réunion, ou construire le sens par l'entrecroisement des regards", in *De la tradition à la postmodernité. Hommage à Jean Poirier*, textes réunis par André Carénini et Jean-Pierre Jardel, PUF, Paris, 1996.

Parler de “dévoilement” n’a rien d’anodin. Se faire prendre en photo n’est pas chose fréquente, même si chacun conserve quelques images, enregistrées temporairement dans un téléphone portable ou rangées précieusement parmi les papiers intimes. Le tirage remis par le chercheur-photographe porte donc en lui une valeur que l’on pourrait presque qualifier de “légitimante” (“je suis bien là, aujourd’hui”). Cette valeur renvoie à un autre aspect du dévoilement, plus directement lié aux recherches conduites par Frédéric Piantoni : dans le quotidien des Guyanais, les étrangers ne sont guère visibles qu’en négatif, par le biais des faits divers relatés par la presse locale ou des données chiffrées concernant les reconduites à la frontière, publiées chaque début d’année. Exposer et publier leurs portraits pourrait contribuer à rappeler des maux bien réels : l’insalubrité de l’habitat spontané, la fragilité des vies. Le champ de la photographie sociale est désormais très balisé, et c’est sans nul doute avec cette famille photographique qu’on trouvera une parenté, tant formelle que politique, au travail en noir et blanc de Frédéric Piantoni. Renvoyons par exemple au reportage sur les cueilleurs de coton de Pulasky County (Arkansas), réalisé par Ben Shahn pendant la grande dépression qui témoigne d’une même empathie, d’un même engagement. Les clichés de Shahn montrent des postures abandonnées très semblables, des regards fatigués, las, sur la base d’un échange accepté au préalable et qui se joue au moment même de la prise de vue<sup>3</sup>. Chez Shahn comme chez Piantoni, les compositions sont sobres, centrées sur les personnes et empreintes de calme, voire d’une certaine gravité. Et l’on se surprend à concentrer son regard sur les yeux et les épaules baissés de Lou, dans cette minuscule chambre qu’elle occupe chaque fin

3. Voir également Carl Fleischhauer et Beverly W. Brannan (éd.), *Documenting America, 1935-1943* et University of California Press, Berkeley, 1988 (particulièrement les photographies des pages 87 et 89 : *Sharecropper at Home on Sunday* et *Mother and Child*).

de semaine pour exercer l'activité qui la fait vivre (ph. 33), sur le sourire fragile d'Adriano, enveloppé dans sa ferraille (ph. 44), sur les avant-bras de Joséma qui, un brin arrogant, assume sa réussite sociale (ph. 7).

La couleur construit un autre point de vue : les photographies panoramiques, prises en extérieur, sont des saynètes juxtaposées. Elles fixent des lignes, bornent des horizons, matérialisent des oppositions au sein d'un paysage traversé par une ou plusieurs frontières. Ces photographies ont donc d'abord pour le géographe une visée utilitaire : permettre de zoomer à l'écran pour saisir un détail (affichette, adresse, panneau directionnel), de repérer les signes d'une limite de parcelle ou de quartier et de suivre l'évolution de l'urbanisation. Les paysages, habités, traversés, sont souvent "pleins", presque "encombrés", à l'inverse de certains travaux de Jürgen Nefzger ou de Yan Gao qui, eux, donnent à voir de vastes zones pavillonnaires désertes et monotones de la banlieue parisienne<sup>4</sup> ou des lieux de vie collective vides et d'un dépouillement extrême<sup>5</sup>. Habiter n'est pas loger. L'espace est ici investi. Dans les panoramiques de Frédéric Piantoni, c'est aussi dans une multitude de détails que se lit la présence des migrants en Guyane et, si souvent, leur grande précarité. A Saint-Laurent, des voitures attendent quotidiennement d'être chargées de marchandises en provenance de l'autre rive, Albina et plus loin Paramaribo, la capitale du Suriname (ph. 52) ; les pirogues sont alignées en contrebas, les hommes se serrent à l'ombre d'un maigre abri de tôle, leurs marchandises posées à leurs côtés (sodas, bidons d'essence ou seaux de queues de porc). Certains tenteront quelques heures plus tard de franchir à Iracoubo le barrage

4. Jürgen Nefzger, série *Aux portes du Royaume*, exposée au musée d'art Roger-Quilliot (MARQ) de Clermont-Ferrand en janvier-avril 2010 et publiée dans *Hexagone 1. Paysages fabriqués*, Fûdo Editions, Cunlhat, 2006.

5. Yan Gao, série *En transit*, publiée dans *Vacarme* n° 47, printemps 2009.

de gendarmerie, pour rejoindre la capitale régionale. A proximité de Cayenne, dans le quartier de l'Ilet-Malouin, l'intérieur d'une cour rassemble quant à lui tous les signes de l'habitat précaire, fait de matériaux de récupération (ph. 40) : tables et toits de fortune, enchevêtrement savant de fils électriques repiqués, bidons et récipients de stockage de l'eau, brouettes et vélos des "jobbeurs". D'autres panoramiques, plus larges, témoignent aussi de l'organisation interne et de la densité de l'habitat dans ces quartiers spontanés : l'alignement des boîtes aux lettres en contrebas de la colline de Cotonnière (ph. 28), l'assemblages de tôles récupérées formant les limites des maisons de Matinha (ph. 43 ; photographie où se lit aussi la coquetterie pimpante du chez-soi – façades et portillons peints, linoléum aux motifs désuets... –, la preuve qu'on souhaiterait ne pas être de passage).

Tout comme sa recherche, le travail photographique de Frédéric Piantoni est loin d'être achevé ; il y a toujours des films à développer, des images à faire, et de nouveaux échanges à nouer. Le présent recueil – et l'exposition itinérante qui l'accompagne – participe pleinement de ces échanges, passés et futurs, entre des personnes qui, venues d'*ailleurs*, recomposent *ici* et *ensemble* de nouveaux territoires, tant réels que symboliques.

## ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- ❖ Cédric AUDEBERT et André CALMONT (dir.), *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Karthala, collection “Terres d’Amérique”, Paris, 2007.
- ❖ Gérard COLLOMB et Marie-José JOLIVET (dir.), *Histoires, identités et logiques ethniques. Amérindiens, Créoles et Noirs Marrons en Guyane*, Editions du CTHS, Paris, 2008.
- ❖ Maud LAÉTHIER, *Etre haïtien et migrant en Guyane*, Editions du CTHS, Paris, 2011.
- ❖ Isabelle LÉGLISE et Bettina MIGGE (dir.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane. Regards croisés*, IRD Editions, Paris, 2007.
- ❖ Frédéric PIANTONI, *L’Enjeu migratoire en Guyane. Une géographie politique*, Ibis Rouge Editions, collection “Espace outre-mer”, Matoury, 2009.
- ❖ Gérard POLICE, *Eudorado, le discours brésilien sur la Guyane*, Ibis Rouge Editions, Matoury, 2010.
- ❖ Odile RENAULT-LESCURE et Laurence GOURY (dir.), *Langues de Guyane*, Vents d’ailleurs, La Roque-d’Anthéron et IRD, Marseille, 2009.
- ❖ Gildas SIMON, *La Planète migratoire dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 2008.
- ❖ “L’Espace caribéen : institutions et migrations depuis le XVII<sup>e</sup> siècle”, revue *Hommes et Migrations*, n° 1274, juillet-août 2008.



## CREDITS ET REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est édité à l'occasion de l'exposition "Chercher la vie" Migrants en Guyane. Photographies de Frédéric Piantoni", produite et présentée par le Musée des cultures guyanaises dans le cadre de l'Année des outre-mer français.

### COMMISSARIAT

- ❖ Katia Kukawka, conservatrice du patrimoine, Musée des cultures guyanaises
- ❖ Frédéric Piantoni, maître de conférences, université de Reims Champagne-Ardenne, Institut de recherche pour le développement

### COLLABORATION SCIENTIFIQUE

- ❖ Denis Roche
- ❖ Marion Trannoy

### TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES

- ❖ Nathalie Loparelli, Fenêtre sur cour
- ❖ Picto Bastille

### ENCADREMENT

- ❖ Art Image Angoulême

### GRAPHISME ET SCENOGRAPHIE

- ❖ Renaud Morel

### DECORS, ECLAIRAGE

- ❖ Pierre Molinaroli, Toutbois Agencement

### IMPRESSION

- ❖ Horizon Pixel

### GRAPHISME-COMMUNICATION

- ❖ Simon-Pierre Coftier et Kyoung-Mi Kim

### MUSEE DES CULTURES GUYANAISES

- ❖ *Direction* : Marie-Paule Jean-Louis
- ❖ *Administration* : Martine Sagne
- ❖ *Comptabilité* : Patricia Harewood
- ❖ *Secrétariat* : Jérôme Borderieux, Maguy Eliadore

Le Musée des cultures guyanaises tient à exprimer sa reconnaissance aux institutions suivantes :

- ❖ le Commissariat 2011, Année des outre-mer français
- ❖ le ministère de la Culture et de la Communication – Direction des affaires culturelles de Guyane
- ❖ le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration – Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté
- ❖ la Région Guyane
- ❖ l'Institut de recherche pour le développement
- ❖ le Parc amazonien de Guyane
- ❖ la chambre de commerce et d'industrie de la Guyane – aéroport de Rochambeau
- ❖ la Cité nationale de l'histoire de l'immigration
- ❖ le musée d'Angoulême
- ❖ le festival Musiques métisses d'Angoulême
- ❖ la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image
- ❖ la Bibliothèque universitaire de La Rochelle
- ❖ la direction régionale EDF Guyane
- ❖ la direction régionale Air France-KLM Guyane

Il remercie également : Agnès Arquez-Roth, Jean-Michel Beaudet, Olivier Caudron, Enzo Di Betta, Alexis Dompot, Béatrice Droussé, Catherine Giffard, Pierre Guillemain, Daniel Jeannot, Christine Maine, Jean-Philippe Martin, Karine Montet, Aude Pessey-Lux, Clarisse Piantoni, Evelyne Piochaud et Emilie Salaberry.

Le Musée des cultures guyanaises remercie enfin très vivement toutes les personnes qui ont accepté de figurer dans l'exposition et dans ce catalogue. Elles en sont la matière et la raison d'être. Cet ouvrage leur est dédié.

L'exposition "Chercher la vie" bénéficie du mécénat de :



Ce livre rassemble une série de portraits d'immigrés, tous réalisés par Frédéric Piantoni entre 2006 et 2010, en Guyane et à ses frontières. Ces photographies n'avaient encore jamais été présentées au public; elles sont le fruit du travail personnel du géographe, que ses recherches sur les processus migratoires conduisent sur ce territoire depuis une quinzaine d'années.

Cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement de l'exposition présentée successivement à Angoulême, La Rochelle, Paris, mais aussi en Guyane, au Suriname et au Brésil, dans le cadre de l'année 2011 des outre-mer français.

Toutes les photographies de l'exposition sont ici reproduites, accompagnées d'un texte de Frédéric Piantoni sur le fait migratoire en Guyane. Considéré sous un angle sociologique, ce livre fournit une documentation globale et riche sur une réalité migratoire complexe et multiforme.

*L'auteur est maître de conférences à l'université de Reims et chercheur au CePeD-Centre population et développement. En accueil à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Cayenne, il travaille sur les circulations migratoires et les réseaux transnationaux en Guyane. Il pratique la photographie depuis 1990.*



ISBN : 978-2-7427-9868-1  
dépôt légal : juin 2011  
Prix : 22 euros TTC France